



NOBILIANA

CURIOSITÉS
NOBILIAIRES ET HÉRALDIQUES.

SUI[illegible] IN[illegible]

LES NOBLES [illegible]

PAR

ALPH CHASSANT,
PALÉOGRAPHE



A. AUBRY, EDITEUR.


Passerini
209

NOBILIANA

Luigi [illegible]
[illegible]

Tiré à 600 exemplaires :

564 sur papier vergé ;
18 sur papier vélin ;
6 sur papier rose ;
6 sur papier vert ;
6 sur papier chamois.


A. AUBRY, EDITEUR.

NOBILIANA

CURIOSITÉS
NOBILIAIRES ET HÉRALDIQUES

SUITE DU LIVRE INTITULÉ :
LES NOBLES ET LES VILAINS

PAR

ALPH. CHASSANT
PALÉOGRAPHE.



A PARIS
CHEZ AUGUSTE AUBRY
RUE DAUPHINE, 16

M.DCCC.LVIII



« En ce monde de present
Je ne voy que tromperie,
Car barat (*ruse*) et tricherie
Y sont logiés bien avant.
Se bien allez enquerrant
Vous trouverés flaterie
En ce monde. »

(*Le Jardin de plaisance.*)

ENCORE un pamphlet contre la noblesse! vont s'écrier ceux de nos lecteurs qui ont déjà pris la mouche en feuilletant le livre que nous avons publié sur *les Nobles et les Vilains du temps passé.*

Il n'en est rien, leur dirons-nous. Ouvrez le *Nobiliana*, où, sous ce titre, nous avons rassemblé sur la noblesse, les nobles et le blason bon nombre d'anecdotes, de pensées

et de réflexions, tantôt sévères, tantôt plaisantes, de divers auteurs anciens et modernes. Et si, après votre lecture, il vous reste cette opinion, que la vraie et bonne noblesse, — la noblesse effective, — n'a rien à voir dans ce livre, puisque, comme dit un ancien adage :

Li vrais et bons noblois
Sont tosjors très cortois,

et qu'on ne saurait, à moins d'être injuste, leur imputer les abus, les vices, les travers, les fautes ou les ridicules dans lesquels sont tombés des nobles de mauvais aloi, nous serons d'accord : ainsi tel a été et sera toujours notre sentiment à cet égard.

Si un gentilhomme a lui-même reconnu que « il y a une noblesse perverse, noblesse serpentine, bastarde, vilaine, dangereuse, prévaricatrice, blasphématrice, n'ayant du bien de noblesse que l'origine de la race, ayant tous les effets contraires aux effets de vraie noblesse (1), » nous reconnaissons

(1) Jehan DE CAVMONT, *de la Vertu de Noblesse*, 1586.

aussi, nous, — pour protester encore une fois contre les intentions hostiles qu'on peut nous prêter, — qu'il y a une noblesse méritante; que

« La noblesse...... n'est pas une chimère,
Quand sous l'étroite loi d'une vertu sévère,
Un homme issu d'un sang fécond en demi-dieux,
Suit..... la trace où marchaient ses aïeux; »

et aussi que tout noble ou anobli qui ne compte pas de *demi-dieux* parmi ses ancêtres n'a pas moins droit à notre estime, quand il nous offre ses propres vertus au lieu

« ... de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers. »

Comme encore nous sommes d'avis que, « dans une monarchie bien réglée, les titres de noblesse ne doivent pas être le puéril ornement de quiconque prétend s'en parer : ils doivent représenter la gloire, le mérite (1). » Voilà notre profession de foi en fait de noblesse.

En fermant le volume, des lecteurs se diront

---

(1) Le *Moniteur*, 6 avril 1858.

qu'on aurait pu faire un plus gros *Nobiliana*. Mais à quoi bon, s'il n'en vaut pas mieux et qu'il fasse tout aussi bien dire de celui-ci, dont nous avons fait le complément des *Nobles et des Vilains*, que

« Ce n'est pas bible losengière,
Mais fine et voire et droiturière,
Mirouer est à toz gens. »

Quel qu'il soit, c'est au lecteur qu'il appartient d'en juger.

A. CH.

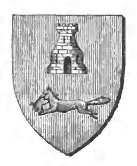
Evreux, 10 avril 1858.





I

DES NOBLES ET DE LA NOBLESSE



La nature ne fait pas les *nobles* ni les *roturiers :* la condition qu'elle donne aux hommes est d'être *libres*. Et si nous remarquons d'autre différence entre eux, elle est

plutôt un effet de l'autorité souveraine, une récompense de la vertu, ou l'exécution des loix civiles, qu'un privilége de la naissance...

« Ce serait donc une erreur de croire que la nature se mêlât de la différence des conditions; c'est un pur ouvrage de l'autorité du prince et des loix civiles, qui ont établi certains moyens par lesquels on fait la distinction des états et des personnes.

« Ce n'est pas que la noblesse n'ait un fondement réel : la *vertu* en étant la véritable source, la personne en qui elle est reconnue porte en soi la cause essentielle et naturelle de cette illustre qualité.

« Mais cela seul ne lui suffit pas : il faut un aveu public de cette vertu, un sceau et une impression qui en laissent un témoignage authentique. Et comme en France il n'appartient qu'au roi de le donner, parce qu'il ne se trompe pas dans ses jugements, ou (ce qui est mieux) qu'il n'y trouve point de contradicteur, c'est aussi à la majesté seule à qui, par les maximes du royaume, il appartient d'*anoblir*.

« Et certes, il était bien expédient que ce fût un droit de souveraineté; les hommes, naturellement jaloux de la vertu d'autrui, se seraient rarement accordés sur un tel point; ou bien il serait arrivé que chacun, se flattant, se fût cru assez vertueux pour prétendre d'être estimé noble; de sorte que ceux qui auraient mérité un tel titre eussent été privez par un effet d'envie de la récompense qui

leur était due, et la vanité des autres les eût fait plaindre sans raison de l'injustice de l'opinion publique.

« Ce n'est pas, au reste, par une seule voie que le prince rend ce témoignage de la *vertu* de ceux en qui il reconnaît un mérite particulier : il le donne ou par des *lettres d'anoblissement*, ou par la collation des grands offices, ou par l'investiture des fiefs de dignité ! C'est à ces trois moyens que se rapportent tous les titres primordiaux de *noblesse*, dont il faut justifier par une preuve littérale, ou par des présomptions équivalentes. » (De la Roque, *Traité de la Noblesse.*)

On lit dans un rapport fait au P. Letellier, confesseur de Louis XIV, sur les mœurs de la cour et de la ville, en 1709, ces renseignements sur la noblesse :

« Paris, vaste cité, est composé d'abord de la haute noblesse du royaume, qui presque toute y a un hôtel ou du moins un logement. Vient ensuite la noblesse citadine proprement dite. Celle-ci provient d'échevinage ou d'autres charges municipales, magistrales ou administratives. Parmi elles, on signale comme faisant bande à part les familles parlementaires ; ces familles croissent en prétentions de jour en jour ; déjà les présidents à mortier refusent de céder le pas aux ducs et pairs. Ils

prennent le manteau ducal dont *Messieurs* (expression employée pour désigner les parlementaires) chargent et surchargent leurs écussons. Le duc de Saint-Simon voulait que j'empêchasse cette usurpation; je n'ai eu garde : il serait imprudent de se brouiller avec cette magistrature souveraine, prépondérante, et à la veille de grandir encore, si ce qu'on n'ose prévoir, et à quoi il faudrait s'aviser de parer, venait à frapper la France. Je laisse donc au grand banc (les présidents) et couronne et manteau. » (J. Peuchet, *Mémoires tirés des archives de la police de Paris.*)

« On distingue en France la noblesse de robe de la noblesse d'épée, la nouvelle de l'ancienne, la grande de la petite, et la noblesse de naissance de la noblesse d'office et de dignité. » (Ménestrier.)

« En France on appelait *noblesse* de *robe* celle qui avait commencé par la robe, quoiqu'elle eût souvent beaucoup de services militaires; et *noblesse* d'*épée* celle qui n'avait point de principe connu, ou qui avait commencé par les armes, quoiqu'elle eût souvent des services de robe. En sorte que le maréchal de *Catinat* était un noble de robe, et le garde des sceaux d'*Argenson* un noble d'épée.

« En effet, l'avocat Catinat devint le maréchal de Catinat. — Le président Maupeou a été fait d'emblée colonel du régiment de Bourgogne. — Et le président Rosambo, officier à hausse-col des mousquetaires. — Tandis qu'en sens contraire, le chevalier de Nicolaï, colonel de dragons, est devenu président de cour souveraine. A beaucoup de Français, surtout parmi les nobles, on pourrait appliquer l'ancienne devise :

« *Utrique aptissimus ensi, Themidis et Martis.* »

(Toustain.)

La noblesse de robe avait par moment la vanité de se croire d'un plus haut mérite que la noblesse militaire. Elle puisait les motifs de son orgueil dans le mérite de son instruction. Ces deux nuances de noblesse pouvaient bien se reprocher d'avoir en plusieurs occasions frappé beaucoup d'innocents, bien qu'un magistrat, dans une discussion, dit à un homme d'épée : « Convenez que vous avez répandu plus de sang que je n'ai répandu d'encre. » (*Id.*)

« J'ai voulu connaître la masse de la noblesse française, dit l'abbé Coyer. Les oracles que j'ai interrogés ne m'ont répondu que par leur embarras. Si j'avais demandé combien il y a de voitures élégantes dans cette capitale, combien il a paru de

nouvelles modes depuis le commencement de ce règne, on me l'aurait dit. Au défaut d'un calcul exact, l'approximation est ici nécessaire.

« La France dans sa surface, dit cet abbé, contient trente mille lieues carrées, sans y comprendre la Lorraine, qui a aussi sa noblesse. Chaque lieue carrée présente à peu près deux maisons nobles, que l'on peut regarder comme deux berceaux pour six gentilshommes, compensation faite du fort et du faible. — Somme toute, cent quatre-vingt mille. Mais il en est encore un plus grand nombre répandu dans les villes, surtout depuis que pour la commodité des citoyens la noblesse s'achète. Pour ne rien outrer, restons plutôt au-dessous de la réalité, et ne donnons à l'ordre de la noblesse que trois cent soixante mille individus. » *(La Noblesse commerçante, 1786).*

« L'accroissement indiscret et trop nombreux d'un ordre supérieur et privilégié peut aussi bien contribuer à l'affoiblissement de l'Etat, que le feroit une trop sensible diminution du même ordre. Cette augmentation funeste (par les intrus) ne tendroit à rien moins qu'à saper toute autre prééminence ou prérogative que celle d'une faveur arbitraire; et venant à renverser toute distinction d'ordre, toute espèce de classification politique et légale, elle ne laisserait bientôt plus voir dans l'Etat que les deux seules portions de sujets qu'on

remarquoit à Rome, aux jours de sa décadence : les riches et les pauvres. » (Toustain, *Supplément de l'Opuscule sans titre.*)

« Celuy qui se dit gentilhomme en doit faire la preuve : car combien que chacun soit estimé libre, il n'est pas estimé noble.

« Mais nous tenons en France qu'il suffit de vérifier que nos pères et ayeux ont vescu noblement, qu'ils ont suivi les armes, ont esté capitaines, lieutenants, enseignes, guidons, hommes d'armes, ont tenu offices ou dignitez nobles, ont fréquenté les gentilshommes, en ont porté l'habit, et leurs femmes celuy de damoiselles : n'ont esté cottisez à la taille : ains ont été réputez pour nobles au pays.

« Ce qui se vérifie par le règlement baptismal — par les contrats de mariage et autres tiltres publicqs — Item par les extraits des rosles de montres et des comptes rendus en la chambre par les thrésoriers des guerres — Item par les inscriptions des temples et lieux publicqs — Item par tesmoings pour le regard de la vie noble des pères et ayeulx, mais non par la généalogie et dignité qui ne se doit vériffier que par tiltres et inscriptions, sinon que ce fust une dignité donnée par le roy au retour d'un assault de ville.

« Or il n'est pas besoin que les tesmoins disent avoir cogneu le bisayeul ou autres prédécesseurs,

ny qu'ilz fussent tenus et réputez gentilzhommes, combien qu'il soit à propos qu'ils rapportent avoir ouy dire que *lesdits prédécesseurs estoient gentilshommes et vivoient noblement, qu'ils avoyent armoiries semblables*, et que les père et ayeul ont esté conduits au cercueil avec telles armoyries, *d'autant que les ignobles n'en ont point.* » (Florentin de Thierriat).

« Autrefois la noblesse étoit une récompense de la vertu, aujourd'hui elle est devenue une tradition de la fortune, et souvent une récompense du vice. (Vingt ans de belles actions ne peuvent faire un noble, et vingt ans de concussions en font mille). Telles recommandations ont eu le même pouvoir, et autrefois un roturier justement recherché pour la noblesse, présentant à M... une lettre d'un... après l'avoir leuë — Monsieur, lui dit-il, soyez en repos, voilà une lettre qui pourroit faire cent gentilshommes. » (Saint-Evremont.)

L'annotateur des *Essais sur la noblesse par le comte de Boullainvilliers* fait une curieuse remarque à l'occasion du jeu de cartes, inventé, dit-on, en 1392, pour amuser la mélancolie du roi Charles VI : cartes dont nous nous servons encore aujourd'hui, à quelques changements près.

« On trouve dans ce jeu, dit-il, l'abrégé de toute

la constitution d'un Etat : les rois, les reynes, les dames titrées (qu'on peut y avoir ajoutées sous Anne de Bretagne, Charles VIII et Louis XII) — La *noblesse* est représentée par les *valets;* l'état ecclésiastique par les *cœurs;* les gens de guerre par les *piques;* la bourgeoisie par les *carreaux;* les laboureurs et gens de campagne par les *treffles.* »

Voilà, certes, une symbolique du jeu de cartes assez impertinente. Qu'en aura pensé la noblesse d'alors ? (Note 277 de l'édit. d'Amsterd. de 1732.)

« L'an 1660, dit le P. Ménestrier, M. de Brianville fit un jeu de cartes du blason sur la forme de ceux de l'histoire et de la géographie, et comme il avoit composé ce jeu des armoiries des princes du Nord, d'Italie, d'Espagne et de France, la rencontre fâcheuse des armoiries de quelques princes sous les titres de *valets* et d'*as* lui firent des affaires. Les planches furent saisies par des magistrats ; il fut obligé de changer ces titres *odieux* en ceux de princes et de chevaliers. Son ouvrage fut après cela bien reçu, et il s'en fit plusieurs éditions. » (*Jeu de cartes du blason.*)

« Pour être *quelque chose,* une grande partie de la noblesse reste dans le *rien.* » (L'abbé Coyer.)

Ce qui rappelle ces deux vers de la Fontaine :

« J'ai déjà dit que j'étois gentilhomme
Né pour chômer et pour ne rien savoir. »

« La plupart des nobles rappellent leurs ancêtres à peu près comme un *cicerone* d'Italie rappelle Cicéron. » (Chamfort.)

« On voit des gentilshommes chez les princes qui n'ont rien de noble que leur naissance ; à la vérité l'un s'est trouvé dans des batailles, l'autre dans des siéges ; ils parlent de campements, de parti et de choses semblables, mais ils ignorent les règles les plus simples de la société : ce sont des esprits féroces, des hauteurs mal placées, une fade vanité, une mauvaise gloire, et quelquefois des chaleurs et des contestations sur un bataillon et sur des lignes remplissent leur conversation, parlant tous à la fois sans égard et sans politesse. » (Saint-Evremont.)

« Il suffit de n'être point né dans une ville, mais sous une chaumière répandue dans la campagne, ou sous une ruine qui trempe dans un marécage, et qu'on appelle château, pour être cru noble sur parole. » (La Bruyère.)

« Temps heureux où la noblesse étoit un gage que la fortune donnoit à la vertu ! Temps malheureux où elle est devenue un droit de s'abandonner à toute sorte de vices ! Cependant descendu d'ayeux illustres par leur mérite, et salir sa naissance par des infames, *c'est comme*, dit un comique, *être au nombre de ces enfants qui ne sont point parents de leurs pères.* » (Saint-Evremont.)

« J'aime mieux de Créon la vertu toute nue,
Que tout ce faux éclat dont tu frappes ma vue :
De son mérite seul Créon fait son appuy,
Au lieu que tu dois tout au mérite d'autruy.
Ce petit citoyen, de quelque lieu qu'il vienne,
Commence sa noblesse et tu finis la tienne.
Tu fus noble il est vrai ; mais qu'ay-je à faire, moy,
De chercher tes ayeux au camp de Godefroy ?
J'auray droit de traiter ta noblesse d'atôme
Tant que tu traiteras la vertu de fantôme :
A quoi bon me citer ces guerriers si fameux,
Ils ont tout fait pour toy, mais qu'as-tu fait pour eux
Héritier de leur sang, et non pas de leur gloire,
Tu vas rayer leur nom du temple de mémoire.
Le sang de ces dompteurs du Jourdain et du Nil,
Ce sang si glorieux à quoy se réduit-il ?
Je veux bien le porter jusqu'au degré suprême :
Mais toy, rens-toy justice et te dis à toy-même,

Qu'au moins tu nous fais voir assez mal à propos
L'âme d'un crocheteur dans le sang des héros. »

(Anonyme, *Satyre sur la véritable et fausse Noblesse*, 1708.)

« Les courtisans et ceux qui vivaient des abus monstrueux qui écrasaient la France, sont sans cesse à dire qu'on pouvait réformer les abus sans détruire comme on a détruit. Ils auraient bien voulu qu'on nettoyât l'écurie d'Augias avec un plumeau. » (Champfort.)

« Si la naissance donne un certain rang, il ne sert souvent qu'à faire éclater la petitesse d'un génie borné, et la bassesse d'un cœur peu noble, dans un homme qui n'a rien de grand que le nom qu'il porte et qu'il déshonore. » (Le P. Palu, *des Fins dernières de l'homme.*)

« Ce qui augmente encore notre douleur, fait dire aux nobles un pamphlet de 1789, c'est de voir des faux frères qui nous ont abandonnés ; une noblesse du Dauphiné, qui a osé lever l'étendard contre nous-même ; une noblesse du Roussillon, qui ne rougit pas de s'unir au Tiers-État ; une noblesse de Lorraine, qui va jusqu'à l'aduler en lui

disant qu'il constitue la nation, qu'il en est la partie la plus saine et la plus utile. Ah ! Seigneur, ici nous redoublons nos cris, et surtout quand nous apprenons que des évêques, dont on loue la science et la piété, adoptent ce même langage et les mêmes principes. » (*Le* De Profundis *de la Noblesse et du Clergé*, 1789.)

———

Quelle leçon donnait à certains nobles de son temps le grand Corneille, quand il traçait la scène suivante dans la comédie du *Menteur* :

GERONTE.

Êtes-vous gentilhomme ?

DORANTE.

Ah ! reucontre fascheuse !
Estant sorti de vous la chose est peu douteuse.

GERONTE.

Croyez-vous qu'il suffit d'estre sorty de moy ?

DORANTE.

Avec toute la France aysément je le croy.

GERONTE.

Et ne sçavez-vous point avec toute la France,
D'où ce tiltre d'honneur a tiré sa naissance,
Et que la vertu seule a mis en ce haut rang
Ceux qui l'ont jusqu'à nous fait passer dans leur sang ?

DORANTE.

J'ignorerois un point que n'ignore personne,
Que la vertu l'acquiert, comme le sang le donne.

GERONTE.

Où le sang a manqué, si la vertu l'acquiert,
Où le sang l'a donné, le vice aussi le pert.
Ce qui naist d'un moyen périt par son contraire,
Tout ce que l'un a fait, l'autre le peut défaire,
Et dans la lâcheté du vice où je te voy
Tu n'es plus gentilhomme estant sorty de moy.

DORANTE.

Moy?

GERONTE.

Laisse-moy parler, toy, de qui l'imposture
Souille honteusement ce don de la nature,
Qui se dit gentilhomme, et ment comme tu fais,
Il ment quand il le dit, et ne le fut jamais.
Est-il vice plus lasche? est-il tache plus noire,
Plus indigne d'un homme élevé pour la gloire?
Est-il quelque foiblesse? est-il quelqu'action
Dont un cœur vrayment noble ait plus d'aversion,
Puisqu'un seul démenty luy porte une infamie,
Qu'il ne peut effacer s'il n'expose sa vie,
Et si dedans le sang il ne lave l'affront
Qu'un si honteux outrage imprime sur son front?

(Acte V, sc. 3.)

« Pour juger ce que c'est que la noblesse, disait M..., il suffit d'observer que M. le prince de Turenne, actuellement vivant, est plus noble que M. de Turenne, et que le marquis de Laval est plus noble que le connétable de Montmorency. (Chamfort.)

« Le besoin d'argent a reconcilié la *noblesse* avec la *roture*, et a fait évanouir la preuve des quatre quartiers. » (La Bruyère.)

« A combien d'enfants serait utile la loi qui déciderait que c'est le ventre qui anoblit ! Mais à combien d'autres serait-elle contraire ! » (*Id.*)

« Il y a peu de familles dans le monde qui ne touchent aux plus grands princes par une extrémité, et par l'autre au simple peuple. » (*Id.*)

« Il y a des gens qui n'ont pas le moyen d'être nobles. » (*Id.*)

« Il y en a de tels, que s'ils eussent obtenu six mois de délai de leurs créanciers, ils étaient nobles. » (*Id.*)

« Quelques autres se couchent roturiers et se lèvent nobles. » (La Bruyère.)

On trouve dans l'armorial, registre 1er; 2e partie, page 724, le *mémoire de ce qu'il est nécessaire de faire pour être reçu page du roi dans sa grande écurie*.

Et on y lit entre autres ce passage :

« Pour être admis au nombre des *pages* que Sa Majesté *fait élever dans la grande écurie*, il faut être d'une noblesse ancienne et militaire, au moins depuis l'an 1550, conformément à l'intention du roi expliquée précisément, et contenue dans l'ordre qui est ci-après joint à ce mémoire.

« Celui qui sera agréé pour y être reçu doit représenter en original à M. d'Hosier, juge général d'armes de France, chevalier de l'ordre du roi, son conseiller, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, *généalogiste* de la maison et des *écuries* (*sic*) de Sa Majesté et de celles de la reine, les titres qui établissent la preuve de son ancienne noblesse, etc., etc.

« C'est au renouvellement de la livrée que les *pages* entrent ordinairement; et on ne les reçoit pas qu'ils n'aient environ 15 ans, *qu'ils ne soient bien faits*, et connus pour être de bonnes mœurs. »

Il n'y a pas à se méprendre sur le sens de ce qui

précède. Oui, sous Louis XIV encore, et même jusqu'au moment de notre grande révolution, la grande et la petite écurie du roi étaient les écoles où les familles nobles s'efforçaient de faire entrer leurs enfants pour en faire des *cavaliers* accomplis. Seulement il était à craindre, comme le remarque un des écrivains du journal de Trévoux, que les jeunes gentilhommes ne s'imaginassent trouver dans cette perfection des exercices du corps toute la perfection de la noblesse, comme aux temps anciens où le cavalier et son cheval recevaient à peu près la même éducation. Car il n'était question pour l'un comme pour l'autre que de courses et de tournois ; il n'y avait nul exercice de l'esprit, tout était pour le corps.

« Les administrateurs du domaine, gens fort zélés pour la pureté de la noblesse, parce qu'elle ne payait pas le *franc-fief*, droit domanial sur lequel, comme sur tous les autres, il leur revenait une certaine quotité, pouvaient dire à beaucoup de *bourgeois gentilshommes* qui ne voulaient pas être *gentilshommes*, mais qui, pour parler en termes héraldiques, n'étaient pas bien *armés :* — Vous, monsieur le soi-disant *marquis*, le soi-disant *noble*, vous n'avez pas des ayeux qui aient versé leur sang pour l'État, ou qui aient jugé dans les

hautes cours, ou administré les grandes villes, ou qui aient donné de l'argent comme secrétaires du roi, ni même comme trésoriers de France. Vos ayeux n'ont que fertilisé plusieurs milliers d'arpents sablonneux, retiré plusieurs cantons de dessous les eaux, inventé la charrue à soc mobile, inventé le métier à tricot, la navette volante, la fabrication de l'acier artificiel, ouvert au commerce des régions inconnues, défendu, sauvé cent innocents, guéri des milliers de malades, peint la vie de saint Bruno, sculpté le vœu de Louis XIII, composé la partition d'*OEdipe*, fait le *Code civil*, la *Henriade*, l'*Esprit des lois* : au franc-fief, à la taille ! et sans replique! » (Alexis Monteil, *Traité des matériaux manusc.*, etc.)

On lit dans *le* De Profundis *de la Noblesse* (1789), cette tirade véhémente :

« Nous n'aurions pu jamais nous persuader qu'il viendrait un temps où le Tiers-Etat marcherait sur la même ligne que nous, se trouverait assis à nos côtés; nous, dont les équipages, les fauteuils, les dais, les coussins étaient autant de distinctions qui annonçaient au Tiers-Etat de ne pas nous approcher.

« Où sera pour lors ce discernement établi dans tous les âges et qui, depuis la première race de

nos rois, distingue le noble du petit, le seigneur de son vassal? Ainsi l'arche de Noé renfermait le roitelet et le paon, la souris et l'éléphant, la taupe et le lion. Quel amalgame! L'idée seule en paraît révoltante.

« Anathème à celui qui ouvrit l'avis d'états généraux, composé de bourgeois et d'artisans, assimilés pour le nombre à la noblesse ainsi qu'au clergé.

« Si tous les nobles que la mort ravit pouvaient se reproduire, de quel étonnement ne seraient-ils pas saisis en se voyant confondus avec leurs vassaux, leurs ouvriers. A cet aspect ils rentreraient à coup sûr dans leurs tombeaux, plus satisfaits d'y être que de vivre à l'unisson des plébéiens. N'était-ce donc pas assez pour le plébéien d'avoir osé produire dans le clergé des Sirmond, des Malebranche, des Bourdaloue, des Mabillon, des Nicole, des Mascaron, des Fléchier, des Massillon, des Surian, des Ximenès, des papes même, dont l'éloquence et l'érudition surpassèrent ce qu'il y eut de plus noble dans l'état ecclésiastique? On ne voit que trop souvent le Tiers-Etat s'élever au-dessus des meilleurs gentilshommes par un mérite personnel, se frayer par le talent une route qu'une naissance obscure ne lui eût jamais ouverte. On lui passait sans murmurer ces privilèges sur la noblesse, et maintenant il s'en prévaut pour aller de pair avec nous.

« Serait-il jaloux des *titres* d'*altesse*, d'*excellence*, de *monseigneur* que l'usage a créés, que nos dignités nous ont dévolus ?

« Ce qu'il y a de plus humiliant pour nous, c'est qu'on ne se prosterne plus devant ces titres comme autrefois. »

Si les plébéiens, si ces enfants du peuple ont des défauts, le souvenir en meurt avec eux et ne va guère au delà des contemporains. Dans les familles nobles, au contraire, comme le fait remarquer Alex. Monteil (1), ce souvenir vit durant plusieurs siècles :

« Depuis combien de temps ne dit-on pas et combien de temps ne dira-t-on pas encore :

« Dissolution des Castellane;
« Malice de Barras ;
« Inconstance de Reaulx ;
« Envieux de Candale ;
« Tricherie des Dubreuil ;
« Déloyauté des Beaufort;
« Vanterie des Boniface. »

Il est probable que les familles ont aujourd'hui remplacé ces défauts par des qualités, et laissé aux

(1) *Hist. des Franç. des div. états.* — xv[e] s.

généalogistes et héraldistes ces curieux dictons dont ceux-ci ornent leurs travaux.

« La noblesse est belle, mais c'est un bien fortuit et venu de nos ancêtres. La richesse est avantageuse, mais dépend des caprices de l'aveugle fortune. La gloire est vénérable, mais incertaine et de peu de durée. La santé précieuse, mais variable. La force utile et désirable, mais facile à perdre et commune aux animaux. — La sagesse est la seule qualité divine et immortelle en nous. » (Plutarque.)

« Il est de ces mortels favorisés des cieux,
Qui sont tout par eux-mêmes et rien par leurs ayeux. »
(Voltaire.)

« Qui en voudroit croire nostre menue noblesse des champs, dit le jurisconsulte Charles Loyseau, elle s'attribue tant de priviléges, qu'il lui faudroit composer un droit à part, assigner un pays à part en ce monde et un paradis à part en l'autre; car l'insolence des menus gentilshommes des champs est si grande (je ne parle point de ceux qui ont esté nourris en cour et notamment des grands), qu'il n'y

a pas moyen de vivre en repos avec eux, et eux-mesmes ne peuvent demeurer d'accord les uns avec les autres; ce sont des animaux sauvages, oyseaux de proye qui n'ont autre exercice que de courir sus aux paisibles, de vivre de la substance d'autruy, et enfin de se persécuter l'un l'autre. » (*Œuvres*, liv. II, ch. v.)

« Quel est le patriote le plus estimable? Est-ce *Orgon*, qui fait subsister deux cents personnes par les travaux de ses manufactures et par les embarquements de ses marchandises; ou très-haut et très-puissant seigneur le *marquis* de la Canardière, dont tout le mérite à soixante ans est d'avoir tué dans sa vie onze cents perdreaux au vol, fouetté quatre cents lièvres et fait mettre trois paysans au carcan, devant sa gentilhommière, pour avoir été surpris à tendre des lacets dans sa garenne? Voilà un personnage fort utile et bien digne de l'encens dont on le parfume à sa paroisse. » (Anonyme, *Tableau du siècle*, Genève, 1760.)

« M. de ....., très-bon gentilhomme, se trouvoit en Hollande, dépourvu d'argent et de tout secours. Il s'adressa aux bourgmestres d'une certaine ville pour demander de l'emploi.

— A quoi êtes-vous propre? Quelle est votre industrie? Quels sont vos talents? lui disent ceux-ci.

— Je suis gentilhomme, répondit M. de....., et voilà mes titres.

— Hé bien! répliquèrent les bourgmestres, portez vos titres à la banque. » *(Dict. d'anecd.)*

« Combien de nobles orgueilleux qui ne connoissent que leur arbre généalogique, et semblent jeter un œil de mépris sur le cultivateur intelligent et l'artiste industrieux. »

On sait que le poëte Saint-Amand était fils d'un gentilhomme verrier, et probablement parce qu'il tranchait du gentilhomme, Mainard fit cette épigramme contre lui :

« Votre noblesse est mince,
Car ce n'est pas d'un prince,
Daphnis, que vous sortez ;
Gentilhomme de verre,
Si vous tombez à terre,
Adieu vos qualitez. »

« *Réhabilitations :* mot en usage dans les tribunaux, qui a fait vieillir et rendu gothique celui de *lettre de noblesse*, autrefois si français et si usité. Se faire réhabiliter suppose qu'un homme devenu riche originairement est noble, qu'il est d'une nécessité plus que morale qu'il le soit ; qu'à la vérité son père a pu déroger ou par la charrue, ou par la houe, ou par la malle, ou par les livrées ; mais qu'il ne s'agit pour lui que de rentrer dans les premiers droits de ses ancêtres, et de continuer les armes de sa maison, les mêmes pourtant qu'il a fabriquées et tout autres que celles de sa vaisselle d'étain : qu'en un mot, les lettres de noblesse ne lui conviennent plus, qu'elles n'honorent que le roturier, c'est-à-dire celui qui cherche encore le secret de devenir riche. » (La Bruyère.)

Alexis Monteil, dans son *Traité des matériaux manuscrits*, cite cinq *mémoires* qu'il a recueillis *sur la noblesse antérieure à la révolution*, et dit que l'auteur d'un de ces mémoires veut n'admettre la transmissibilité de la noblesse acquise par charges qu'au fils aîné de l'acquéreur, et qu'à la condition qu'il prouvera qu'il est *digne d'être noble* et d'obtenir des lettres de maintenue.

« Robespierre, au fort de la terreur, monta à la tribune et empêcha la proscription de ceux qui avaient acheté la noblesse; incontestablement ce jour-là Robespierre fut roi. » (Alexis Monteil, *Traité des matériaux manuscrits.*)







II

DES NOMS ET DES PARTICULES



1429.

CHEZ nos aïeux, avons-nous dit quelque part, comme chez plusieurs peuples de l'antiquité, le nom, alors tout personnel, était à la fois une appellation et un signalement physique ou moral. Toujours significatif, le nom

devait peindre l'individu sans déguisement aucun : il était parfois brutal, mais il était toujours fidèle. Ainsi, ceux à qui on avait imposé les noms de le Porc, le Louche, le Têtu, le Doux, le Fort, le Gentil, etc., etc., c'est que telle était leur manière d'être. Mais, quand les noms devinrent héréditaires (au commencement du XIIe siècle), il s'ensuivit un contre-sens ; car les descendants durent se charger d'un vice, d'une qualité ou d'une profession qui n'allait ni à leur nature ni à leur position ; c'est ainsi que de nos jours nous voyons un Boulanger, notaire ; un Lesueur (*sutor*), peintre au lieu d'être cordonnier ; un Lefèvre (*faber*), pâtissier au lieu d'être forgeron ; un Lebon, très-méchant ; un Lefort, bien faible ; un Leblanc, fort noir ; un Maréchal, juge de paix ; un Arrachequène, qui n'arrache rien du tout ; un Leborgne, qui a ses deux yeux ; un Lebossu, parfaitement droit, et mille autres personnes qui n'ont rien retenu des conditions attachées au nom que leur transmit le premier auteur de leur lignée. Par conséquent, ce sont autant d'appellations qui n'ont plus leur raison d'être.

Singuliers caprices du hasard ! Des noms que nous avons vus s'écarter de leur signification primitive y sont fortuitement ramenés, après bien des vicissitudes. Tel, avons-nous dit, qui s'appelle Boulanger et exerce la profession de notaire ou toute autre, aura un descendant revenu au berceau de la famille, c'est-à-dire au *pétrin* originaire. Un Lesueur (*sutor*), dont un des aïeux aura été peintre

ou tailleur, peut très-bien reprendre la *forme* et le *tire-pied* patronymiques. Un Lefebvre *(faber)*, pour ne pas déroger au nom qu'il porte, se rapprochera de la *forge*, ou de l'*enclume* dont tant d'autres se sont éloignés ; et, placé ainsi dans les vraies conditions de son nom, il pourra glorieusement tirer son soufflet et mettre sur son enseigne : *Fit faber fabricando*, ce qui veut dire : « *On n'est vraiment le Febvre qu'en forgeant.* »

Combien d'individus encore le hasard ne rattache-t-il pas à leur nom, pour les qualités bonnes ou mauvaises, au physique comme au moral? Une personne munie de ses deux yeux, quoique appelée le Borgne, peut retomber accidentellement dans les conditions de son nom, comme cela s'est vu pour le Louche, le Bossu, le Fort, le Bon, le Doux, et tant d'autres que des circonstances plus ou moins singulières ramènent ou point de départ du nom patronymique.....

Aux xve et xvie siècles, nous remarquons que les surnoms et les sobriquets se multiplient et viennent ajouter parfois un trait satirique à un nom qui a le tort de n'être pas assez significatif ; ainsi on rencontre un Jean Bosquet dit *Gentil Homme ;* un Robin Bosquet dit le *Villain ;* Jehan le Bigot dit *Happart ;* Jehan le Gracieux dit *Tombelayne ;* Jacquet dit *Bouchard ;* Jean dit *Coquin ;* Guillaume Ferrant dit

Feuillet; Robin dit *Bouilly;* Jean de Beauvais dit *Poost;* Miquelot dit *Barbe;* Philippot Viard dit *Bouret*, etc.

Il ne faudrait pas croire que les noms cités ci-dessus, et tant d'autres du même genre que nous avons omis, n'étaient portés que par des roturiers, et que la noblesse se parait de noms mieux choisis : ce serait une erreur. Seulement, quand un gentilhomme ne se trouvait pas bien appelé, il avait une ressource que n'avait pas le roturier : c'est qu'il se débarrassait de son nom pour ne prendre que celui de sa terre. Mais ce moyen était pratiqué particulièrement par les *anoblis, moyennant finances*, qui, plus que les nobles de race, étaient intéressés à faire disparaître un nom d'origine roturière.

Si les gentilshommes et les anoblis avaient, comme nous l'avons dit, la faculté de cacher leur nom patronymique derrière un nom de terre, la plupart d'entre eux n'échappait pas pour cela aux surnoms et aux sobriquets : il fallait une sorte de dédommagement à la malignité publique. Ainsi voyons nous, dès les premiers temps de la noblesse féodale, des chevaliers et des écuyers des meilleures familles de France soumis sous ce rapport à la loi commune. Tels sont un Jean de Mailly dit *Maillet;* un Jean de Cramaille dit *le Borgne;* un Jean de Chambly dit *Gris-Mouton;* un Jean de

Beauvillier dit *le Bœuf;* un Jean de la Trémouille dit *Trouillard;* un Jean de Vieupont dit *Harpin;* un Jean de Garencière dit *le Baveux*, etc., etc.

Pouvait-il en être autrement, quand les têtes couronnées elles-mêmes n'étaient pas à l'abri de ces traits décochés par l'esprit populaire. Que de surnoms ont accompagné les lis depuis Clodion *le Chevelu* jusqu'à Louis *le Désiré!* S'il nous était permis de sortir des bornes étroites dans lesquelles nous nous sommes renfermé, c'est alors que nous montrerions dans toutes les provinces le sobriquet poursuivant insolemment la noblesse titrée. Qu'on nous permette, pour la curiosité du fait seulement, quelques citations d'épithètes satiriques. Qui ne connaît Robert *Courte-Heuse* et Jean *Sans Terre*, ducs de Normandie; Philippe de France dit *Hurepel*, comte de Clermont; Raoul le *Lépreux*, comte de Vermandois; Robert III *Gatebled*, comte de Dreux; Herbert *Eveille-chien*, comte du Mans; Thibault *le Tricheur*, comte de Blois; Geoffroy dit *Grise-Gonelle*, comte de Vendôme; Renaud *le Borgne*, comte de Bar; Godefroy *le Bossu*, duc de Lorraine; Hugue Maurice, surnommé *le Décousu*, seigneur de Montboissier et frère de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny; Guillaume *au Court-nez*, comte de Toulouse; Guillaume *Tête-d'Étoupes*, comte de Poitou; Archambaud dit *Jambes-Pourries*, vicomte de Turenne; Bernard dit *le Louche*, comte d'Armagnac; Jean II *le Bossu*, aussi comte d'Armagnac, et tant d'autres que nous supprimons

crainte de fatiguer le lecteur. *(De l'Imposition des noms au moyen âge*, dans la vicomté de Pont-Audemer.)

La manie de vouloir changer son nom n'est pas neuve : car Martial s'est diverti d'un nommé *Cinnamus*, qui, voulant se faire appeler Cinna pour se rehausser après s'être vu riche, faisait le chevalier romain de barbier qu'il était auparavant ; voici les vers de ce poëte :

> « *Cinnam, Cinname, te jubes vocari.*
> *Non est hic, rogo, Cinna barbarismus?*
> *Tu, si Furius ante dictus esses,*
> *Fur ista ratione dicereris.* »

ainsi paraphrasés par M. E.-F. Simon, ancien bibliothécaire du Tribunat :

> « Ton père est, nous assure-t-on,
> Un bon faiseur de baromètre :
> Dans son métier tu prends un nom,
> Et tu te fais titrer *baron*,
> En partageant le diamètre
> D'un ouvrage de sa façon :
> Moyen pour sortir de la tourbe,
> Qui décèle un homme de cœur.
> Ainsi l'on t'appellerait fourbe
> Si ton père était fourbisseur. »

Il est bon de savoir aussi, pour mieux comprendre la plaisanterie de Martial, que chez les anciens on raccourcissait son nom quelquefois pour paraître plus noble et plus qualifié. D'autres au contraire l'allongeaient, témoin ce Simon dont parle Lucien dans son *Dialogue du Songe*. Tant qu'il avait été gueux et misérable, il ne s'était appelé que *Simon*, mais s'étant vu un gros seigneur après une riche succession, il se fit appeler *Simonide*. Il se plaignait de l'injure qu'il prétendait que lui faisaient ceux qui ne l'appelaient que *Simon*, mutilation de Simonide faite pour le deshonorer. (Voy. t. II *des Jugements des sçavants.)*

« On regarde un nom à peu près comme un habit. Est-il trop vieux, trop étroit, trop usé? on s'habille de neuf et l'on jette ses guenilles. » (Paul Lacroix.)

« Monsieur, dit un père indigné à son fils qui s'était attribué le nom d'une ferme, je ne croyais pas que le nom du lieu où je fais élever des vaches, des poules et des canards, fût plus glorieux à porter que celui de notre famille, où la probité et l'honneur sont héréditaires depuis tant d'années; faites-vous donc une autre famille avec les animaux domestiques qui sont dans la ferme que vous êtes si fier d'avoir pour origine. » (Id., *l'Abeille impériale*, 1er août 1855.)

« Il y a aux environs de Toulouse, dit un Mémoire, dans l'ancien comté de Lauraguais, trois familles nobles du nom de V..... Ces trois maisons, bien que portant le même nom, n'ont entre elles aucune parenté. La première renie la seconde; la seconde ne veut pas de la troisième, et celle-ci demande récognition à ces deux-là, qui en disent fi!..... N'est-ce pas là l'histoire des diverses branches d'une famille. » (J. Peuchet, *Mémoires tir. des arch. de la pol. de Paris.*)

« Certaines gens, dit la Bruyère, portent trois noms de peur d'en manquer: ils en ont pour la campagne et pour la ville, pour les lieux de leur service ou de leur emploi. D'autres ont un seul nom dissyllabique, qu'ils anoblissent par des particules dès que leur fortune devient meilleure: celui-ci par la suppression d'une syllabe fait de son nom obscur un nom illustre; celui-là par le changement d'une lettre en une autre se travestit, et de *Syrus* devient *Cyrus*. Plusieurs suppriment leurs noms, qu'ils pourraient conserver sans honte, pour en adopter de plus beaux, où ils n'ont qu'à perdre par la comparaison que l'on fait toujours d'eux qui les portent avec ceux qui les ont portés. Il s'en trouve enfin qui, nés à l'ombre des clochers de Paris, veulent être Flamands ou Italiens, comme si la roture n'était pas de tous pays, allongent

leurs noms français d'une terminaison étrangère, et croient que venir de bon lieu c'est venir de loin. »

Le savant Ménage raconte, en traitant des hommes illustres de l'Anjou, qu'un Guillaume Lerat, natif de Villiers-Charlemagne, dans cette province, fâché, comme l'on croit, de porter le nom d'un animal immonde, se *surnomma* Lesrat. Ce personnage eut des emplois bien divers : il fut abréviateur du pape Clément VII, général de l'armée de l'Église sous ce pontificat, et depuis, docteur aux droits, conseiller au grand conseil, et enfin président et lieutenant général en la sénéchaussée et siége présidial d'Angers. (De la Roque, *de l'Origine des noms et surnoms.*)

Le même Ménage remarque encore dans la vie de Pierre Ayrault, lieutenant criminel d'Angers, que Jean Dorat, professeur du roi pour la langue grecque, changea son nom de Disnemandy, mot limousin qui signifie *Disne-matin*, en celui de Dorat ou Daurat, à cause d'un de ses ancêtres, ainsi appelé parce qu'il avait les cheveux blonds ; mais Jean Dorat, quoique d'une très-ancienne famille du côté paternel comme du côté maternel, était né pauvre ; il pensa avec raison qu'avec un nom

comme le sien (Dîne-matin), il serait mal reçu chez les riches, où l'on dîne tard, et qu'il devait s'en choisir un qui lui ouvrît plus facilement la porte des grands : ce qui lui réussit parfaitement. (De la Roque, *Traité de l'Orig. des noms et surnoms.*)

Voici un seigneur bien susceptible :

« Jean-André de Fourmestraux, étant *indigné* (le mot est joli) de voir des *roturiers* et *gens mécaniques* porter son nom, obtint permission de Philippe IV, roi d'Espagne, comte de Flandres, de prendre en *surnom* celui de sa seigneurie et de retenir ses armes. Les lettres en furent expédiées à Madrid, le 18 février 1663. » (*Id.*)

« Le 20 juillet 1581 furent enregistrées les lettres de commutation de nom, accordées à Claude Hideux, secrétaire de la chambre du roi, et permission de prendre le nom de des Vallées, adressée au prevôt de l'hôtel et au grand conseil. » (Brillon, *Dict. des Arrêts* t. IV, p. 525.)

« Les gens qui ont usurpé des titres et surtout le *de*, dit M. Léon Plée, sont peut-être au nombre de plusieurs centaines de mille. La manie de cette

usurpation prend toutes sortes de formes, quelquefois les plus innocentes. Tantôt c'est la syllabe DE qui fait partie du nom de famille et que l'on sépare progressivement de façon à en faire une particule; tantôt c'est une simple apostrophe que l'on insère d'abord comme par oubli (par mégarde), et qui devient bientôt patronymique. Beaucoup se contentent de se recommander à un saint du calendrier et de se canoniser eux-mêmes, comme disait un spirituel président, D'autres fois, on ajoute à son nom, en se mariant, le nom de sa femme; cela est reçu dans plusieurs provinces. Cela a lieu aussi dans les journaux, et notamment dans quelques-uns de ceux qui nous sont le plus opposés, à nous qui précisément sommes si indulgents pour les usurpations de particules. Je regarde et ne vois de tous côtés que des nobles: dans le corps médical, on prend le nom de son village; à la chambre des députés, on prenait celui de son département, et la France entière avait par acclamation anobli vingt fois le vénérable Dupont, en le baptisant noble malgré lui, sous le nom de Dupont de l'Eure. » (*Le Siècle*, 12 avril 1857.)

Les articles *le*, *la*, *de la*, *du*, *des*, qui sont inséparables des noms de qualité, menacent de faire soulever toute la noblesse. Ce sont d'étranges compagnons qui ont fait en leur temps de bons coups

dans le *Bellum grammaticale,* sous le pontif Léon, et qui se sont insinués dans les plus riches familles, sous promesse de les anoblir. Chacun fait la cour à ces articles ; et dès que l'on a fait quelque fortune dans le négoce ou la maltote, on ne manque pas de rechercher avec soin et avec empressement l'honneur de leur alliance. » (*Hist. des Ouvrages des savants*, nov. 1687.)

Que de gens qui ont usurpé la particule *de* espèrent avec le temps revendiquer une origine féodale. A ceux qui n'ont pas donné dans ce travers, nous leur répéterons ce sage conseil d'Etienne Arago :

« Aimez votre origine et restez-lui fidèle,
Enfant de la roture et baptisé par elle !
Songez, si votre nom a pour vous peu d'appas,
Qu'un *de* souvent l'allonge et ne l'anoblit pas. »

(*Les Aristocrates*, comédie.)

« Le jésuite Abraham s'étant échappé d'appeler en latin son confrère DE LA CERDA, LACERDAM, ce fier Espagnol, plus irrité de se voir enlever un article de son nom que si on lui avait arraché la moustache, s'est emporté avec tant de fureur contre ce pauvre Flamand, que personne depuis n'a osé s'y frotter. » (*Hist. des Ouvrages des savants*, 1687.)

« Epitaphe sur le capitaine Valore, qui ne vivait que de rapine et fut pendu :

« Cy-dessous gist un chevalier
Qui eut de l'ordre le collier
Avant que d'être gentilhomme.
Je ne sçay pas comme on le nomme,
Car il change de plusieurs noms,
Recherchez de tant de façons,
Avec *les, des, du, le,* ou *la*
Qu'il prenait par cy et par là,
Que son père fut des mois dix
Pour le cognoistre pour son fils.
. . . .
. . . . »

NOTA. Que *Falso* il se disait *cavaliero de l'ordre du Roy.* (Voir les épitaphes du seigneur des Accords, dans ses *Bigarrures et Touches.*)

« Un officier gascon, étant à l'armée, parloit assez haut à un de ses camarades ; comme il le quittoit, il lui dit d'un ton important : « Je vais dîner « chez Villars. » Le maréchal de Villars se trouvant derrière cet officier, il lui dit avec bonté : « A cause de mon rang de général et non à cause de « mon mérite, dites *monsieur de Villars.* » Le Gascon, qui ne croyait pas être si près de ce général, lui repartit sans paroître étonné : « Cadédis, on ne

« dit point *monsieur de César*, j'ai cru qu'on ne « devait pas dire *monsieur de Villars*. » (*Dict. d'Anecd.*)

« Un certain cavalier espagnol, noble comme le roi, catholique comme le pape, et gueux comme Job, étoit arrivé de nuit dans un village de France, où il n'y avait qu'une seule hôtellerie. Comme il étoit plus de minuit, il frappa longtemps à la porte de cette hôtellerie avant de pouvoir éveiller l'hôte; à la fin, il le fit lever à force de tintamarre. « Qui « est là ? » cria l'hôte par la fenêtre. — « C'est, dit « l'Espagnol, Don Juan Pedro, Hermandez, Rodri- « guez, de Villanova, comte de Malafra, cavallero « de Santiago y d'Alcantara. » L'hôte lui répondit aussitôt en fermant la fenêtre : « Monsieur, je suis « bien fâché; mais nous n'avons pas assez de « chambres pour loger tous ces messieurs-là. » (*Dict. d'Anecd.*)

CHRISALDE.

Je me réjouis fort, seigneur Arnolphe....

ARNOLPHE.

Bon,
Me voulez-vous toujours appeler de ce nom?

CHRISALDE.

Ah ! malgré que j'en aye, il me vient à la bouche,
Et jamais je ne songe à monsieur *de la Souche*.

Qui diable vous a fait aussi vous aviser,
A quarante et deux ans de vous débaptiser?
Et d'un vieux tronc pourry de vostre métairie,
Vous faire dans le monde un nom de seigneurie ?

ARNOLPHE.

Outre que la maison par ce nom se connoist,
La Souche, plus qu'Arnolphe, à mes oreilles plaist.

CHRISALDE.

Quel abus, de quitter le vray nom de ses pères,
Pour en vouloir prendre un basty sur des chimères ?
De la plupart des gens c'est la démangeaison ;
Et sans vous embrasser dans la comparaison,
Je sçais un païsan qu'on appelait Gros-Pierre,
Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux,
Et de M. de l'Isle en prit le nom pompeux.

ARNOLPHE.

Vous pourriez vous passer d'exemples de la sorte,
Mais enfin *de la Souche* est le nom que je porte ;
J'y vois de la raison, j'y trouve des appas,
Et m'appeler de l'autre est ne m'obliger pas.

CHRISALDE.

Cependant la pluspart ont peine à s'y soûmettre,
Et je voy mesme encore des adresses de lettres....

ARNOLPHE.

Je le souffre aisément de qui n'est pas instruit,
Mais vous...

CHRISALDE.

Soit. Là-dessus, nous n'aurons point de bruit,
Et je prendrai le soin d'accoustumer ma bouche
A ne plus vous nommer que monsieur *de la Souche.*

(Molière, *l'Ecole des Femmes.*)

Veut-on savoir quels sont les avantages d'un grand nom ?

« Chez un comte entiché de ses nobles ayeux,
Dont aucuns ferraillaient au siége de Damiette,
Bon homme, à cela près qu'il était ennuyeux,
Et conteur comme une gazette,
Le commandeur de *Mironton*,
Vint dîner avec un Gascon,
Portant épée, uniforme, épaulette,
Et le nom de *Castel-Redon.*
Monsieur le comte tenait table ;
Partant gens à dragonne, à plumet, à rabat,
S'y donnaient rendez-vous (pourvu qu'un nom notable,
Un titre au moins les décorât).
Le Gascon présenté, l'on demande sa race,
Ses ancêtres... enfin son nom ;
Du comte, c'était l'ordinaire préface.

« Cadédis ! dit *Castel-Redon*,
« Est-ce que quelqu'un peut ignorer ma maison ?
« Je descends pour le sûr des *comtes* de *Boccace*,
« Connus en Italie, autant et plus qu'Horace. »
Soudain le docte Amphitrion,
Plein pour ce nom fameux d'un respect très-profond,
En fait seoir le porteur à la première place ;
Tant il est bel et bon, quoi qu'on dise ou qu'on fasse,
D'être enfant de bonne maison. »

(Grignon d'Auzouer, 1788.)

« Un vieux gentilhomme du nom de V..., issu d'une des plus anciennes familles de Toulouse, repoussait opiniâtrément tous ceux du même nom qui voulaient se rattacher à lui, disant dans ses heures de gaîté : « Si ces messieurs nous appartiennent, c'est qu'apparemment mes pères trouvèrent leurs mères jolies et le leur prouvèrent en fraudant le contrat. » (J. Peuchet, *Mémoires histor. tirés des archives de la police de Paris.*)



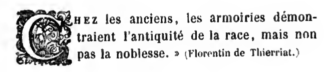




III

DES ARMOIRIES, SUPPORTS, CIMIERS, DEVISES ET CRIS DE GUERRE





CHEZ les anciens, les armoiries démontraient l'antiquité de la race, mais non pas la noblesse. » (Florentin de Thierriat.)

« A cause de la noblesse, dit C. Agrippa, a esté estably l'art et l'exercice de hérauts, qui est une philosophie fort occupée à censurer, assigner, juger et discerner, ou blasonner, comme ils appellent, les escus et armoiries des gentilshommes; esquelles il n'est pas convenable ny licite de voir une jument, un veau, brebis, agneau, chapon, poule, oie, ny autre animal peint de ceux qui servent en quelque façon, ou sont necessaires à la vie de l'homme, mais faut que les marques et enseignes de la noblesse d'un chacun tiennent de quelque beste cruelle et ravissante...

« Et c'est merveilles quelle sagesse ces maistres hérauts, avec leurs cottes d'armes, astrologuent, philosophent, voire théologisent là dessus. Ils vous attribuent le *noir* ou *sable* à *Saturne*, et partant signifie *persévérance, taciturnité* et *patience ;*

« L'azur ou bleu de saphir, *foy*, ou bien, selon l'interprétation des François, *jalousie*, et l'assignent à Jupiter ;

« Le *rouge* ou de *gueule*, ainsi qu'ils blasonnent, est une marque d'*ire* et de *vengeance*, à cause qu'il appartient à *Mars* le furieux.

« L'*or* jaune dédié au *soleil*, à cause du prix de son métal et de la lueur très-claire du soleil, dénote *joye* et *désir ;*

« *Vénus* est sur le *pourpre* et sur le *verd* ou *sinople ;*

« Le pourpre de couleur de rose signifie selon

eux *amour favorable*, mais les François disent que c'est signe de *finesse* et *trahison ;*

« Le *vert* sans contrariété est marque d'*espérance*, pour ce que des champs verdoyans l'on espère cueillir le fruit ;

« La couleur *blanche* ou l'argent est attribué à Vénus, lequel estant pur et simple, mais propre à recevoir toute mixtion, signifie *pureté, simplicité, propriété* ou *convenance*.

« Toutes les autres *couleurs meslées* sont adjugées à *Mercure*, lequel estant vagabond, et divers expriment par icelles aussi le *cœur variable*.

« Car le *cendré* approchant du *noir* dénote *angustie* et *difficulté*.

« L'*incarnat*, comme de *sang reposé, douleur cachée au parfond du cœur*, ou *pensée secrette ;*

« Le *paillé clair* ou *obscur*, ainsi que des feuilles tombantes, *désespoir* ou *soupçons*.

« Ce seroit une longue légende si l'on vouloit mettre par escrit toutes les chansons qu'ils nous disent, et tout ce qu'ils songent et tirent à leurs blasons et interprétations des humeurs et complexions et des saisons de l'année, des mois et des jours, des angles du monde, et des vents, des signes et des planettes, des arbres, pierres et des plantes, voire des sacrements et mystères de l'Église, comme ils veulent faire servir toute l'Apocalypse à leurs fables. » (*Paradoxe sur l'incertitude, vanité et abus des sciences*, trad. de 1603.)

« Quelle est la roture un peu heureuse et établie, à qui il manque des armes, et dans ces armes une pièce honorable, des supports, un cimier, une devise, et peut-être le cri de guerre ? Qu'est devenue la distinction des casques et des heaumes ? Le nom et l'usage en sont abolis : il ne s'agit plus de les porter de front ou de côté, ouverts ou fermés ; et ceux-ci de tant ou de tant de grilles ; on n'aime pas les minuties, on passe droit aux couronnes, cela est plus simple, on s'en croit digne, on se les adjuge. Il reste encore aux meilleurs bourgeois une certaine pudeur qui les empêche de se parer d'une couronne de marquis, trop satisfaits de la comtale ; quelques-uns même ne vont pas la chercher fort loin, et la font passer de leur enseigne à leur carosse. » (La Bruyère.)

« Les meubles ou pièces qui entrent dans la composition des armoiries sont des plus variés ; leur nombre est infini. Les hérauts d'armes comme les particuliers y ont fait entrer les pièces les plus singulières. C'est ainsi que nous voyons dans le règne animal :

« Des porcs, des ours, des vaches, des boucs, des chameaux, des ânes, des renards, des taupes, des chats, des lézards, des couleuvres, des écrevisses, des scorpions, des escargots, des harengs, des hiboux, des oies, des canards, des mouches, des fourmis et jusqu'à des puces.

« Parmi les ustensiles et instruments : des marteaux, des râteaux, des scies, des maillets, des faux et faucilles, des bêches, des crémaillères, des pots, des marmites, des verres, des bouteilles, des chandeliers, des grelots, des cloches, des clous, des peignes, etc.

« Dans le règne végétal : des houx, des chardons, des trèfles, des oignons, des porreaux, des choux, des épis, des bottes de cresson, etc.

« Voilà des pièces peu nobles, et dont bon nombre de gentilhommes cependant aimaient à parer leurs écussons.

« Autres, dit Corneille Agrippa, portent des espées, des poignards, des haches, machines, tours, forteresses, faux et tous autres instruments meurtriers dans leurs écussons. Mais les escus qui ne portent blasons de la sorte dessus dite, ains sont remplis de quelque chose plus privée et plus douce et paisible signification comme d'arbres, de fleurs, estoiles et choses semblables, ou portent un caducée de Mercure, une harpe d'Apollon, ou sont partis de couleurs seulement, sont *estimez nouveaux* et *moins nobles* que les autres sus mentionnez, pour ce qu'ils ne sont remarquables d'aucune devise de force et vaillance guerrière, ou d'avoir esté acquis par effusion de sang, mort ou ruine. » *(Des Hérauts)* (1).

---

(1) *Paradoxe sur l'incertitude, vanité et abus des sciences*, trad. de 1603.

Parmi les vitraux des XVe et XVIe siècles qui décorent les fenêtres du musée de l'hôtel de Cluny, on remarque deux médaillons en forme d'écus, et d'une couleur éclatante. L'un de ces médaillons est aux armes de la maison de Créqui ou de Soissons-Moreul, dont les blasons ont été confondus par alliance. On y voit un *mi-lion*, que, s'il faut en croire François d'Amboise, un Créqui aurait placé sur un champ d'azur semé de fleurs de lis sans nombre, le roi lui ayant « donné choix et option de demander tel don qu'il voudroit, et a quy ne fist aultre requeste, sinon qu'il luy permist de s'armer de lys, luy ayant octroyé de les porter par *million.* »

« Les comtes de Tonnerre-Clermont portaient autrefois pour armes *un soleil au-dessus d'une montagne;* mais depuis que, l'an 1123, un comte de cette maison rétablit le pape Calixte II sur son trône, ce pape a donné pour armes à cette maison *deux clefs d'argent en sautoir*, qu'elle porte présentement; et quand un comte de la maison de Tonnerre-Clermont se trouvait à Rome lors de quelque couronnement de pape, au lieu de faire comme tout le monde qui va lui baiser les pieds, il se mettait à côté du pontife, tirait son épée et disait: « *Et si omnes, non ego.* » Ce qui paraît une pure fable pour expliquer la devise des seigneurs de cette maison. » (*La Clef des caract. de la Bruyère*, édit. Coste.)

Dans une généalogie de la maison de Médicis, insérée dans le *Traicté du mariage de Henri IIII, roy de France et de Navarre, avec la sérénissime princesse de Florence*, imprimée à *Honnefleur*, par *Jean Petit*, en M D VI. (lisez 1606), nous trouvons *pourquoy elle porte en ses armoiries cinq tourteaux de gueules en champ d'or chargé de France en chef.*

« L'origine et commencement de laquelle (maison de Médicis), y est-il dit, plusieurs historiens rapportent à un chevalier françois, nommé *Everard de Médicis*, lequel suivit l'empereur Charlemaigne en Italie, lorsqu'il en chassa les Lombards; auquel temps et pendant qu'il estoit à Florence, un géant, nommé Mugel, d'une grandeur demesurée, faisoit une infinité de massacres et brigandages, au terroir que l'on a toujours depuis appelé Mugelio; des barbaries et cruautez duquel estant esmeu, le chevalier Everard de Médicis se résoult de l'aller combattre corps à corps, pour affranchir le pays de sa tyrannie. En quoy la divine Providence renforça tellement son courage, que l'impitoyable Mugel resta mort sur le champ, et pour despouilles mémorables, laissa au victorieux Everard une masse, cette accompagnée de six boules de fer dont ce brave guerrier pour immortaliser ceste acte héroyque, blasonna ses armoiries, les devisant *d'un champ d'or à cinq tourteaux de gueules, chargé de France en chef;* pour ce que, en combattant contre ce cruel géant, il avait reçeu en son escusson

pleinement champé d'or, un coup de masse, qui y avoit laissé l'impression de plusieurs boules encore toutes sanglantes, à raison des massacres et boucheries fraichement exécutés par ce voleur.

« La victoire obtenue, Everard ne voulut retourner en France avec Charlemaigne, pour ce que ceux de Florence se voyant affranchis par sa vertu l'honorèrent d'un si gracieux accueil qu'il fut contraint d'oublier son païs naturel, et la France sa patrie, et pour le reste de sa vie s'arrester aux champs de ses victoires, pour y planter une postérité qui, au temps à venir, refleurirait des fleurs de lis, et germeroit des rois et roines de France. Voilà comme commença le bonheur et la noblesse de *Médicis.* »

« La famille de Médicis des ducs de Florence d'aujourd'hui vient peut-être de quelque riche médecin, car elle porte cinq pilules en ses armes. » (Sorberiana, 1691.)

On lit dans le *Scaligerana :* « C'est folie de dire que cette maison, parce qu'elle porte des pilules en ses àrmes, vienne de médecins. Ce ne sont pas des pilules qu'ils ont en leurs armoiries, ce sont des boules qu'on appelle *pales.* Ils ne sont point venus de médecins; ce mot de *Médicis* signifie autant que *Vassan* ou *Burden;* encore que *Burden* signifie quelque chose. »

« Henri IV, selon la tradition, aurait accordé à un bourgeois d'Alençon des lettres de noblesse pour l'avoir régalé d'une dinde. En mémoire de ce fait, le bon bourgeois porta, dit-on, *une dinde en pal* dans ses armoiries. » (Odolans Desnos, *Mém. hist. sur Alençon et ses seigneurs.*)

Cette anecdote est aussi rapportée dans le *Mercure de France* de juillet 1766, vol. I, p. 15.

« On n'est pas d'accord, dit Pasquier en ses *Recherches de la France*, sur les premières armoiries de France. Car voyant que tantost quelques auteurs disent que les armoiries des François estoient trois crapauds, tantost trois couronnes, tantost trois croissans, tantost un lyon rempant, portant à sa queue un aigle, je ne puis penser dont procède cette diversité d'opinions, sinon que les autheurs qui nous devancèrent sur le milieu de nos roys, trouvèrent quelques-uns d'entre eux porter en ses armes l'un trois croissans, l'autre trois crapauds, et ainsi rapportant cette particularité du pays, d'autant que du temps d'iceux autheurs les armoiries estoient ja faites perpétuelles, ils estimèrent, chacun en son endroict, que les armoiries de France fussent les uns trois couronnes, les autres trois croissans, les autres le lyon, les autres trois crapauds, jusqu'à la venue de *Clovis*, lequel pour rendre son royaume plus miraculeux, se fit

apporter par un hermite, comme par advertissement du ciel, les fleurs de lys, lesquelles se sont continuées jusqu'à nous. »

« Je respondray à ceux qui tiennent que les rois de France ont autreffois porté des crapaux, que cette opinion a peu premièrement proceder d'ignorance, qui depuis a esté fomentée par les haineux du nom françois. J'estime et croy qu'après les trois diadèmes les princes françois prindrent les fleurs de lys. Mais ceux qui ne scavoyent que c'estoit que ces belles fleurs les estimèrent estre crapaux ou grenouilles. Ils s'imaginèrent que le milieu estoit la teste; les deux costés, les jambes de devant; le milieu de la poincte, la queue; et les deux bouts d'embas, les jambes de derrière. Moy mesme my suis autrefois mescompté à Nismes, où les fleurs de lys françoises estant eslevées en bosse en une pierre dure, qui fait le front d'une maison; en estant vn peu esloigné je croyois fermement que ce fussent crapaux ou grenouilles, mais m'en estant approché, pour en estre plus certain, j'apperçeus que c'estoyent vrayes fleurs de lys. » (Epistre de J. de Tournes au lecteur dans les *Alliances généal.* de Claude Paradin, 1606.)

Si l'on voit tant de porcs et de sangliers dans les armoiries des Bretons, il ne faut pas y attacher un mauvais sens. Car, nous dit Saint-André, poëte du

XIVᵉ siècle, dans son *Histoire de Jean IV* dit le Conquérant, en parlant des Bretons :

« S'entre doivent tous d'un accort
Amer et craindre jusqu'à la mort
Pour ce sont-ils en général,
Nommés *pourceaux*, non pas à mal.

Car pourceaux telle nature ont,
Quand l'un fort crie, les autres vont
Tous ensemble pour l'ayder,
Il ne faut point les en prier
Ne payer. Ne tiens-je pas saiges
Ceux qui usent d'iceulx langaiges. »

(Lobineau, *Hist. de Bretagne.*)

« L'auteur d'un *Essay des merveilles de nature*, imprimé en 1632, a bien osé écrire que *Josué portoit d'argent à un foudre de gueule, ailé et élancé d'azur, le tout chargé d'un soleil d'or à vingt-quatre rayons*. Le même écrivain a le front d'assurer que la fameuse reine des Scytes, *Tomyris*, *portoit de sinople à un lion sans vilenie, d'argent, couronné de lauriers d'or, à une bordure crenelée d'or et de gueule chargée de huit tierces feuilles à queues d'argent* » Il seroit sans doute curieux de savoir dans quelles chroniques l'auteur en question avait pris de pareilles anecdotes. (Poinsinet de Sivry, *Orig. des premières sociétés.*)

Etienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, rapporte que « le facétieux Poge Florentin, se moquant des querelles d'armoiries, dit que deux gentilshommes estans sur le point de combattre pour leurs armes, lesquelles chacun d'eux prétendoit estre *trois testes de bœuf*, fut par les mareschaux du camp trouvé un prompt expédient pour les accorder, adjugeant à l'un *trois testes de bœuf*, et à l'autre *trois testes de vache.* »

« Le feu roi (Louis XIII) qui estoit malin, dit Tallemant des Réaux, quand il voyoit le carosse de quelque nouveau venu, il appelait d'Hozier : « Connois-tu ces armes là? — Non, Sire. — Mauvais signe pour cette noblesse, disoit le roi. »

« Saint-Germain Beaupré avoit des fleurs de lis d'argent sans nombre. Il a voulu que c'aient été des fleurs de lis d'or. D'Hozier disoit : « Ce sont donc des fleurs de lis d'argent doré ? » (Tallemant des Réaux, *Historiettes.*)

Nous lisons dans le *Dictionnaire héraldique* de M. G. D. L. T. 1777 :

« Qu'il fut concédé pour armes à un Portail, mari de la nourrice du roi Charles IX, en juin 1550,

un écusson *semé de France, à la vache d'argent, couronnée d'une couronne antique, accornée et clarinée, le tout de gueules.* » (Gastelier de la Tour.)

La nourrice de Louis XV fut anoblie, ainsi que son époux et toute sa postérité. Ce monarque lui accorda, par lettres données à Paris, en mars 1716, pour armoiries *un écu coupé d'or et d'argent, chargé de deux fleurs de lis d'or, de deux dauphins adossés, avec une couronne royale posée sur le coupé*, et ce « en considération de ce que ladite dame eut le bonheur d'allaiter successivement deux fils de France, qui furent tous deux dauphins. » (Millin, *Magasin encyclop.*, an 1809, t. II.)

« Le Nôtre (1), jardinier des Tuilleries, a fait des armes pour lui, sur lesquelles, au lieu de casque, il a mis un gros chou-cabus, dont les premières feuilles pendent des deux côtés comme des plumes. » (Tallemant des Réaux, *Historiettes.*)

On lit dans les *Diversités curieuses*, à l'occasion des armes de Bourges, qui sont un âne dans une

(1) Dessinateur des jardins du roi.

chaise, que « César s'étant rendu maître de Bourges, il y établit gouverneur un officier romain, appelé *Asinius Pollio*. La ville fut assiégée par les Gaulois, tandis que le gouverneur était malade. Comme la ville allait être emportée d'assaut, *Asinius* se fit porter en chaise pour animer ses troupes par sa présence, ce qui lui réussit. Le bruit s'étant répandu qu'*Asinius* s'était fait porter en chaise, *Asinius in cathedra*, les Romains reprirent de nouvelles forces et chassèrent les Gaulois; dans la suite, d'*Asinius in cathedra* on a fait *Asinus in cathedra*. » (*Dict. de Trevoux*, v° Chaise.)

Il fut un temps où les corps de métiers, cédant à l'entraînement général, voulurent avoir des armoiries.

Nous voyons dans l'*Histoire et Recherches des antiquités de Paris*, par Sauval, qu'il fut « permis au corps et communauté des marchands épiciers et apothicaires de la ville de Paris d'avoir en leur dit corps et communauté pour armoiries, *coupé d'or et d'azur*, et *sur l'azur à la main d'argent tenant des balances d'or*, et *sur l'or deux nefs de gueules flottantes* aux *bannières de France, accompagné* de *deux étoiles* à *cinq pointes* de *gueules*, avec la devise en haut : *Lances et pondera servant* (1629) ; »

Et que « la ville de Paris accorda pareillement

aux marchands de vin pour armoiries *un navire d'argent à la bannière de France flottante, avec six autres petites nefs d'argent à l'entour*; *une grappe de raisin en chef, lesdites armoiries en champ d'azur* (1629.) »

« Le banquier sur son écusson
Met des licornes apparentes;
Son épouse a grand soin, dit-on,
De rendre ses armes parlantes.
Censeurs n'en dites pas de mal,
Toust est permis en carnaval. »

(Dalinval, *le Tour de Carnaval.*)

« Josué, dit Wulson de la Colombière, prit pour ses armoiries le *soleil* et la *lune*, en mémoire de ce qu'il fit arrêter par ses prières ces deux grands luminaires l'espace d'un jour entier. »

C'est aussi cet héraldiste qui nous dit que « quelques anciens blasonneurs ont donné à Samson, pour *armes*, la mâchoire d'âne avec laquelle *il fit* de *moult grandes* et *vaillantes prouesses.* »

Il nous apprend encore que l'illustre maison des *Cincinnatus* portait dans ses armes, devinez quoi? — des perruques !!!

Lisez son livre de la *Science héroïque*, dont le véritable auteur est le président de Boissière, et

vous trouverez des armoiries non moins singulières.

D'UN MUGUET PORTE ESPÉE.

« Tu veux faire le popin
Et le vaillant tout ensemble :
Une quenouille et du lin
Sont tes armes, ce me semble. »

(*Les Touches* du sieur des Accords.)

A Florence, la noblesse se distinguait en noblesse de *laine* et en noblesse de *soie ;* cette dernière, bien entendue, était plus relevée que la première.

Il y avait aussi en Espagne deux espèces de noblesse : l'une de *bannière*, l'autre de *chaudière* ou de *marmite;* cette dernière, composée de *ricos hombres* à cause de leurs richesses, était ainsi nommée parce que ces nobles riches se servaient de *chaudières* pour nourrir ceux qui les suivaient à la guerre. De là vient que dans les royaumes de Castille, de Léon, d'Aragon, de Portugal, de Navarre et autres Etats d'Espagne, plusieurs grandes familles portent, tantôt des *bannières*, tantôt des *chaudières* ou *marmites* dans leurs armoiries, pour marque infaillible d'une *noblesse illustre*. (Voy. *Recherches hist. sur les dignités*, 1808).

« Ailly, Mailly, Crequy
Tel nom, telles armes, tel cry. »

« J'ay trouvé dans un manuscrit, à Arras, dit le savant héraldiste Ménestrier, qu'en Lorraine toutes les *croix* crioient *Priny*, toutes les *bandes*, à *couvert*, tous les *anneaux*, *Loupy*; qu'en Hainaut, tous ceux qui portent *croissans* crient *tricy*, tous les *chevrons* crient *Machicourt*, et toutes les *coquilles* crient *le Bos*. Berry, le héraut (d'armes), dit que tous ceux de Picardie qui portent *Fretté* crient *Saucourt*, tous ceux qui portent des *croix rouges* crient *Hangest*, ceux qui portent les *maillets* crient *Mailly*.

« Je ne doute point, remarque cet auteur, que ce ne fût pour éviter la confusion, que l'on ordonna que ceux qui auroient des armoiries approchantes, criassent mesme nom pour se rallier sans désordre dans un combat. » (*Les Recherches du blason*, 2e part.)

Quant aux devises anciennes qui accompagnent la plupart des armoiries, on en remarque d'assez singulières; tantôt elles sont en chiffres, tantôt en rébus, ou elles font allusion au nom, ou elles se rapportent aux figures des armoiries. Nous citerons entre autres celles :

De la maison de Kergos en Bretagne : M. qui T. M., *Aime qui t'aime;*

Des Guise, qui avait des A. dans des O. pour dire *chacun à son tour;*

Des Morlaix en Bretagne, *s'ils te mordent, mords-les;*

De le Chat Kersaint, *mauvais chat, mauvais rat;*

De Vaudray en Bourgogne, *j'ay valu, vaux et vaudray;*

Des Henri dans le Forest, *toujours en ris, jamais en pleurs;*

Des d'Achey en Franche-Comté, *jamais las d'acher;*

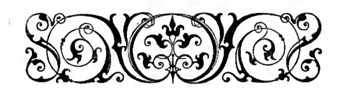
Des du Châtellier, *moi franc et sans dol;*

De Rochefort en Auvergne, *bien fondé Rochefort;*

Et bien d'autres encore non moins curieuses, qu'on trouvera dans les traités de blason.

« Le duc d'Orléans, ennemi du duc Jean de Bourgogne, portait pour devise dans ses banderolles un bâton épineux et noueux, avec ces mots : JE L'ENVIE, par lequel il voulait dire, que là où il frapperait la bigne (bosse) y lèverait. Le duc de Bourgogne, pour y répondre, faisait peindre un rabot dans ses bannières, voulant dire qu'il raboterait et applanirait le bâton noueux du duc d'Orléans. » *(Dict. de Trevoux.)*

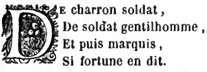




IV

DES TITRES, RANGS ET DIGNITÉS





De charron soldat,
De soldat gentilhomme,
Et puis marquis,
Si fortune en dit.

(*Adages français*, XVIe siècle.)

« Qu'est-ce que la *qualité* dans plusieurs grands? C'est avoir un air extravagant avec les égaux, mystérieux et dédaigneux avec les inférieurs, et affecter une majesté ridicule qui tient du comique. C'est parler d'un ton orgueilleux, faire des grâces par caprice, être libéral ou prodigue sans discernement, et injuste partout. C'est être emporté par des passions toujours nouvelles qui se succèdent les unes aux autres, avoir l'esprit absent, et ne revenir chez soi que pour se faire rendre compte du succès d'une nouvelle intrigue. C'est ne vouloir connaître personne qni n'ait de la *qualité*, ou au moins des lettres de noblesse dans sa poche et surtout un équipage magnifique. C'est étourdir le monde par la prétendue distinction que le prince fait de lui, raconter les choses les plus indifférentes qu'il lui a dites, et y faire remarquer pour lui des agréments singuliers. Voilà Géryon, dites-vous; vous avez deviné, c'est lui-même. J'oubliais qu'il ne se fait plus appeler monseigneur, parce qu'il trouve que ce titre est devenu trop commun. »
(Saint-Evremont.)

Le généalogiste Saint-Allais fait observer que les anciens gentilshommes, qui ne pouvaient *asseoir leurs titres* honorifiques sur des fiefs ou autres domaines ou terres, avaient la faculté de se pourvoir en obtention de *brevets* de *duc*, de *marquis*, de *comte* et de *baron*, à la charge toutefois de la

part des impétrants de payer le droit de marc d'or prescrit par l'édit royal du mois de décembre 1770 (1).

C'était encore un moyen pour la royauté de battre monnaie avec les titres, et de faire des hommes de qualité à prix d'argent.

« Si nos anciens *marquis*, *comtes*, *ducs*, *pair* revivoient, ils demanderoient à ce *marquis mo derne:* Quelle est la marche dont vous êtes général? Est-ce la Rhétique ou la Trévisane? à ce *comte:* Où est le district qui vous reconnoît pour juge? à ce *duc:* Quelle est la province où vous êtes chef des armes et de la justice? à ce *pair:* Quelle affaire d'Etat, quel *pair* avez-vous jugé? La noblesse effectivement rendit autrefois la justice à la nation : mais on s'aperçut qu'entre ses mains le glaive tranchoit plus que la balance ne pesoit. On chercha d'autres mains. » (L'abbé Coyer.)

« Mais enfin par le temps le mérite avili
Vit l'honneur en roture et le vice ennobli;
Et l'orgueil, d'un faux titre appuyant sa faiblesse,
Maîtrisa les humains sous le nom de noblesse:

(1) *De l'ancienne France*, t. Ier.

De là vinrent en foule et marquis et barons;
Chacun pour ses vertus n'offrit plus que des noms. »

(Boileau, sat. v.)

« Dans le milieu du XVIIIe siècle, dit Saint-Allais, on vit s'introduire un usage nouveau, à l'égard des titres de *comte*, *marquis* et *vicomte*, qui furent donnés *indirectement*, sans brevets et sans patentes, aux *gentilshommes* de *nom* et d'*armes* qui obtinrent leur présentation à la cour et qui avaient monté dans les carosses du roi. »

Ecoutons les raisons qu'on donne d'un tel usage :

« Comme il était *censé*, ajoute le même auteur, qu'on ne pouvoit présenter que des *personnages de la plus haute qualité*, *on les décora de ces titres par pure courtoisie*, et depuis ce temps, l'usage ayant prévalu, on le leur a continué.

« Par suite de cette *courtoisie*, que de familles se sont encore décorées à toujours du titre de *comte*, de *marquis* et de *vicomte*, pour une galanterie qui leur a été faite une fois. » *(De l'ancienne France.)*

Une duchesse raillait Mme la maréchale de....., dont le mari n'avait point encore été fait duc, de n'avoir point le tabouret chez la reine. « C'est dommage, disait-elle, que cette belle et majestueuse

marquise se fatigue à rester debout. — Madame, répondit la maréchale, je suis appuyée sur un bon bâton. » (*Dict. d'anecd.*)

« Un baron allemand, qui se moquait de la qualité de *marquis*, disoit en présence d'un marquis françois que ce titre étoit fort commun en France, et il ajoutait en plaisantant qu'il avoit un marquis dans sa cuisine. « Et moi, repartit aussitôt celui qui se trouvoit insulté, j'ai dans mon écurie un baron allemand. »

« Ce titre, comme l'on sait, n'est pas moins usurpé par les Allemands; et il y a chez l'étranger peut-être encore plus de palefreniers allemands que de cuisiniers français. » (*Id.*)

Il paraît que pendant la Fronde, où chacun cherchait à tirer parti de sa position, Aubry, président de la chambre des comptes, demanda *modestement* un brevet de duc; on fit là-dessus ce triolet :

« Despeschez, monsieur le Tellier,
A dame Aubry son escabelle;
Pour un aussi noble φεσσιερ,
Despeschez, monsieur le Tellier;
Elle est du sang d'Aubry le Boucher,
Des Maillotins le plus fidelle;

Despeschez, monsieur le Tellier,
A dame Aubry son escabelle. »

(Cité par M. de Montmerqué dans son édition de Tallemant des Réaux.)

« Le maréchal de..... n'étoit pas en état de faire des preuves pour être cordon bleu; il lui manquoit un degré. Le roi témoigna à M. d'Armagnac qu'il avoit peine à surmonter cet obstacle. « Bon! dit ce seigneur, vous pouvez bien, Sire, faire sauter un degré au maréchal de....., puisqu'il y en a à qui Votre Majesté a fait franchir l'escalier tout entier pour entrer. » (*Dict. d'anecd.*)

Le cardinal Mazarin, ministre de Louis XIV, répondit un jour à plusieurs affamés de *titres*, qui lui demandaient des brevets de *ducs* : « *Hé bien! j'en ferai tant, qu'il sera aussi ridicule d'être duc que de ne l'être pas.* » (Dulaure.)

On connaît la réponse que fit le roi Henri VIII à un de ses lords, qui menaçait de tirer vengeance d'une insulte qu'il prétendait avoir reçue du célèbre peintre Holbein : « Mylord, lui dit le roi, au péril de votre vie, je vous défends toute insulte envers mon

peintre. Souvenez-vous de la différence qui existe entre vous deux : dans l'instant je puis faire sept comtes de sept paysans; mais de sept comtes comme vous je ne ferai jamais un Holbein.» (*L'Esprit des Journaux.*)

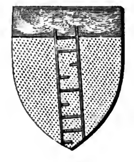






V

DES ORIGINES ET GÉNÉALOGIES





Combien avons-nous de gentilshommes en France qui sont de royale race, selon leurs contes ! (Montaigne, *Essais.*)

« L'espèce humaine sortant d'un seul et même père, il est incontestable que, depuis les rois jusqu'aux bergers, qui leur servent à la fois de contraste et d'emblèmes, tous les hommes sont des gens de rien, à ne considérer que le limon dont ils sont originairement pétris, ou bien à partir du néant dont sortit la matière qui forma leur corps. Cette considération doit réprimer les orgueilleux ; une autre, propre à relever les humbles, c'est qu'il n'est pas moins certain que chaque homme a droit de dire, comme Muret à ses médecins : « N'appelez point vile une âme pour laquelle le Christ ne dédaigna point de mourir. » (Toustain, *Généalogie de la maison de Toustain.*)

« On sait que la seule identité de nom, surtout avec une grande disparité d'état, ne peut constituer l'identité de famille, tant que nous entendons par ce terme une race connue sous certaine dénomination, dans certaine nation ou société, depuis certain nombre de générations avec une jonction certaine entre les divers rejetons ou rameaux. » (Toustain, *Généalogie de la maison de Toustain*, 1799.)

« Si certains morts revenoient au monde, et s'ils voyoient leurs grands noms portez, et leurs terres les mieux titrées, avec leurs châteaux et leurs

maisons antiques, possédées par des gens dont les pères étoient peut-être leurs *métayers*, quelle opinion pourroient-ils avoir de notre siècle ? » (La Bruyère.)

« Il est certain qu'il n'est point de gentilhomme qui n'ait eu quelque roturier pour ancêtre, ni de roturier qui n'ait eu quelque noble parmi ses devanciers.

« *Neminem regem non ex servis esse oriundum, neminem non servum ex regibus; omnia ista longa varietas miscuit, et sursum deorsum versavit.* » SENEC., *Epist.* 44. (De la Roque. *Traité de la Noblesse.*)

« On sait bien qu'implicitement toutes les généalogies connues et inconnues de tous les hommes vivants ou morts, nés ou à naître, quelque immense éparpillement ou multiplicité de rameaux ou de quartiers que présentent leurs noms et filiations, se resserreront toujours dans leurs premières générations ascendantes, pour aboutir à l'unité dans leur source.

« Il est peu de races remontées régulièrement à des époques d'une certaine antiquité, où il ne se trouve identité d'extraction masculine et paternelle avec quantité de races désignées depuis longtemps par

des dénominations, même des armoiries différentes.» (Toustain, t. II, ou supplément.)

« Qu'est-ce qu'un fétiche? un morceau de bois suffisamment vieilli. — Qu'est-ce qu'un noble? un lambeau suffisamment fripé de parchemin. Le temps, le temps seul constitue toute leur valeur. — Avez-vous jamais remarqué au musée du Louvre un grain de blé soigneusement gardé dans un tabernacle de cristal? Qu'a donc fait ce grain de blé de plus que tout autre pour figurer ainsi à l'état de monument sacré au fond d'un reliquaire? Il a reposé trois mille ans sous le pli d'une bandelette, dans une nécropole d'Egypte; il a trois mille ans de date, et par la date il tient de Pharaon.» (Eugène Pelletan, *le Monde marche*, 1857.)

« Métellus, voulant reprocher à Cicéron son extraction basse et de pauvre lieu, lui disait: « Dis-nous un peu quel fut ton père? » A quoi Cicéron répondit bravement: — « Ta mère a bien empêché que tu puisse savoir qui fut le tien. » *(Roger Bontemps en bel humeur.)*

« Ceux qui se moquent de la délicatesse des Allemands en matière de noblesse ignorent apparem-

ment de quelle conséquence il est en Allemagne de ne pas se mésallier.

« Amelot de la Houssaye dit, au t. II de ses *Mémoires*, qu'à la porte de la salle où s'assemble le chapitre de Trèves, on voit encore un vieux tableau presque effacé qui représente un fils naturel de l'empereur Conrad III, demandant un canonicat de cette église (de Trèves) ; le prévost ou le doyen lui répond au nom du chapitre : « *Domine, te filium imperatoris esse credimus : proba te esse utrinque nobilem.* » — C'est-à-dire : « Seigneur, nous ne doutons pas que vous ne soyez le fils de l'empereur ; mais prouvez-nous que vous êtes noble des deux côtés. »

« Il faut, pour être sujet éligible au chapitre de Trèves, de même qu'à celui de Mayence, faire preuve de seize quartiers de noblesses paternelle et maternelle sans mésalliance ; en sorte que le fils d'un sultan ou du sophi de Perse ne pourrait pas être chanoine de Trèves ou de Mayence, s'il se faisait catholique. Quand même ces deux chapitres admettraient des princes ou des comtes, ce qu'ils ne font pas, nous avons peu de maisons en France qui pussent fournir des chanoines à Trèves ou à Mayence, surtout depuis que la haute noblesse n'a pas dédaigné les alliances financières. » (Dreux-Duradier, *Récréat. hist.*)

Cassiodore, auteur du VIe siècle, donne ce conseil prudent aux nobles :

« N'interrogez jamais vos ancêtres pour apprendre d'eux ce qui peut nourrir votre vanité. Plus vous croyez votre noblesse ancienne, plus devez-vous être humble; parce que l'antiquité de votre race, approchant davantage du mystère et du limon d'où vous tirez l'origine, doit vous être un sujet d'humiliation et d'abaissement. »

Beaucoup de généalogies ressemblent à ces bâtiments qui ne répondent pas à leur frontispice,

Ou bien c'est une statue qui a la tête d'or et les pieds d'argile.

« On remédie à tout avecques l'imposture.
On fait mentir son teint, sa taille, sa figure;
Le tour blond par anneaux et les ajustements
Font aussi mentir l'âge et dérobent les ans.
Sur la naissance on ment par la noblesse feinte.
Tel qui porte le nom d'une maison éteinte,
Fort illustre autrefois, s'en dit effrontément;
Mesme de son blason se pare insolemment.
Mais combien de maisons encore toutes neuves
Sont illustres pourtant, grâces aux fausses preuves.
Le généalogiste est payé pour cela;
Il tire d'un héros le fils d'un Quinola;

D'un franc bourgeois anté sur une tige antique
Il cache adroitement et l'aune et la boutique;
Un de que l'on ajoute à son nom inconnu,
Qui sans cet ornement paraîtroit un peu nu;
Une lettre à propos dans ce nom ménagée,
Ou, selon l'occurence, une lettre changée
Fonde sa qualité, lui preste des ayeux
Que l'on tire à plaisir des nobles les plus vieux.
S'il ne s'en trouve point de commodes en France,
On en va déterrer à Naples, à Florence,
Au fond de l'Allemagne; et, s'il en est besoin,
Sans sortir de la place, on en cherche plus loin.
Puis mon faux gentilhomme effrontément étalle
Douze prédécesseurs dont il pare une salle,
Tous armés jusqu'aux dents comme des Jacquemars,
Et peints des mesmes airs dont on peindrait un Mars.
Impudemment ensuite il vous forge l'histoire
Des faits où leur valeur leur acquit de la gloire.
Mais le père, dit-on, a porté les couleurs:
Qu'importe! ses grands biens l'ont mis dans les honneurs;
Cinq ou six millions réparent la naissance,
Et font aux grands seigneurs briguer votre alliance. »

(L. Petit (de Rouen), *Satyres générales*, 1686, sat. xi.)

Un ancien prevôt d'armes et quelques autres personnes ayant trouvé mauvais que le P. *Ménestrier* eût inséré, en son *Traité du blason*, des *familles*

qui n'étaient pas des plus anciennes en noblesse, ce célèbre héraldiste leur répondit :

« Il me semble qu'il y a de l'injustice à refuser cet honneur à des personnes à qui nos rois ont accordé les autres honneurs de noblesse, et permis expressément de porter des armoiries et de les faire peindre et représenter où bon leur semblera, comme il est porté par la formule des lettres d'anoblissement. Je vois mesme que ces écrivains scrupuleux, qui craindroient de nommer dans leurs livres un gentilhomme s'il n'avoit au moins quatre ou cinq races, y mettent des bourgeois de Nuremberg, des marchands de Vormes et d'Ausbourg, et des hostelliers suisses, qui portent pour *armoiries les figures de leurs enseignes*. Je vois dans les plus célèbres livres de blason les armes de plusieurs familles italiennes, dont les ancêtres sont qualifiez dans le *Prioriste* de Florence, *corregiaio, spetiale, calzolaio, marischalco, fornaio, legniaivolo, tintore, beccaio, vinattiere, merciaio, albergatore, funaivolo*, *ritagliatore*, etc. Pourquoi serons-nous plus sévères pour des familles qui font l'honneur de la robe et du royaume? sont-elles de pire condition pour estre françoises et pour estre plus connues que des marchands étrangers?

« Je fais profession de rendre à tous ceux qui jouissent des droits de noblesse un honneur qui leur est dû. Et comme je ne puis voir sans indignation les flatteries dont on déguise l'origine de plusieurs familles, que l'on veut faire passer pour

aussi anciennes que le monde, je crois qu'il y a de l'injustice à oster aux gentilshommes un avantage que leur donnent les souverains. Ainsi, quand je trouveray parmi nous des exemples dont j'auray besoin pour l'explication des choses que je traite, je les preféreray aux étrangers pour témoigner que je n'ai pas moins d'inclination pour l'honneur de ma patrie qu'en ont les Anglais, les Espagnols, les Allemands et les Italiens pour la leur, et qui prennent rarement des blasons chez les étrangers, excepté le P. Petra Sancta, qui escrivant en latin, a escrit pour toute l'Europe. Je déclare aussi que ce n'est pas mon dessein de faire des éloges des familles, afin d'éviter le plus dangereux écueil du blason..... Je diray quelque fois par occasion les charges que ces familles ont possédées; *mais je ne feray ny connestables, ny admiraux, ny chevaliers, ny généraux d'armées de ma façon.* » (*Méthode abrégée des principes héraldiques*, Lyon, 1661.)

« Beaucoup de généalogies hibernoises et tudesques sont remontées à cette époque (du roi David), de laquelle nul bon critique ne partira sérieusement : non qu'il soit incroyable que certaines familles aient conservé leur noblesse sans interruption depuis ce laps immense de temps; mais parce qu'il n'est plus possible de justifier ni même de colorer la preuve d'une possession aussi prodigieusement reculée. » (Toustain, *Opuscule sans titre.*)

« La tradition rapporte qu'au temps des croisades, trois frères ou parents Toustains se perdirent dans une mêlée; qu'après avoir donné beaucoup d'inquiétude sur leur sort, on les vit revenir tous trois couverts de gloire et de blessures, et qu'un chevalier s'écria dans le moment : « Ah ! les voilà *tous tains* de sang! ou bien *tous teints* de sang (*toti sanguine tincti*) »; faisant un jeu de mots analogue à leurs exploits et à leurs noms. » (Toustain, *Opuscule sans titre*.)

Corneille nous a montré ce qu'il pensait des généalogies, lorsque, dans sa comédie héroïque de *Don Sanche d'Aragon,* il fait dire à don Carlos :

« Se pare qui voudra des noms de ses ayeux,
Moi je ne veux porter que moi-même en tous lieux;
Je ne veux rien devoir à ceux qui m'ont fait naître,
Et suis assez connu sans les faire connaître.
Mais, pour en quelque sorte obéir à vos lois,
Seigneur, pour mes parents, je nomme mes exploits:
Ma valeur est ma race, et mon bras est mon père. »

« Mme de Pompadour, qui s'appelait Colin-Poisson, ayant prié M. d'Hozier, grand maître des armes de France, de lui faire une généalogie, le célèbre généalogiste revint la voir et lui dit : « Je vous ai, Madame, cherché des ancêtres; mais je

n'en ai pas trouvé parmi les *Poissons*. Dans les *Colins*, je ne vois guère que Colin-Maillard ou Colin-Tampon. » (Ch. Blanc, *Almanach du mois*, 1844.)

Un Gascon se vantait d'être descendu d'une maison si ancienne, qu'il payait encore, disait-il, la rente d'une somme que ses prédécesseurs avaient empruntée pour aller adorer Jésus-Christ dans la crèche de Bethléem.

La maison de Levis et celle de Pons, non-seulement prétendaient remonter à une très-haute antiquité, mais cherchaient encore toutes les occasions de se narguer l'une l'autre. Un jour, un seigneur de Levis disait à un sieur de Pons, en lui montrant un calvaire : « Voyez dans quelle situation un de vos parents a mis le mien »; faisant allusion au Christ descendant de la tribu de Lévi, mis en croix par l'ordre de Ponce-Pilate.

« Mme de la Meilleraye, femme du maréchal, se va mettre dans la tête que MM. de Cossé viennent de l'empereur Coccius Nerva, qui n'eut point d'enfants. Buchanan avait bien plus raison d'appeler Timoléon de Cossé le *sang* de Cossus, un dictateur romain; mais cela est permis à un poëte. » (Tallemant des Réaux, *Historiettes*.)

« MM. les ducs de Cossé-Brissac, dit l'abbé Faydit, ont fait mettre à la porte de leur château, en Anjou, ce bout de vers de Virgile :

« .....*Genus alto à sanguine Cossæ.* »
« De l'illustre Cossa nous tirons notre sang. »
(*Remarques sur Virgile et sur Homère.*)

« Quel que fut celui à qui tu dois l'illustration de ta race, je pourrais, a dit Juvénal, trouver parmi tes ancêtres un berger, ou même tel autre que je ne voudrais pas nommer :

« *Majorum primus quisquis fuit ille tuorum,*
Aut pastor fuit, aut illud quod dicere nolo. »
(Sat. VIII.)

« Que de faquins masqués d'une fausse noblesse
Ne se souviennent plus quelle fut leur bassesse.
Mais en vain ces veaux d'or marchent en orgueilleux,
Ils sont ce qu'ils étoient lorsqu'ils étoient des gueux.
Ils ont beau se targuer de leur haute opulence:
La fortune jamais ne change la naissance ;
Ils ont beau s'allier à d'illustres maisons
Et charger de quartiers leurs nouveaux écussons:
Malgré les gros présents d'une fortune heureuse,
Ils se sentent toujours de leur race poudreuse.

De quelque beau harnois qu'un cheval soit paré,
Il est toujours cheval, malgré le mords doré. »

(L. Petit, *Satyres générales*, 1686, sat. II.)

« Sylvain (1) de ses deniers a acquis de la *naissance* et un autre *nom*. Il est seigneur de la paroisse où ses ayeux payaient la taille. Il n'aurait pu autrefois entrer page chez *Cléobule*, et il est son gendre. » (La Bruyère.)

« Iphicrate, célèbre général athénien, s'éleva par son mérite aux plus hauts emplois de la république. Un sot de haute naissance lui ayant reproché un jour la bassesse de son origine : « Je serai le premier de ma race, lui répondit Iphicrate, et toi le dernier de la tienne. » (Diodore de Sicile).

« M. d'Aiguebonne, frère de M. de Chaudebonne, disait : « L'aîné de notre maison a du bien : qu'importe que mes enfants laissent de leur race ! Et puis il y a tant de confusion à cette heure. J'ai

---

(1) « M. Georges, fameux partisan qui a acheté le marquisat d'Entragues, dont il a pris le nom. Il était natif de Nantes, avait fait fortune sous M. Fouquet, et épousé M[lle] de Val..., fille du marquis de ce nom. » (*Clef des Caractères.*)

marié ma fille à un gentilhomme qui a trouvé moyen d'acheter le marquisat de Varambon ; ses enfants passeront pour être de cette maison-là. »
(Tallemant des Réaux, *Historiettes*.)

« Un de ces beaux messieurs, fils d'un vendeur de sarge,
Après qu'il se fut fait la conscience large,
Et marchant sur les pas des plus riches traitants,
Devint un gros monsieur, mais en fort peu de temps.
(Les gens vulgairement appelés gens d'affaires
Sçavent de l'intérest les plus secrets mystères.)
Il ne luy manquoit plus qu'un peu de qualité ;
Sur une vieille tige il fut bientost enté.
(Avec l'or on fait tout.) Ses armes on prépare,
Et vous allez entendre une chose assez rare.
L'enseigne de son père était un lyon verd ;
Aussitost l'écusson d'argent se vit couvert ;
Un lyon de sinople ensuite l'on applique
Sur ce champ argenté ; mais lyon magnifique,
Mais lyon lampassé, rampant, onglé, gueulé,
Ce qui sentoit beaucoup son noble signalé.
Ensuite il prit le nom d'une maison illustre,
Et par là prétendit mettre la sienne en lustre.
Certain marquis en eut un millier de louis,
Marquis de qui les biens s'étaient évanouis ;
Noble, mais qui devoit jusques à sa chemise ;
Et, pour trancher le mot, gueux comme un rat d'église.
Jamais homme ne fut ny plus fat ny plus vain
Que (déguisons son nom) ce monsieur le Villain,

Tellement entesté de sa race nouvelle,
Qu'il croit que sa noblesse est antique et réelle. »

(L. Petit, *Satyres générales*, 1686, sat. II.)

« MM. de Guéméné et d'Avaugour se raillent toujours sur leur principauté. Il y a trois ans que d'Avaugour prétendit entrer en carosse au Louvre : il ne put l'obtenir. Le prince de Guéméné disoit : « Ah ! du moins a-t-il droit d'y entrer par la porte des cuisines. » — Allusion à la descendance de la Varenne. » (Tallemant des Réaux.)

« Voyez nos peintres : représentent-ils des hommes du peuple, même dans des compositions historiques, ils semblent se complaire à les faire hideux.....

« Tout ce qui appartient aux lettres et aux arts est sorti des classes inférieures, à peu d'exceptions près. Mais nous ressemblons tous à des parvenus désireux de faire oublier leur origine ; ou si nous voulons bien souffrir chez nous des portraits de famille, c'est à la condition d'en faire des caricatures. Beau moyen de s'anoblir, vraiment ! Les Chinois sont plus sages : ils anoblissent leurs aïeux. » (Béranger, Préf. de ses *Chansons nouv. et dern.*, 1833.)

« Christophe Colomb s'était appliqué à un petit commerce de laine, avant que d'entreprendre la découverte de l'Amérique. Son fils, en écrivant son histoire, fut assez sot pour chercher une généalogie à un héros qui avait étendu le monde (1). Lisbonne n'en chercha point pour Améric Vespuce : Florence l'avait vu détailler des marchandises. »

« Combien de nobles dont le père et les aînés sont roturiers ! » (La Bruyère.)

---

(1) Dans un dialogue espagnol-français tenu en l'autre monde entre les navigateurs François Drack et Christophe Colomb, nous trouvons ces curieux détails sur ce dernier :

« **DRACK.** — Seigneur don Christophe, il n'est pas juste qu'ayant donné des cartes géographiques aux mortels qui font des voyages à moindres frais que nous, nous ne retournions plus en Amérique, qui nous a tant coûté de peines et de pas.

« **COLOMB.** — En me traitant de *seigneur*, vous avez oublié que mon père fut cardeur de laine, et que j'exerçai le même métier avec mon frère Barthelemi.

« **DRACK.** — Je ne l'ai pas oublié, mais je me souviens bien aussi que le 28 may 1493, Ferdinand, roi d'Aragon, vous créant amiral de l'Amérique, vous anoblit et toute votre postérité, et vous donna pour armes, *une mer d'argent et d'azur, à cinq îles d'or, avec un monde pour cimier*, et ces paroles espagnoles : « *Por* CASTILLA *y por* LEON, *nuevo mundo halló Colon.* » — « Colomb trouva un nouveau monde, au profit des royaumes de CASTILLE et de LÉON (1). »

(1) Voy. *Dialogos nuevos en español y francés, por Fr. Sobrino*, Bruselas, 1754.

« Nostradamus, en son *Histoire de Provence* (auteur qui écrivait dans un temps où les fables sur l'origine des maisons étaient reçues), rapporte celle du *nom* et des *armes* des Porcelets, et dit qu'elle vient de la ville d'Arles, où l'imprécation d'une pauvre femme causa une heureuse fécondité à une jeune dame nouvellement mariée. Cette pauvre femme, ayant été traitée d'impudique par cette dame, leva les yeux au ciel et lui répliqua à haute voix : « Je prie Dieu, Madame, pour la défense de mon honneur, qu'il vous donne autant d'enfants que cette truie qui passe là a de petits. » On assure qu'un an après la dame eut neuf enfants mâles, qui étoit le nombre des petits de la truie ; qu'ils vécurent tous et furent de grands capitaines : en considération de ce prodige, on les nomma *Porcelets*, et ils prirent pour armes une truie de sable en champ d'or. » (G. de la T., *Dict. héraldiq.*, 1777.)

« Un homme du peuple, à force d'assurer qu'il a vu un prodige, se persuade faussement qu'il a vu un prodige. Celui qui continue de cacher son âge pense enfin lui-même être aussi jeune qu'il veut le faire croire aux autres. De même le *roturier* qui dit par habitude qu'il tire son origine de quelque ancien *baron* ou de quelque *châtelain*, dont il est vrai qu'il ne descend pas, a le plaisir de croire qu'il en descend. » (La Bruyère.)

Cicéron, dans une oraison publique, reproche à Lucius Pison d'avoir faussement déguisé et enfumé les images ou portraits de ses aïeux, pour leur donner un air d'antiquité, et par cette fraude obtenir une dignité qui n'appartenait qu'aux patriciens et aux anciens nobles.

La Bruyère, voulant se moquer de certains parvenus dont la prétention est de se faire passer pour nobles aussitôt qu'ils sont riches, avait dit avec la plus fine ironie, en parlant de lui-même :

« Je le déclare nettement, afin que l'on s'y prépare et que personne un jour n'en soit surpris. S'il arrive jamais que quelque grand me trouve digne de ses soins, si je fais enfin une belle fortune, il y a un *Geoffroy de la Bruyère*, que toutes les chroniques rangent au nombre des plus grands seigneurs de France qui suivirent Godefroy de Bouillon à la conquête de la terre sainte : voilà alors de qui je descends en ligne directe. » (Ch. XIV des *Caractères*.)

C'est sur cette déclaration qu'un des critiques acharnés de la Bruyère, affectant de la prendre au sérieux, avait écrit : « Le principal caractère de M. de la Bruyère, c'est celui d'un gentilhomme à louer qui met enseigne à sa porte et avertit le siècle présent et les siècles à venir de l'antiquité de sa

noblesse; il le fait sur le ton de don Quichotte, et d'une manière tout à fait délicate et fine (1). »

Mais, comme l'a fait observer un zélé défenseur de la Bruyère (2) : « M. de Vigneul-Marville trouve dans ces paroles une vanité ridicule et sans égale; mais il auroit fait plus de justice à M. de la Bruyère s'il eût vu une satire ingénieuse de ces gens qui, *roturiers* de leur propre aveu tandis qu'ils sont pauvres, croyent être nobles dès qu'ils viennent à faire fortune......

« Et pour mettre dans un plus grand jour le ridicule de ces prétentions mal fondées, M. de la Bruyère se représente lui-même comme entêté de cette passion, mais d'une manière qui fait bien voir qu'il en connoît toute la faiblesse, et qu'il ne parle de lui que pour pouvoir se moquer plus librement de ceux qui sont effectivement attaquez de ce mal......

« M. de la Bruyère ne dit pas qu'il prétend descendre présentement de ce *Geoffroy de la Bruyère*... mais, s'il vient à faire une belle fortune, voilà *alors* de qui il descend *en ligne directe*. Il seroit à présent fort en peine de prouver qu'il tire son origine

(1) De Vigneul-Marville (Bonaventure d'Argonne), *Mélanges d'histoire et de littérature.*

(2) M. Coste, *Défense de M. de la Bruyère et de ses* Caractères *contre les accusations et les objections de M. de Vigneul-Marville.*

de ce grand seigneur: mais alors il n'en doutera plus et le publiera hardiment, prétendant en être cru sur parole, aussi bien que tant d'autres qui ne sont nobles que du jour qu'ils parviennent à quelque grande fortune. »

« La seule identité de nom ne suffit pas à constater l'identité de race.

« Les Bourbons anoblis par un comte de Nevers, en 1280, n'étaient ni des Bourbons-Capétiens, ni des Bourbons-l'Archambault.

« Nicolas de Champagne, anobli en 1373, n'avait généalogiquement rien de commun avec les comtes de Champagne;

« Non plus que Jean d'Orléans, anobli en 1368, avec la maison d'Orléans de Rère.

« Pierre de Courtenay, bourgeois de Carcassonne, anobli en 1387, n'était pas de la grande maison de Courtenay.

« Guillaume Croy, anobli en Picardie en 1403, n'était pas de la maison des ducs et princes de Croy.

« Gilles Malet, héraut du connétable du Guesclin, anobli en 1374, et les Malet de Dieppe et de Mortain, anoblis en 1466, n'étaient pas non plus des Malet, seigneurs de Graville et de Cramesnil, etc., etc. »
(Toustain, *Généalogie de Toustain-Frontebosc.*)

Dans le *César Armorial*, publié pour la seconde fois en 1654, et dédié au roi et à la noblesse française par César de Grand-Pré, on trouve à la préface cette curieuse mais franche déclaration de l'auteur sur *l'origine de la pluspart de la noblesse la plus illustre :*

« C'est une chose étrange que la fortune qui produit des effets si pleins d'estonnement, que toute la science humaine ne saurait dire la raison pourquoy elle change quand il luy plaist la bassesse de certains hommes inconnus en des grandeurs si redoutables qu'ils font trembler par le bruit de leurs armes et donnent l'espouvante à toutes les souveraines puissances de la terre ; et quand elle veut aussi, elle fléchit tellement l'arrogance des superbes qu'elle les abaisse jusque dans l'ornière de la boue, en les anéantissant du tout. Je dis cecy parce que le peuple admire la noblesse quoy qu'il ne la conoisse pas, jugeant de leur estime seulement par les fausses apparences du dehors sans pénétrer plus avant ; mais afin de désabuser ceux qui se persuadent beaucoup de choses qui ne sont pas, ne sachant au vray l'origine de la pluspart de la noblesse la plus illustre. J'en ferai icy un bref discours, et par des exemples dignes de ceste matière, je rapporteray, pour appuyer mon dire, plusieurs gens de peu qui ont esté princes, rois, empereurs et élevez par le moyen du bonheur jusque dans le thrône des plus puissans empires du monde, ayant laissé à la postérité des

marques si inouïes de leur merveilleuse grandeur que leurs actions ont passé pour des miracles. Voyons donc la gloire de ceste ancienne et victorieuse noblesse de qui la naissance a esté si obscure, que la renomée mesme n'en sçeut jamais ny les noms, ny l'origine. Commençons par le premier conquérant, ce grand roi de Perse *Darius*, qui était fils d'un chartier; *Cambise*, d'un vacher; *Antipater*, roy de Macédoine, fils d'un basteleur; *Arsaces*, roy des Parthes, d'une infâme impudique; *Sibarice*, vallet de cabaret; *Théophane*, roy de Lidie, chartier; *Tamberlan*, fils d'un porcher; *Abdolonime*, jardinier; *Agatocles*, fils d'un potier de terre; *Remus* et *Romulus*, qui ont fondé le plus grand et le plus puissant empire qui ait jamais esté, estoient enfants trouvés, et faut chercher le nom de leur père dans le sein des fables; *Tarquin Priscus* et *Tullius Servilius* étaient enfants d'esclaves; *Auguste*, le grand empereur, estoit petit-fils d'un changeur nommé *Restion*, et son grand-père maternel estoit boulanger du nom de *Nebudeus; Maximain*, aussi empereur, estoit fils d'un serrurier; *Marsius* estoit forgeron; *Gallienus*, fils d'un berger; *Elius Pertinax*, marchand de bois; *Diocletian*, ce grand ennemi des chrestiens, estoit fils d'un libraire; *Bonesius*, fils d'un maistre d'escolle; *Orelien*, sans origine; *Valentinien*, fils d'un cordier; *Vespasien* avoit esté maquignon; *Sevère*, fils d'un laboureur. L'on sçait bien que *David* avoit esté berger, et que

Saül cherchoit les asnes de son père, qui estoient perdus, lorsqu'il fut esleu roy d'Israel. L'histoire des nos pontifes nous apprend que le pape *Jean XXII* estoit fils d'un savetier de Troie en Champagne; le pape *Sixte IV*, cordelier, estoit fils d'un marinier; le pape *Nicolas V*, d'un pouillallier.... et plusieurs autres gens de peu et tirez du néant qui seroient trop long temps à nommer; et qui ont fait une des meilleures parties des maisons les plus illustres de leur temps; et le divin Platon n'a pas mal rencontré lorsqu'il a dit qu'il y avoit peu de roys qui ne feussent sortis de vallets, et peu de vallets qui ne feussent descendus de princes et de roys. Mais, craignant d'ennuyer le lecteur, je n'en allegueray pas davantage. »

« Le président le Bailleul, quoiqu'il se dise d'une bonne maison de Normandie qui s'appelle de Bailleul, n'en est point; car il seroit tout de même descendu des Bailliol, rois d'Ecosse, si le nom y faisoit quelque chose. Son père étoit Normand, fort expert à remettre les os disloqués et rompus, et à panser les descentes de boyaux; il épousa une bourgeoise. Il est vrai qu'il n'avoit point de boutique: car il n'étoit pas chirurgien, et qu'il se mit je ne sais quelle vision de noblesse dans la tête. On dit qu'il avoit toujours l'épée au côté. Le feu président avoit le talent de son père, et

de leur nom on appelle tous les remetteurs des *Bailleuls*. » (Tallemant des Réaux.)

Un duc de l'Empire répondit à un courtisan de Louis XVIII, qui parlait avec emphase de ses aïeux : « Moi, Monsieur, je suis un ancêtre. »

Comme un autre avait dit dans les mêmes circonstances : « Je suis le premier gentilhomme de ma famille. »

« M. le chevalier de *Cromot*, dans sa généalogie, se fait descendre d'un Cromus, chevalier romain. En effet, il est sensible qu'il doit en être parent, au moins au datif : *Cromus*, *Cromi*, CROMO. » (Maupouana, 1775.)

« Les grands ne doivent point aimer les premiers temps, ils ne leur sont point favorables ; il est triste pour eux d'y voir que nous sortions tous du frère et de la sœur. Les hommes composent ensemble une mesme famille ; il n'y a que le plus ou le moins dans le degré de parenté. » (La Bruyère.)

Parmi les héraldistes et les généalogistes, il s'est trouvé d'étranges rêveurs.

Un catalogue des livres manuscrits de la Chartreuse de Bourbon-lès-Gaillon nous en fournit un remarquable exemple dans l'intitulé de l'ouvrage suivant :

« *Israel armorié,* ou armoiries des quatre tribus « d'Israel sorties des enfants de Jacob, dédié à « François Monerier de Guibermaisnis (Guibert-« Mesnil), en janvier 1743, avec l'histoire politique, « héraldique et perystologique des tribus d'Israel, « et brachychronologie de la maison des seigneurs « de Monerier de Guibermaisnis, in-f° broché de « 21 pages. »

« Qui veut bien faire évite avec sagesse
De nous parler de ses ayeux sans cesse;
Fade est ce point quand il est rebattu;
Qui mieux l'a dit est qui s'en est mieux tu,
Et s'en vanter est un trait de faiblesse.

« Chacun connoît et sait ce qui le blesse;
Cela n'est pas de la délicatesse,
De dire : Moi, je suis grand ; toi, qu'es-tu?
Qui veut bien faire, etc. »

« Un fat reproche à l'autre sa bassesse;
Pour l'éclaircir au soleil il s'adresse,

Et le voilà par la foudre abattu.
Il faut toujours compter sur sa vertu,
Et ne jamais compter sur sa noblesse.

Qui veut bien faire, etc. »

(Rondeau cité par M. Alb. de la Fizelière. — Feuilleton du *Courrier de Paris* du 8 juillet 1857.)

« L'empereur Maximilien avait la ridicule curiosité de vouloir connaître la première source de sa noblesse, et il la faisait si bien rechercher qu'un célèbre généalogiste l'assura que, dans l'arche de Noé, il avait trouvé l'origine de sa maison. Il fut si ravi de cette glorieuse découverte que, pour en justifier les preuves, il abandonna toutes les affaires, et n'écouta plus ni ses conseillers ni les envoyés des autres Etats. A cette nouvelle, son cuisinier, qui était un de ses bouffons et dont les plaisanteries le faisaient rire, après avoir eu la permission de lui parler, lui représenta que la curiosité de connaître le premier auteur de sa race ne lui pouvait être ni fort utile, ni fort honorable. « En effet, dit-il, dans l'état présent où sont les choses, je vous respecte et vous vénère comme quelque dieu, et si l'on remonte jusqu'à l'arche de Noé, nous nous trouvons bientôt cousins; car c'est de là que nous venons tous. » Maximilien fut si honteux de la recherche qu'il avait faite, qu'il s'en repentit. Calvin

ajoute que des personnes dignes de foi lui ont fait le récit de cette histoire. » (*Chevræana.*)

« Une ancienne généalogie, dit un auteur généalogiste de la maison de Clère, faitte en l'an 1163, tire l'origine de cette famille d'un Mandon de Clère, roy de la haulte Phrygie, neveu du roy Priam, lequel estant venu secourir son oncle au siége de Troye, y fut tué et laissa deux fils, Phorbas et Nestor, qui vinrent avec Helenus, fils de Priam, et Francus, fils d'Hector, dans le pays de Pannonie, à présent le royaume de Hongrie, où ils édifièrent la ville de Bude; Phorbas eut un fils nommé Troilus..., père d'Anchises, chef de la lignée d'Ybros..., et Florimond, qui vinrent avec les enfants de Francus et Helenus habiter sur la Seine, et bastir le lieu pour lors dit Lutèce, qui est à présent Paris. — De Florimond sortit un fils nommé Clérambault, qui vint habiter en Neustrie, où il bastit un chasteau que de son nom il appela Clère, et du depuis avecque toutes ses terres et seigneuries et dépendances fut érigé en comté, ainsi qu'il est prouvé par le vieil chartrier de Normandie. »

« On voit ici, ajoute M. Alex. Monteil, qui nous donne cet extrait dans le *Traité de ses matériaux*, t. II, p. 124-26, comment étaient faites les généalogies au XIIe siècle, où nous voulions, nobles et bourgeois, en France, en Europe, descendre des

Troyens, manie ou mode dont nous n'avons été quittes qu'au XVII[e] siècle. »

Cette plaisante origine nous rappelle celle qui a été donnée à la *bonne* ville de Paris par quelques anciens *autheurs*, et que le Parisien Gilles Corrozet n'a pas oublié de rapporter dans les *Antiquités, chroniques et singularitez de Paris.* — Vefve Jean Bonfons, 1561, pet. in-18. Voici comment cet historiographe ouvre son premier chapitre :

« Du temps que Ericlonius regnoit sur les Troyens, dominoit ès Gaules, Paris, fils de Remus, dix-huitiesme roy des Gauloys, descendu successivement de Samothes, surnommé Dis, fils de Japhet, fils du vieil pere Noé, celuy Paris donna le nom à la ville de Paris, après l'avoir fondée, environ soixante-dix ans après la première fondation de Troye, par Dardanus, neuf cents ans après le déluge, quatre cent quatre-vingt-dix-huit ans devant que Romulus donnast commencement à Romme, et quatre cent dix-sept ans avant l'incarnation de Notre Seigneur J. C., selon Jean le Maire de Belges en ses *Illustrations de Gaule*, suyvant Manethon d'Egypte et son commentateur Jean Annius de Viterbe.

« Baptiste Mantuan, au livre qu'il a escrit des gestes Sainct-Denys, dict que quant Hercules voulut aller en Espaigne, il passa par le pays de Gaule, et

arrivant en une isle assise en bel air sur le fleuve de Seine, y print tel plaisir, pour son assiette délectable, qu'il y fit bastir plusieurs maisons et habitations, et voulant passer outre pour parfaire ses entreprises et conquestes, laissa en cette isle une compaignie de ses gens nommés Parrasiens, selon le nom de leur pays en Grèce, du costé d'Asie, nommé Parrasia. Ces Parrasiens (comme il dict) ont laissé et perpétué leur nom en ce lieu, et par la mutation de A en I, les habitants de ladicte isle et cité ont esté appelez Parrisiens. »

Combien de villes et de châteaux, de camps et retranchements du moyen âge ont une origine non moins fabuleuse.

« On ne peut mieux user de sa fortune que fait Periandre : elle lui donne du rang, du crédit, de l'autorité; déjà on ne le prie plus d'accorder son amitié, on implore sa protection. Il a commencé par dire de soi-même *un homme de ma sorte*, il passe à dire *un homme de ma qualité;* il se donne pour tel, et il n'y a personne de ceux à qui il prête de l'argent ou qu'il reçoit à sa table, qui est délicate, qui veuille s'y opposer..... Que son père, si vieux et si caduc, n'est-il pas mort il y a vingt ans et avant qu'il se fît dans le monde aucune mention de *Periandre!* Comment pourra-t-il soutenir ces odieuses pancartes qui déchiffrent les conditions

et qui souvent font rougir les veuves et les héritiers? Les supprimera-t-il aux yeux de toute une ville jalouse, maligne, clairvoyante, et aux dépens de mille gens qui veulent absolument aller tenir leur rang à des obsèques? Veut-on, d'ailleurs, qu'il fasse de son père un *noble homme* et peut-être un *honorable homme?* luy qui est messire? » (La Bruyère.)

« Un de mes oncles maternels dit qu'il se croyait sûr de me faire donner la jeune Dumoulin : âge, fortune, naissance, tout se trouvait assorti. Mon père ne répondait rien. Mon oncle le pressa un peu vivement. « Beau-frère, dit-il, jamais votre parente ne me sera de rien. Je sais bien que dans la famille des Dumoulin, il y a plus de quatre cents ans de noblesse, mais la tige en est vicieuse. Vers l'an 900 ou 1000, au plus tard, les noms commencèrent à être héréditaires. Les nobles prirent le nom de leurs fiefs, les bourgeois ceux de leur état, de leur profession, de leur métier. Les Dumoulin sont des meuniers; je ne veux pas m'enfariner. » Vainement mon oncle insista, en disant que la demoiselle était belle comme un ange, que durant quatre cents ans la famille avait bien eu le temps de secouer sa farine. Mon père garda de nouveau le silence, et rien ne put le faire rentrer dans la discussion. » (Alexis Monteil, *Hist. des Franç. des divers états.* — XVe s.)

« Un gentilhomme mal fait ayant prié un peintre d'Italie de lui peindre sa généalogie et de la mettre autour de son portrait, la fit le plus exactement qu'il put, et dans une agréable disposition de fleurs qui faisaient un ovale autour du portrait. Mais ce gentilhomme, qui avait promis de le bien rétribuer, ne lui ayant pas tenu sa parole, le peintre indigné déchira le portrait, dont le gentilhomme lui fit un procès : et l'ayant obligé en justice de refaire ce portrait et de le remettre entre les mains du juge qui le taxerait, il peignit un vilain magot, auquel il attacha tous les défauts des anciennes maisons romaines. La grosse tête des Capitons, le nez difforme des Nasons, les yeux louches des Strabons, les grosses lèvres des Labéons, la face horrible des Turpilius, des dents longues pour montrer qu'il descendait de Curius Dentatus, le front bossu de Frontons, le poil de cochon et d'ours des Suilles, des Porcies et des Ursins, les pieds tortus des Vares, etc. Et, quittant en même temps la ville où il demeurait, il envoya ce portrait au juge, avec une lettre par laquelle il justifiait son ouvrage et la descendance du gentilhomme ferrarois de tous ces anciens Romains, dont il disait, par cet emblème satirique, qu'il n'avait que les défauts. Il peignit auprès de cette figure un vieil arbre mort pour l'arbre généalogique et une maison ruinée pour marquer la maison du gentilhomme. » (Ménestrier, *l'Art des emblèmes*.)

On a publié au XVe siècle un recueil de *Dialogues* attribués à Salomon et à Marcolphe, son fou. L'auteur, dans un passage de ces *Dialogues*, voulant faire allusion à certains nobles qui se font descendre d'aïeux fort contestables, a tracé ce dialogue entre Salomon et son fou, au moment de leur première entrevue :

Salomon : « Qui es-tu ?

— « Nomme-moi d'abord ta famille, répond Marcolphe, je te nommerai ensuite la mienne.

— « Moi, dit Salomon, je suis issu de l'une des douze familles de Juda : de Juda naquit Phares, et mon père était David, et je suis le roi Salomon.

— « Et moi, dit le fou, je suis issu de l'une des douze familles de Rustre : de Rustre naquit Rustaud, Rustique, etc.; mon père était le noble Marquel, et moi je suis le fou Marcolphe. » (*Magasin pittoresque*, janvier 1842.)

« Un garde du corps du roi Louis XII avait provoqué un des grands seigneurs de la cour. Le roi lui demanda de quelle famille il était, pour oser se mesurer avec un des premiers de l'Etat : « Sire, répondit le garde, ma maison vaut bien celle de monsieur, et il n'en disconviendra pas ; apparemment que Votre Majesté descend de Noé ? Eh bien, Sire, je descends d'un de ses enfants. » (Alb. de la Fizelière, feuilleton du *Courrier de Paris*, 8 juillet 1857.)

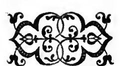
En parlant des familles anciennes et des individus qui se flattaient de l'antiquité de leur race, Sénèque disait :

« Ceux-là sont plus connus que nobles : *Noti magis quam nobiles sunt.* » (*De Beneficiis*, lib. III.)

« Fléchier étoit fils d'un fabricant de chandelles. Un prélat de cour, tout fier de sa naissance, lui témoignoit un jour sa surprise de ce qu'on l'eût tiré de la boutique de son père pour le placer sur le siége épiscopal. Fléchier, sortant à regret de sa simplicité ordinaire, dit à son confrère : « Avec cette manière de penser, Monseigneur, je crains fort que si vous étiez né ce que je suis, vous n'eussiez toujours fait que des chandelles. » (M. D. L. P. *Recueil d'épitaphes.*)

« Christian VII, roi de Danemarck, cité pour ses bons mots, passant en 1768 par la Hollande, fut abordé par un seigneur de ce pays qui lui présenta une généalogie par laquelle il prétendoit lui appartenir : « Mon cousin, lui dit le roi, je suis ici *incognito*, faites comme moi. » (De Bachaumont, *Mém. secrets de littér.*)

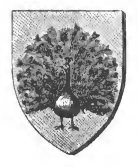






VI

ORGUEIL, VANITÉ ET PRÉTENTIONS



N bon gentilhomme veut passer pour un petit seigneur, et il y parvient. Un grand seigneur affecte la principauté, et il use de tant de précautions qu'à force de beaux noms,

de disputes sur le rang et les préséances, de nouvelles armes et d'une généalogie que d'Hozier ne lui a pas faite, il devient enfin un petit prince. » (La Bruyère.)

En face de toutes ces ridicules prétentions, est-ce que Montaigne n'avait pas raison de dire :

« Contentez-vous, de par Dieu, de ce quoy nos pères se sont contentez, et de ce que nous sommes : nous sommes assez, si nous le sçavons bien maintenir; ne desavouons pas la fortune et condition de nos ayeulx, et ostons ces sottes imaginations qui ne peuvent faillir à quiconque a l'impudence de les alléguer. » (*Essais*, ch. XLVI.)

« Se croire un personnage est fort commun en France;
On y fait l'homme d'importance,
Et l'on n'est souvent qu'un bourgeois;
C'est proprement le mal françois.
La sotte vanité nous est particulière, etc. »

(La Fontaine, fable XV, liv. VIII.)

« Oh! que de grands seigneurs, au léopard semblables,
N'ont que l'habit pour tous talents! »

(*Id.*, fable III, liv. IX.)

« Les idées espagnoles sur la noblesse sont en apparence aussi sévères que celles des Allemands; mais, dans leur esprit, il suffit d'être Espagnol pour être noble, surtout parmi les Castilians, qui se croient une espèce d'hommes supérieurs aux autres.

« Quand M. de Vandôme fit signer les chefs de la noblesse espagnole en faveur de Philippe V, plusieurs d'entre eux ajoutèrent à leur signature : *noble comme le roi*. Le duc de Vandôme les laissa faire, ne voulant pas préjudicier aux affaires du prince pour lequel il agissait. On dit qu'il perdit pourtant patience lorsqu'un d'entre eux, allant encore plus loin que les autres, ajouta à la qualité de *noble comme le roi*, ces mots : *et un poco mas*, et un peu davantage. « Apparemment, seigneur cavalier, lui dit M. de Vandôme, vous ne révoquez pas en doute la noblesse de la maison de Bourbon, la plus ancienne de l'Europe entière? — Non, seigneur duc, reprit l'Espagnol; mais Philippe V est François, et j'ai l'honneur d'être Castillan. » (Dreux-Duradier. *Récréat. hist.*)

« Un gentilhomme, voyageant du côté de Paris, tomba par mégarde dans un bourbier avec son cheval, de sorte qu'il n'en pouvoit pas sortir sans secours; ce que voyant, son laquais lui tendit la main pour le retirer de ce beau lieu. Mais le gentilhomme, croyant que c'était indigne de sa qualité de donner la main à un laquais et d'être secouru

par une personne de moindre qualité que lui, le menaça s'il continuait de lui faire pareilles offres, et attendit à sortir du bourbier jusqu'à ce qu'un homme de condition passât. Jugez du cœur de ce gentilhomme, et voyez s'il n'avait pas de beaux sentiments dans l'âme! » (*Roger Bontemps en belle humeur.*)

« Il est vrai aussi que la plupart des grands sont orgueilleux et qu'ils font consister leur qualité dans un dédain qui les rend méprisables; aucun d'eux néanmoins, pas même Damon (à qui tout est peuple, excepté les princes et les financiers), n'a jamais poussé l'insolence jusqu'à vouloir être dieu comme Caligula. A la bonne heure qu'il publie continuellement son illustre origine et ses bonnes qualités; mais il n'a point mis, comme fit cet empereur, sa statue sur aucun autel, pour être adorée, et on ne voit encore aucun temple bâti à sa divinité. » (Saint-Evremont.)

« Ces princes de la terre, dit Hervey dans ses *Méditations sur les tombeaux*, sont ici oubliés, abandonnés; qu'ils ne s'attendent plus à aucun hommage; leurs sujets les méconnaissent; leurs vassaux se félicitent peut-être d'être délivrés du joug onéreux de leur domination. Où sont ces couronnes qui brillaient sur leurs fronts orgueilleux?

Toutes ces marques de gloire, que sont-elles devenues? Je n'en vois ici que de tristes images gravées sur un marbre insensible; des armoiries effacées, des écussons déchirés, des étendards noirs qui semblent déployés en triomphe sur des captifs terrassés. Voilà ce qui a suivi au tombeau ces maîtres du monde.

« Ceux qui se sont glorifiés de leur haute naissance, qui se vantaient de descendre d'une longue suite de rois, perdent ici leurs sublimes prétentions; ils ne connaissent plus d'alliance et de parenté qu'avec les plus vils reptiles; ils disent à la corruption : Tu es mon père, et au ver : Tu es ma mère et ma sœur. »

« Les prétentions nobiliaires dans les lettres sont un ridicule de notre époque. Qui est-ce qui est supérieur au génie? Sauf Charlemagne et Napoléon, qui étaient aussi deux génies, quels sont les rois de la monarchie qui n'inspireraient pas plus d'admiration, non-seulement à la France, mais encore à toutes les nations civilisées, si, au lieu d'avoir porté leurs royales couronnes, ils eussent porté les couronnes de lauriers d'Homère, Hérodote, Strabon, Virgile, Horace, Tacite, Cicéron, etc., etc.? Imitez ces anciens : ils ne furent ni comtes, ni barons; ils n'ajoutèrent point de particules à leurs noms; et pourtant la postérité leur a décerné

d'autres titres que ceux que la vanité peut s'attribuer : ce sont d'immortels écrivains, les pères de l'histoire, de la géographie, de l'éloquence, de la poésie. Inspirez-vous de leur génie, et vos noms, tant plébéiens soient-ils, pourront un jour être placés, sinon près des leurs, au moins à côté de ceux des Corneille, des Boileau, des la Fontaine, des Molière, des Racine : c'est encore une belle noblesse que celle de ces gens là. » (Querard, *les Supercheries littéraires dévoilées.*)

Dans *Madrid ridicule*, poëme burlesque (1), l'auteur raille ainsi la noblesse espagnole dans les dixains suivants :

« Dans ce carosse à l'agonie
Dom Quichot (2) pour se faire voir,
Se promène jusques au soir
Tout confit en cérémonie.
Son phaéton crie à la faim,
Ses mules ont perdu leur train ;
Il arrive au logis, et l'on sert sur sa table
Un triste oignon mal préparé,

(1) Composé à Madrid en 1697, par M. B., secrétaire d'ambassade en Espagne.

(2) Sous le nom de dom Quichot, l'on entend chaque particulier ayant son carosse.

Que le senor impitoyable
A bientôt cuit et digéré.

« Un dom Carlos de conséquence (1)
Se fait traîner à plus grand bruit;
Le nombre de gens qui le suit
Marque son homme d'importance.
Dans un carosse moins pelé,
De quatre mules attelé,
Qui marchent pas à pas et selon leur pratique,
Il se quarre comme un Jason,
Avec cet ordre magnifique,
Qui vient d'une sale toison (2).

« Plus loin j'apperçois une troupe
De gens armés en Jacquemars (3);
Chaque garde de leurs poignards
Peut servir à manger la soupe.
L'*espade* leur bat les talons;
La dague pend sur les rognons
D'une façon guerrière et presque inimitable;
Mais je crois que ces hobereaux

---

(1) Un grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or.

(2) On sait que Philippe le Bon, duc de Bourgogne, institua l'ordre de la Toison d'or, à Bruges, en 1429, à l'honneur d'une de ses maîtresses, qui avait le poil roux.

(3) Les chevaliers des moindres ordres sont fort communs en Espagne. Il y a peu de secrétaires et d'intendants de grands seigneurs qui ne soient chevaliers.

Sont sujets à craindre le diable;
Ils ont des croix sur leurs manteaux.

« Ce sont chevaliers de saint Jacques,
Restes des anciens Visigots (1),
Gens fiers comme des Ostrogots,
Et qui ne sont que des veillaques (2).
Ceux-ci sont de Calatrava,
Ces autres sont d'Alcantara (3) :
Tous *plus nobles encore que n'est le roi leur sire* (4).
Ces fanfarons me font pitié;
Car, Muse, puisqu'il faut tout dire,
Ce sont des chevaliers à pié. »

« Un Allemand estimoit si fort la noblesse des chanoines de Cologne, qu'il disoit que si le Grand-Seigneur se faisoit catholique et qu'il demandât pour lui une prébende dans cette église, on ne le

(1) Les Espagnols, pour la plupart, se disent descendus de ces derniers Visigots qui échappèrent de la bataille où leur roi dom Rodrigue périt, et se retirèrent dans les montagnes des Asturies.

(2) Veillaque veut dire poltron.

(3) Deux ordres de chevalerie en Espagne, outre ceux de la Toison d'or et de Saint-Jacques.

(4) Les Espagnols se vantent d'être *hidalgos como el rey, y poco mas*; c'est-à-dire *nobles comme le roi, et un peu plus.*

trouveroit pas d'une assez bonne maison pour l'obtenir. » (*Arlequiniana*, 1694.)

Epitaphe d'un chevalier de l'ordre qui fut plutôt chevalier que gentilhomme :

« Gy gist un fort homme de bien,
Aymant l'autruy comme le sien ;
Son père estoit bon roturier,
Et luy à tort fait chevalier ;
Jamais armé, fors qu'en peinture,
Priez Dieu pour la créature! »

(Guill. Tabourot, *Bigarrures*, etc.)

« Il y a quelque temps qu'un bel esprit de profession alla porter son ouvrage à l'examinateur que M. le chancelier le Tellier avoit commis. Cet examinateur, qui étoit chargé de lire un long manuscrit, ne lui rendit pas son ouvrage si promptement qu'il le souhaitoit. Le bel esprit prenant le délai pour une injure : « Savez-vous bien, Monsieur, lui dit-il, que je suis gentilhomme? ». L'examinateur lui répondit en souriant qu'il l'expédieroit aussitôt qu'il auroit vu sa généalogie. » (*Arlequiniana*, 1694.)

Alphonse Karr, dans ses *Guêpes* (livr. d'avril 1842), donne la copie authentique d'un certificat délivré à

un domestique, par un gentilhomme normand, et qui est ainsi conçu :

« Je, soussigné, doyen des colonels, des chevaliers de Saint-Louis et des gentilshommes domiciliés dans l'arrondissement communal du ....., électeur du département de la Seine-Inférieure, otage et volontaire royal, ancien commissaire de la noblesse aux états de Bretagne et en d'autres assemblées légalement délibérantes, associé de plusieurs académies royales d'histoire, sciences et belles-lettres, commissaire de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis et du Mérite militaire, pour le canton municipal de...., certifie que Pierre ...... m'a toujours *servi fidèlement et avec zèle.* En foi de quoi j'ai délivré le présent, avec apposition de l'empreinte du cachet de mes armes.

« Fait ce ..., au château de ...., commune dont feu mon père, aussi officier supérieur et chevalier de Saint-Louis, étoit par longue dépendance et succession patrimoniale seigneur paroissial et haut justicier au 4 août 1789, et dont je suis depuis plusieurs années doyen du conseil municipal, n'en ayant pas accepté la mairie, que les règlements ne rendoient pas compatible avec ma place de chef d'une légion nationale, sur laquelle j'ai longtemps exercé un commandement à la fois régulier, paternel et fraternel, supprimé par les dernières ordonnances relatives à ce corps et à cette arme.

« *Le vicomte* T. DE R.......... »

Pour nous montrer le cas qu'il fait d'une noblesse de mauvais aloi, l'auteur si plaisant du *Moyen de parvenir* fait ce conte. C'est Caton qui parle :

« Demandant à un juge auprès duquel je venois de gagner un procès, pourquoi est-ce que mon âne va à pied? Il ne sut le dire, et je lui ai enseigné, disant : « C'est pour ce qu'il n'a point de cheval comme vous, Monsieur. » Ce juge se trémoussoit comme une pie en gésine, et me dit : — « Regardez à qui vous parlez, *je suis gentilhomme.* » Il me remâcha cette parole étant descendu du siége, et alors, ne le craignant plus, je lui dis : — « Vraiment vère, si tous les gentilshommes avoient les jambes cassées, vous ne laîriez pas de courir. — Mais je suis gentilhomme. — Oui ! je veux bien que vous le sachiez : si j'avois pour un liard de telle noblesse dans le ventre, je prendrois pour cinquante écus de rhubarbe pour la chasser. »

La *Vie du Régent*, t. Ier, rapporte ce fait d'un Montmorency, qui, lors de sa réception à la cour des pairs, se vit disputer la préséance par les descendants très-nobles de deux notaires très-roturiers. qui avaient signé le contrat de mariage de son bisaïeul ou trisaïeul.

« Le marquis de Resnel, dit Tallemant des Réaux dans ses *Mémoires,* acheta un fief qui relevoit d'un

autre fief appartenant à un riche apothicaire de Paris. Ce sire lui fit dire qu'il lui devoit foi et hommage, et cela assez incivilement. Le marquis, résolu de s'en venger, vient à Paris, se met au lit, et, le soir, envoie commander un λαυεμεντ, chez cet apothicaire, pour un grand seigneur qui logeait en tel lieu : le maître y voulut aller lui-même et prit même ses habits des dimanches. Le feint malade ne se laissa point voir au nez; l'apothicaire lui donne le λαυεμεντ, et avant qu'il se fût retiré, lui lâcha tout au visage. « Voilà comme je vous fais foi et hommage, Monsieur l'apothicaire. » Grand procès pour cela; mais les juges rirent tant, qu'il fallut que l'apothicaire s'acommodât. »

« Henri IV demanda un jour à la Var...., qui de simple cuisinier étoit monté à la dignité de conseiller d'Etat, qui étoit cet homme qui étoit ordinairement avec son fils : la Var. .. lui répondit que c'étoit un gentilhomme qu'il lui avoit donné. « Comment? dit le roi, donner ton fils à un gentilhomme, je comprends bien cela; mais donner un gentilhomme à ton fils, c'est ce que je ne puis comprendre. » (*Remarques sur la confession de Sancy.*)

MASCARILLE.

Je veux vous dire l'air que j'ai fait dessus (l'impromptu).

CATHOS.

Vous avez appris la musique?

MASCARILLE.

Moi? point du tout.

CATHOS.

Et comment donc cela se peut-il?

MASCARILLE.

Les *gens de qualité* savent tout sans avoir jamais rien appris.

MADELON.

Assurément, ma chère.

(Molière, *les Précieuses ridicules.*)

MASCARILLE.

« C'est la coutume qu'à nous autres gens de condition les auteurs viennent lire leurs pièces pour nous engager à les trouver belles et leur donner de la réputation; et je vous laisse à penser si, quand nous disons quelque chose, le parterre ose nous contredire. » (*Id.* et *ibid.*)

« Sonner l'alarme si le noble devient commerçant; s'écrier que la nation est en péril, si sa défense, sa gloire et son génie ne sont pas uniquement en dépôt dans les mains d'un certain nombre de familles; ajouter que ce dépôt seroit bientôt

violé, si ce nombre de famille diminuoit; ne supposer qu'elles, pour ainsi dire, susceptibles d'héroïsme : c'est encore humilier l'humanité dans la portion du peuple la plus considérable, en lui refusant les prétentions les plus légitimes et les qualités les plus brillantes, pour les attribuer exclusivement à la portion la moins nombreuse. » (Madame ***, *Observations sur la Noblesse et le Tiers-Etat*, 1758.)

« *Que deviendraient nos priviléges, si nous commercions?* » disoit la noblesse à l'abbé Coyer, qui proposait le commerce aux pauvres gentilshommes.

« Ce qu'ils deviendroient, répond celui-ci, ce qu'ils sont. Et pourquoi ne les conserveriez-vous pas? Vous pourriez comme auparavant afficher des armoiries et murmurer contre les bourgeois qui en prennent; parler de vos ancêtres à ceux qui ne vous questionnent pas; conserver religieusement cette première syllabe en hors-d'œuvre qui allonge votre nom; ceindre l'épée comme tout le monde; proposer ou accepter un duel; maintenir votre exemption de la taille, à condition de payer sous un autre nom; prendre le froc ou la guimpe, selon votre sexe, dans des cloîtres nobles, pour faire votre salut en gens de condition; chasser sans ménagement sur les moissons des cultivateurs, battre, assommer ces bonnes gens, et, en cas de besoin, être décapité au lieu de périr bourgeoisement par

la corde. On pourroit même faire revivre certains priviléges que vous avez laissé perdre, celui d'acquérir plus de science en moins de temps dans les universités; celui de tirer de l'arquebuse, celui de marcher toujours botté à l'exclusion du vilain, et plusieurs autres qu'il seroit trop long de citer. » (L'abbé Coyer, *la Noblesse commerçante.*)

« M. de Fronsac alla voir une mappemonde que montroit l'artiste qui l'avoit imaginée. Cet homme ne le connoissant pas et lui voyant une croix de Saint-Louis, ne l'appeloit que le *chevalier*. La vanité de M. de Fronsac, blessée de ne pas être appelé *duc*, lui fit inventer une histoire, dont un des interlocuteurs, un de ses gens, l'appeloit *Monseigneur*. M. de Genlis l'arrête à ce mot, et lui dit : « Qu'est-ce que tu dis-là, monseigneur? on va te prendre pour un évêque. » (Chamfort.)

« Un homme de lettres à qui un grand seigneur faisait sentir la supériorité de son rang, lui dit : « Monsieur le duc, je n'ignore pas ce que je dois savoir, mais je sais aussi qu'il est plus aisé d'être au-dessus de moi qu'à côté. » (*Id.*)

La Comtesse.

« ..... Ce qui me met hors de moi, c'est qu'un

gentilhomme de ville de deux jours ou de deux cents ans aura l'effronterie de dire qu'il est aussi bien gentilhomme que feu Monsieur mon mari, qui demeuroit à la campagne, qui avoit meute de chiens courants, et qui prenoit la qualité de *comte* dans tous les contrats qu'il passoit. » (Molière, *la Comtesse d'Escarbagnas*, sc. 2.)

« Non, votre vanité n'est jamais satisfaite;
Plus on a de grandeur et plus on en souhaite.
L'ambition de cœur ne se peut mesurer;
Tient-il ce qu'on l'a vu si longtemps désirer,
Comme s'il n'avoit rien, il est toujours en queste:
Cette ambition croît et jamais ne s'arrête.
Chacun cherche à son sort toujours nouvel éclat;
L'abbé le mieux rempli veut devenir prélat.
Le prélat au chapeau tout plein d'ardeur aspire,
Le marquis au duché, l'électeur à l'empire.
Et, tant l'ambition met l'esprit à l'envers,
Le plus puissant monarque aspire à l'univers.
L'ambitieux, enfin, trop plein de son mérite,
Croit toujours sa grandeur encore trop petite,
Et ses vastes désirs, sans bornes, sans milieu
Seroient vides encore quand il deviendroit dieu. »

(L. Petit, *Satyres générales*, 1686.)

« Tel abandonne son père qui est connu, et dont on cite le greffe ou la boutique, pour se retrancher

sur son aïeul qui, mort depuis longtemps, est inconnu et hors de prise. Il montre ensuite un gros revenu, une grande charge, de belles alliances, et, pour être noble, il ne lui manque que des titres. »
(La Bruyère.)

« On se souvient encore de la ridicule et excessive vanité de l'archevêque de Rheims, le Tellier-Louvois, sur son rang et sur sa naissance. On sait combien, de son temps, elle étoit célèbre dans toute la France. Voici une des occasions où elle se montra tout entière le plus plaisamment :

« Le duc d'A....., absent de la cour depuis plusieurs années, revenu de son gouvernement de Berri, alloit à Versailles. Sa voiture versa et se rompit. Il faisoit un froid très-aigu. On lui dit qu'il falloit deux heures pour la remettre en état. Il vit un relais et demanda pour qui c'étoit : on lui dit que c'étoit pour l'archevêque de Rheims, qui alloit à Versailles aussi. Il envoya ses gens devant lui, n'en réservant qu'un, auquel il commanda de ne point paroître sans son ordre. L'archevêque arrive pendant qu'on atteloit ; le duc charge un des gens de l'archevêque de lui demander une place pour un honnête homme dont la voiture vient de se briser, et qui est condamné à attendre deux heures qu'elle soit rétablie. Le domestique va et fait la commission. « Quel homme est-ce? dit l'archevêque. Est-ce quelqu'un comme il faut? — Je le

crois, Monseigneur; il a un air bien honnête. — Qu'appelles-tu honnête? est-il bien mis? — Monseigneur, simplement; mais bien. — A-t-il des gens? — Monseigneur, je l'imagine. — Va-t-en le savoir. » Le domestique va et revient. « Monseigneur, il les a envoyés devant à Versailles. — Ah! c'est quelque chose! mais ce n'est pas tout; demande-lui s'il est gentilhomme. » Le laquais va et revient. « Oui, Monseigneur, il est gentilhomme. — A la bonne heure : qu'il vienne : nous verrons ce que c'est. » Le duc arrive, salue. L'archevêque fait un signe de tête, se range à peine pour faire une petite place dans sa voiture. Il voit une croix de Saint-Louis. « Monsieur, dit-il au duc, je suis fâché de vous avoir fait attendre; mais je ne pouvais donner une place dans ma voiture à un homme de rien : vous en conviendrez. Je sais que vous êtes gentilhomme. Vous avez servi à ce que je vois? — Oui, Monseigneur. — Et vous allez à Versailles? — Oui, Monseigneur. — Dans les bureaux apparemment. — Non, je n'ai rien à faire dans les bureaux. Je vais remercier. — Qui, M. de Louvois? — Non, Monseigneur, le roi! » (Ici l'archevêque se recule et fait un peu de place.) — « Le roi vient donc de vous faire quelque grâce toute récente? — Non, Monseigneur, c'est une longue histoire. — Contez toujours. — C'est qu'il y a deux ans j'ai marié ma fille à un homme peu riche (l'archevêque reprend un peu de l'espace qu'il a cédé dans la voiture), mais d'un très-grand nom (l'archevêque recède la place). » Le

duc continue : « Sa Majesté avoit bien voulu s'intéresser à ce mariage... (l'archevêque fait beaucoup de place), et avoit même promis à mon gendre le premier gouvernement qui vaqueroit. — Comment donc? un petit gouvernement sans doute! De quelle ville? — Ce n'est pas d'une ville, Monseigneur, c'est d'une province. — D'une province, Monsieur, crie l'archevêque, en reculant dans l'angle de sa voiture; d'une province! — Oui, et il va y en avoir un de vacant. – Lequel donc? — Le mien, celui de Berri, que je veux faire passer à mon gendre. — Quoi, Monsieur..., vous êtes gouverneur de...; vous êtes donc le duc d'A..... (et il veut descendre de sa voiture). Mais, Monsieur le duc, que ne parliez vous? mais cela est incroyable; mais à quoi m'exposiez-vous? Pardon de vous avoir fait attendre... ce maraud de laquais qui ne me dit pas... Je suis bien heureux encore d'avoir cru sur votre parole que vous étiez gentilhomme : tant de gens le disent sans l'être! Et puis d'Hozier est un fripon. Ah! Monsieur le duc, je suis confus. — Remettez-vous, Monseigneur. Pardonnez à votre laquais, qui s'est contenté de vous dire que j'étois un honnête homme; pardonnez à d'Hozier, qui vous exposoit à recevoir dans votre voiture un vieux militaire non titré, et pardonnez-moi aussi de n'avoir pas commencé par faire mes preuves pour monter dans votre carosse. » (Chamfort.)

« Bien des gens de *qualité* sont venus à ce degré d'orgueil qu'ils voudroient pour eux d'autres éléments et un autre monde. Ils sont fâchés d'être éclairés avec tous les hommes par le même soleil. Ils voudroient même un autre dieu et une religion différente. Pour la religion ils y réussissent en choisissant les articles et les vertus dignes de leur fierté, et laissant les autres à la créance et à la simplicité du peuple. » (Saint-Evremont.)

« On sait que les grands d'Espagne avoient le privilége de se couvrir devant leur roi; mais non sans quelque différence entre eux, car il y a trois sortes de grandats :

« La première est de ceux qui sont reçus au palais du roy sous les armes et qui se couvrent devant que de parler au roy, en présence des princes et des ambassadeurs, quand ils sont reçus en l'audience.

« La seconde classe est de ceux qui commencent à parler au roy devant que de se couvrir, et qui ne sont reçus sous les armes qu'à moitié des degrés du palais.

« La troisième classe est de ceux qui ne se couvrent qu'après avoir parlé au roy, et s'estant retirez en leurs places.

« Ce privilége singulier fut un moment suspendu par Charles-Quint, pour ne pas choquer les Alle-

mands, qui avoient déclaré qu'ils n'assisteroient pas à la cérémonie de son couronnement, si les grands d'Espagne prétendoient s'y couvrir, selon leurs priviléges. » (Ménestrier, *Jeu de cartes du blason.*)

« J'entends dire des *Sannions* (1) même nom mêmes armes ; la branche aînée, la branche cadette, les cadets de la seconde branche ; ceux-là portent les armes pleines, ceux-ci brisent d'un lambel, et les autres d'une bordure dentelée. Ils ont avec les Bourbons sur une même couleur un même métal, ils portent comme eux *deux* et *une;* ce ne sont pas des fleurs de lis, mais ils s'en consolent ; peut-être dans leur cœur trouvent-ils leurs pièces aussi honorables, et ils les ont communes avec de grands seigneurs qui en sont contents. On les voit sur les litres et sur les vitrages, sur la porte de leur château, sur le pillier de leur haute justice, où ils viennent de faire pendre un homme qui méritoit le bannissement ; elles s'offrent aux yeux de toutes

---

(1) « MM. de Less......, qui étoient presque dans toutes les cours souveraines, y en ayant un maître des requêtes, et un autre conseiller au parlement, l'autre au grand conseil, et l'autre en la chambre des comptes. Ils vivoient tous de fort bonne intelligence, portant les mêmes livrées, qu'ils renouveloient tous ensemble. Ils avoient pour armes trois croissants d'or en champ d'azur. La branche cadette chargeoit son écu d'un lambel. » *(Clef des Caractères.)*

parts, elles sont sur les meubles et sur les serrures; elles sont semées sur les carosses; leurs livrées ne déshonorent point leurs armoiries. Je dirois volontiers aux *Sannions:* « Votre folie est prématurée; attendez du moins que le siècle s'achève sur votre race: ceux qui ont vu votre grand-père, qui luy ont parlé, sont vieux et ne sauroient plus vivre longtemps; qui pourra dire comme eux: Là *il étaloit et vendoit très-cher?* » (La Bruyère.)

« Le grand-père de M. de N........, d'aujourd'hui, n'ayant pas été fait chevalier de l'ordre, je ne sais pour quelle raison, quoiqu'il le pût prétendre, de dépit il se retira en sa maison; et là, après s'être fait faire tous les ornements nécessaires pour cela, il se fit donner l'*ordre du Saint-Esprit* par son curé, et le portoit tandis qu'il étoit à la campagne; mais il le quittoit quand il venoit à la cour. »
(Tallemant des Réaux.)

« Le noble de province, inutile à sa patrie, à sa famille et à lui-même, souvent sans toit, sans habits et sans aucun mérite, répète dix fois le jour qu'il est gentilhomme, traite les fourrures et les mortiers de bourgeoisie; occupé toute sa vie de ses parchemins et de ses titres qu'il ne changeroit pas contre les masses d'un chancelier. » (La Bruyère.)

« Bien qu'il soit dit que Dieu ne considère point la condition des personnes, cependant un évêque de la plus haute naissance prétendait que le souverain Juge y regarderait à deux fois avant de condamner un homme de sa distinction. » (*Le* De Profundis *de la Noblesse*, 1789.)

« Un officier, fils d'un messager, croyant n'être pas connu, se faisait passer pour un homme de qualité. Quelqu'un, dans le dessein de rabaisser son sot orgueil, lui dit : « J'ai bien entendu parler de monsieur votre père, c'était un homme de lettres qui alloit toujours son grand chemin. » (*Dict. d'anecd.*)

« Le grand Condé, ennuyé d'entendre un fat parler sans cesse de *monsieur* son père et de *madame* sa mère, appela un de ses gens et lui dit : « *Monsieur* mon laquais, dites à *monsieur* mon cocher de mettre *messieurs* mes chevaux à *monsieur* mon carosse. » (*Id.*)

« Le père de la Case étoit un original sur sa noblesse. Pour ses enfants, quoiqu'il les appelât *monsieur un tel* et *mademoiselle une telle*, et qu'eux, en parlant de lui, dissent *monsieur sans queue*; il les traitoit de sujets, toujours debout et tête nue

devant lui. A table, s'il ne disoit : « Monsieur un tel, mangez de cela, » ils n'eussent osé toucher à rien. On servoit chez lui des plats de vingt grandeurs et de vingt façons différentes, de même des assiettes et du reste. Il disoit que c'étoit aux maisons nouvelles à avoir de la vaisselle d'argent neuve. » (Tallemant des Réaux.)

« Il y a, dans ce que nous appelons la *haute noblesse*, une classe singulière, composé de gens qui ressemblent à ces héros de l'ancienne chevalerie : appuyés sur un amas de vieux parchemins, ils osent défier le reste de la terre, et eussiez-vous le droit d'entrer dans tous les chapitres de l'Allemagne, vous n'êtes qu'un gentillâtre, si votre blason n'est pas orné de fleurs de lis, ou si vous ne comptez point d'alliance avec nos rois. — Dons Quichotte de leur état, ils veulent que l'univers crie à haute voix que personne n'est plus noble qu'eux » (M. Chevrier, Paris, 1767.)

« ..... Je me souviens avoir veu en la cour de César (Charles-Quint), vn gentilhomme qui tenoit plus de dix mille livres de rente, auquel jamais je ne luy vy avoir cheval en l'estable, ny lance en sa maison, ny encore porter espée guere souvent, mais seulement portoit vne petite dague à sa ceincture; et si d'autre costé, quand il récitoit quelqne histoire

de ses prédécesseurs, sembloit qu'il ostoit les machoires à vn lyon, tellement que les hommes de présent se prisent de peindre leurs armoiries et de les entailler en leurs portes, mais il ny en a guere qui se prisent de les avoir conquises à la guerre. »
(Don Antoine de Guevare, *les Lettres dorées*, trad. de 1573.)

M. Jourdain, à Cléonte.

Vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez point ma fille.

Mme Jourdain.

Que voulez-vous donc dire avec votre *gentilhomme?* est-ce que nous sommes nous autres de la côte de saint Louis?

La Même, à M. Jourdain.

Il faut à votre fille un mari qui lui soit propre; et il vaut mieux, pour elle, un honnête homme, riche et bien fait, qu'un *gentilhomme* gueux et mal bâti.

Nicole (la servante).

Cela est vrai. Nous avons le fils du gentilhomme de notre village, qui est le plus grand malitorne et le plus sot dadais que j'aie jamais vu.

M. Jourdain, à Nicole.

Taisez-vous, impertinente! Vous vous fourrez toujours dans la conversation. J'ai du bien assez pour

ma fille; je n'ai besoin que d'honneurs, et je la veux faire marquise.

Mme Jourdain.

Marquise?

M. Jourdain.

Oui, marquise.

Mme Jourdain.

Hélas! Dieu m'en garde!

M. Jourdain.

C'est une chose que j'ai résolue.

Mme Jourdain.

C'est une chose, moi, où je ne consentirai point. Les alliances avec plus grand que soi sont sujettes toujours à de fâcheux inconvénients. Je ne veux point qu'un gendre puisse à ma fille reprocher ses parents, et qu'elle ait des enfants qui aient honte de m'appeler leur grand'maman. S'il falloit qu'elle vînt me visiter en grand équipage de grande dame, et qu'elle manquât par mégarde à saluer quelqu'un du quartier, on ne manqueroit pas aussitôt de dire cent sottises. « Voyez-vous, diroit-on, cette madame la marquise qui fait tant la glorieuse? c'est la fille de M. Jourdain, qui étoit trop heureuse, étant petite, de jouer à la madame avec nous. Elle n'a pas toujours été si relevée que la voilà. Et ses deux grands-pères vendoient du draps auprès de la porte Saint-Innocent. Ils ont amassé du bien à leurs

enfants, qu'ils paient maintenant peut-être bien cher en l'autre monde; et l'on ne devient guère si riche à être honnêtes gens. » Je ne veux point tous ces caquets; et je veux un homme, en un mot, qui m'ait obligation de ma fille, et, à qui je puisse dire : « Mettez-vous là, mon gendre, et dînez avec moi. »

M. Jourdain.

Voilà bien des sentiments d'un petit esprit, de vouloir demeurer toujours dans la bassesse. Ne me répliquez pas davantage : ma fille sera marquise en dépit de tout le monde; et si vous me mettez en colère, je la ferai duchesse. (Molière, *le Bourgeois gentilhomme*, acte III, sc. 12.)

On sait que Mme Jourdain triompha.

« Un marchand, nommé maître Jean, séduit par les bontés du roi Louis XI, qui le faisoit souvent manger avec lui (1), s'avisa de lui demander des lettres de noblesse Ce prince les lui accorda; mais lorsque ce nouveau noble parut devant lui, il affecta de ne pas le regarder. Maître Jean, surpris de ne pas trouver le même accueil, s'en plaignit. « Allez,

(1) On sait que Louis XI invitait volontiers à sa table les étrangers dont il espérait tirer quelques connaissances utiles; il y recevait même des marchands, qui lui donnaient des lumières sur le commerce.

Monsieur le gentilhomme, lui dit le roi, quand je vous faisois asseoir à ma table, je vous regardois comme le premier de votre condition; mais aujourd'huy, je ferais injure aux nobles si je vous faisois la même faveur. » (*Histoire de Louis XI* et *Dict. d'anecd.*)

Beaucoup de gens se donnent les airs, dans le monde, de ne fréquenter que les grands personnages et de ne se mêler qu'à la noblesse la plus pure. Cette conduite nous rappelle ces vers de Molière :

« Dans le brillant commerce il se mêle sans cesse,
Et ne cité jamais que duc, prince et princesse. »

Ce ridicule a été aussi signalé par la Bruyère.

Walter-Scott, dans son *Antiquaire*, nous donne un curieux spécimen de l'orgueil nobiliaire, qui n'était pas moins grand chez les Anglais que chez nous autres Français. Le dialogue suivant semble copié d'après nature :

« Ne vous moquez pas d'un homme qui valait mieux que vous, dit sir Arthur d'un ton un peu méprisant.

— Je crois qu'il m'est permis, sir Arthur, de me moquer de lui et de son histoire.

— Henry Maule de Melgum était gentilhomme, Monsieur Oldbuck.

— Quel avantage cette qualité lui donne-t-elle sur moi? demanda l'antiquaire un peu sèchement.

— Permettez-moi de vous faire observer, Monsieur Oldbuck, qu'il était gentilhomme de haute naissance, d'une famille ancienne, et que par conséquent..... (1).

— Et que par conséquent le descendant d'un imprimeur de Westphalie ne doit parler de lui qu'avec respect? Si telle est votre opinion, sir Arthur, ce n'est pas la mienne. Je crois que l'origine que je tire de cet industrieux et infatigable typographe Wolfbrand et Oldenbuck, qui, en décembre 1493, sous les auspices, comme il nous le dit lui-même, de Sebald Scheyter et de Sébastien Kammermaister, termina l'impression de la *Grande Chronique de Nuremberg;* je crois, dis-je, que l'origine que je tire de ce grand restaurateur des sciences est plus honorable pour moi, comme homme de lettres, que si je comptais dans ma généalogie tous les vieux barons gothiques, batailleurs et couverts de fer des pieds à la tête qui ont vécu depuis le temps de Crenthemynachcrine, et dont aucun probablement ne savait écrire son nom.

— Si cette observation est un trait dirigé contre

---

(1) Nous avons entendu, en 1826, un professeur, dans une réunion littéraire, réclamer l'attention de ses auditeurs en faveur de Scaliger, parce qu'il fut non-seulement un critique savant, mais un *gentilhomme*. Ce trait de caractère de sir Arthur est-il donc exagéré? — (*Note de l'éditeur.*)

mes ancêtres, dit le baronnet en prenant un air de supériorité, j'ai le plaisir de vous annoncer que le nom d'un de mes ancêtres, Gamelin de Guardover, *miles*, est fort bien écrit de sa propre main dans la plus ancienne copie de la *Déclaration de Ragman*.

— Ce qui ne sert qu'à prouver qu'il fut un des premiers à donner l'exemple de la bassesse en se soumettant à Edouard Ier. Après un tel faux pas, sir Arthur, nous parlerez-vous encore de la loyauté sans tache de votre famille?

— C'en est assez, Monsieur, dit sir Arthur en se levant avec fierté, et en repoussant la chaise en arrière; j'aurai soin désormais de ne pas honorer de ma compagnie un homme qui montre si peu de gratitude pour ma condescendance.

— Vous ferez en cela ce qui vous sera le plus agréable, sir Arthur. Comme j'ignorais toute l'étendue de l'honneur que vous avez daigné me faire en venant me visiter dans ma pauvre maison, j'espère que je puis être excusé de n'avoir pas poussé la reconnaissance jusqu'à la servilité. »

« Le poëte Chapelle soupait un soir tête à tête avec le maréchal de .....; quand ils eurent un peu bu, ils se mirent à faire beaucoup de réflexions sur les misères de cette vie et sur l'incertitude de ce qui doit la suivre. Ils convinrent que rien au

monde n'était plus dangereux que de vivre sans religion ; mais ils trouvaient en même temps qu'il n'était pas possible de passer en bon chrétien un grand nombre d'années, et que les martyrs avaient été bien heureux de n'avoir eu que quelques moments à souffrir pour gagner le ciel. Là-dessus Chapelle imagina qu'ils feraient fort bien l'un et l'autre de s'en aller en Turquie prêcher la religion chrétienne et de se faire martyriser : « On nous prendra, disait-il, on nous conduira à un bacha, je lui répondrai avec fermeté ; vous ferez comme moi, Monsieur le maréchal : on m'empalera, on vous empalera après, et nous voilà en paradis. » Le maréchal trouva mauvais que Chapelle se mît ainsi avant lui : « C'est à moi, dit-il, qui suis *maréchal de France et duc et pair,* à parler au bacha et à être martyrisé le premier, et non à un petit compagnon comme vous. — Je me moque, dit Chapelle, du *maréchal de France et du duc et pair.* » M. de ..... lui jette son assiette au visage ; Chapelle se jette sur M. de ..... Ils renversent tables, et buffets, et siéges ; on accourt au bruit. On peut penser quelle scène ce fut de leur entendre expliquer le sujet de leur querelle et conter chacun leurs raisons. » (*Voyage de Bachaumont et Chapelle*, la Haye, 1732, préf.)

On entend dire à des gens de *qualité*, en parlant avec dédain d'un petit nobliot : « Je ne sais com-

ment cet homme est entré dans notre famille. » J'y suis entré, pourrait-il répondre, comme vous en êtes sorti : par les femmes. »

« La Calprenède, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et dont le nom rappelle les interminables romans de *Cassandre*, de *Cléopâtre*, de *Pharamond*, etc., lisait un jour une tragédie de sa composition au cardinal de Richelieu, qui, ayant eu la patience de l'entendre jusqu'au bout, lui dit que la pièce n'était pas mauvaise, mais que les vers étaient lâches. « Comment lâches! s'écria le poëte gascon; cadédis! il n'y a rien de lâche dans la maison de la Calprenède. »

« Icy gist Pierre de Pincé,
Qui en son temps a bien pincé (*raillé*).
Il estoit de bonne nature,
Et ne fut armé qu'en peinture. »

Telle était l'épitaphe d'un maire d'Angers, qui, sur son tombeau, était représenté armé de toutes pièces. (Joseph Leroux. *Dict. sat.*)

« Aux glorieux de leur noblesse,
Menestriers, barbiers et laquais,

Jouiront de leur noble gloire :
Pour ce qu'il n'est point de mémoire
Qu'ils l'ayent par nouveaux acquets. »

(*Ordonnances couardes* publiées à Rouen le 22[e] jour de febvrier 1541, insérées dans les *Triomphes de l'abbaye des Cornards*, Rouen, 1587.)

« Les bourgeois, par un entêtement ridicule, font de leurs filles un fumier pour les gens de qualité. » (Chamfort.)

« Un seigneur allemand attachait un tel prix à la qualité de *gentilhomme*, qu'il ordonna par son testament qu'après sa mort on le mît debout dans une colonne qu'il avait fait creuser et attacher contre un des piliers de sa paroisse, afin, disait-il, qu'il ne puisse pas arriver que quelque bourgeois ou vilain marchât sur son corps. » (*Encyclop. méthod.*)

« Henri IV, apercevant de loin un gentilhomme assez niais et mal bâti qui s'amusait à contempler les tableaux dans une des galeries du Louvre, s'approcha de lui et lui demanda : « A qui appartenez-vous? » Ce gentilhomme, qui n'avait jamais vu le roi, répondit avec une certaine rusticité : « J'appartiens à moi-même. — Ventre-saint-gris! dit le roi,

qui avait toujours la repartie vive et juste, vous appartenez à un sot maître, qui ne vous a pas mieux enseigné, ni donné meilleures leçons. » (*Roger Bontemps en belle humeur.*)

« Un conseiller, dont les ancêtres avoient porté la livrée, venoit souvent à l'audience avec une calotte de velours rouge. Le président, qui crut qu'elle étoit indécente dans un magistrat, lui dit malignement : « Je ne suis point surpris de vous voir cet habillement cavalier : on aime les couleurs dans votre famille. » (*Dict. d'anecd.*)

« Le maréchal de Noailles avoit un procès avec un de ses fermiers. Huit à neuf conseillers se récusèrent, disant : « Tous en qualité de parents de M. de Noailles. » Et ils l'étoient, en effet, au huitième degré. Un conseiller, nommé M. Hurson, trouvant cette vanité ridicule, se leva, disant : « Je me récuse aussi. » Le premier président lui demanda en quelle qualité ; il répondit : « Comme parent du fermier. » (Chamfort.)

La lettre de *faire-part* qu'on va lire n'est pas une fiction. Nous la reproduisons d'après un exem-

plaire que nous avons sous les yeux. Nous nous sommes permis seulement d'abréger les noms :

« HONNEUR ET PATRIE.

« M.

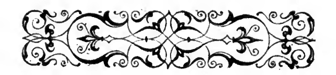
« M. le chevalier Fiq... de Mont....., membre de la Légion d'honneur, etc., ancien officier au ci-devant 29e régiment d'infanterie de ligne, où il a servi pendant 37 ans 13 jours, campagnes comprises, dans le même régiment, retraité et pensionné du gouvernement, ancien membre du conseil d'administration au susdit régiment, juge du premier conseil de guerre (8e division militaire), y ayant rempli les fonctions d'adjudant-major, d'officier payeur, de capitaine d'habillement, équipement, armement, etc., ayant commandé une colonne mobile dans le département de l'Arno, commandant la garde bourgeoise de la ville de Bret.... (Eure), à l'occasion de la fête que cette ville donna pour le baptême de S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux, le dimanche 6 mai 1821; commandant le service de surveillance contre l'incendie pendant les mois de mai et juin 1822, portant titre de garde nationale, d'après la lettre de M. le préfet de l'Eure, en date du .... 1822, adressée à M. de Barrey de Bordigny, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et depuis la commande, quand les circonstances et l'autorité le requièrent; membre du conseil de la fabrique et de la charité de l'église paroissiale de Saint-Sulpice de la susdite ville,

« A l'honneur de vous faire part de son mariage avec très-noble dame Marie-Françoise Dam....... Desn... de Mont....., fille de messire noble Jacques-Charles-Nicolas Dam......., chevalier, seigneur Desn..., de la Haum...., de Vatt....., etc., gentilhomme, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, maire de la ville du Gr...-A....., et de très-noble dame Louise-Françoise-Elisabeth Dam....... de Croixm...., sœur de messire noble Louis-Adjutor Dam......., sieur Desn..., gentilhomme, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France; sœur de très-noble dame Elisabeth Dam....... Desn... du Mill.... de la C..., parente du très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Charles-Auguste Fouquet de Belle-Isle, duc de Gisors, pair et maréchal de France, prince du Saint-Empire romain, chevalier des ordres du Roi et de la Toison d'or, gouverneur des ville, citadelle de Metz et pays messin, commandant en chef dans les trois évêchés, lieutenant-général des duchés de Lorraine et de Bar, et ci-devant ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Sa Majesté à la diète convoquée à Francfort pour l'élection de l'empereur Charles VII; veuve de messire noble Claude-Laurent de Mad......, sieur de Port.., gentilhomme, écuyer; qui a été célébré sous l'auspice des décrets de l'adorable Auteur de la nature, en l'église paroissiale de Saint-Sulpice de Bret.... (Eure). »
(Voir aussi le *Mémorial de l'Eure*. — N° 4, avril 1830.)

« L'orgueilleux me fait pitié, dit le comte d'Oxenstirn ; car il y a plus de folie que de malice dans son fait... L'ancienneté de sa famille l'enfle de manière qu'il regarde les honnêtes gens avec mépris, ne considérant pas qu'un mulet est toujours mulet, quoiqu'engendré d'un étalon d'Espagne... » (*Pensées diverses.*)

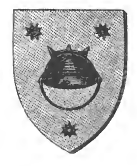






VII

DE LA PAUVRE NOBLESSE



Vous avez beau être orné des vertus qui font les illustres sénateurs, disait Horace, vous serez peuple, — *plebs eris*, — si vous n'avez pas un certain revenu.

G. Dandin, en sermonnant son fils, dans la comédie des *Plaideurs*, traite ainsi la pauvre noblesse :

« Qu'est-ce qu'un gentilhomme? un pilier d'antichambre :
Combien en as-tu vu, je dis des plus hupés,
A souffler dans leurs doigts dans ma cour occupés;
Le manteau sur le nez ou la main dans la poche,
Enfin, pour se chauffer, venir tourner ma broche?
Voilà comme on les traite............... »

« Cette tirade, dit l'abbé Coyer, qui a toujours fait rire, ne m'a jamais donné que du sérieux. »

La bannière était tellement la marque de la première noblesse, que de là est venu, comme le remarque à propos le P. Ménestrier, le proverbe si commun :

« Cent ans bannière,
Cent ans civière, »

pour dire qu'il ne faut que cent ans pour tomber de la plus haute noblesse dans la plus basse roture.

« On demande, dit de la Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, ch. CXLIII, si ce n'est pas une grande bassesse à un noble d'être *laquais* ou *valet de pied?* On a voulu comprendre dans cette sorte de

dérogeance ces *valets de chambre* qui passent ordinairement par le degré de *laquais*, même ceux qui servent des particuliers en diverses fonctions.

« Lorsqu'on est en service chez les princes, et spécialement chez le souverain, on ne déroge point, disent les auteurs : car, s'il a le pouvoir d'anoblir celui qui est d'un lieu obscur, qui pourroit estimer qu'il fît perdre la noblesse à celui qui est noble en lui rendant service..... Néantmoins, Nostradamus nous apprend qu'à Frejus, en Provence, on perdoit noblesse si l'on servoit.

« La réponse qui se peut faire en général, touchant cette espèce de dérogeance, est que la décadence de plusieurs nobles familles contraint souvent ceux qui en sortent, faute de biens, de se soumettre à des services indignes de leur condition, et qu'il faut pardonner à ceux qui s'assujettissent à autruy..... »

« On a vu dans ce siècle dernier le fils d'un grand seigneur d'Esclavonie, retiré en France par le désastre de sa maison, porter l'habit et les livrées de laquais à la suite de Messire François de Montmorency, seigneur de Crèvecœur, et qui fut depuis rétabli dans son pays avec éclat. » (De la Roque, *Traité de la Noblesse.*)

« Quelque ancienne que soit la noblesse, elle est incommode quand elle est pauvre, parce que l'on ne peut rien faire qui en soit indigne, suivant la coutume. « J'ai connu, dit M. Chevreau, en ces quartiers, un gentilhomme de la maison de la reine qui avoit épousé la fille d'un apothicaire, dont il avait eu, dans un village presque désert, une maison qui ne lui rapportoit presque rien. Comme sa famille s'augmenta, que son revenu ne pouvoit suffire à la nourrir et qu'il falloit pourtant subsister, il s'avisa de dresser des chiens couchants qu'il vendoit, et il l'entretint par ce moyen jusqu'à la mort. La mendicité n'est pas si honnête que ce trafic. » (*Chevræana.*)

« Le commerce en détail présente, il est vrai, des objets révoltants pour une noblesse si délicate en honneur, objets dont on n'a pas manqué d'exagérer l'indécence. Ce *tablier d'apprentissage,* cette *balance à peser,* cette *aune à mesurer,* cette *poussière d'un magasin,* cet *assujettissement aux volontés d'un roturier,* ces *caprices,* ces *propos de l'acheteur,* voilà encore de ces sujets intarissables de bonnes plaisanteries et de ce rire inextinguible qui étouffoit les dieux d'Homère. Il me prend aussi des envies de rire en voyant des *gentilshommes en livrée verser à boire à leurs égaux, gouverner des écuries, faire les honneurs d'une*

antichambre, n'oser s'asseoir devant leurs maîtres, et trembler à un de leurs gestes.

« Ces places sont rares; ils en cherchent ailleurs. Chacun connoît cette armée si nécessaire, puisqu'elle est si bien soudoyée, *soixante mille hommes à 20 sols par jour pour la levée de nos tributs.* Charles XII n'avoit pas tant de soldats et ne les payoit pas si bien, quand il attaqua la Russie, la Pologne et l'Allemagne. C'est dans cette milice financière que le pauvre gentilhomme va cueillir des lauriers. Si vous voulez rire en le voyant *peser, auner* dans un commerce honnête, trouvez bon que je rie aussi lorsqu'il *visite* mes paquets à une barrière, et qu'*il* prend de l'humeur parce que je *n'ai rien contre les ordres du roi;* lorsqu'il *ronge* le citoyen sous la forme de *rat de cave;* lorsqu'un commis que j'ai vu autrefois derrière un carrosse vient me dire qu'il a sous ses ordres une douzaine de gentilshomme; lorsqu'enfin quelques-uns d'eux empruntent *des souliers* pour aller crier *aux états de Bretagne* qu'ils sont *nobles.* Mais il y a une différence entre votre belle humeur et la mienne : je ris d'un ridicule qui existe et vous d'un fantôme que vous forgez. » (L'abbé Coyer, *la Noblesse commerçante*, IIe partie.)

« La noblesse est à charge, quand elle manque de l'appui de la fortune : lorsqu'elle se trouve sans

bien, elle fait la figure d'un zéro, qui n'est d'aucune valeur si on ne le fait précéder de quelque autre nombre. » (Le comte d'Oxenstirn, *Réflexions diverses.*)

« Parcourons avec les nobles pauvres ces terres seigneuriales qui ne peuvent pas nourrir leurs seigneurs. Voyez ces métairies sans bestiaux, ces champs mal cultivés ou qui restent incultes, ces moissons languissantes, qu'un créancier attend une sentence à la main, ce château qui menace ses maîtres, une famille sans éducation comme sans habits, un père et une mère qui ne sont unis que pour pleurer. A quoi servent ces marques d'honneur que l'indigence dégrade, ces armoiries rongées par le temps, ce banc distingué dans la paroisse, où l'on devrait attacher un tronc au profit du seigneur? ces prières nominales que le curé, s'il osait, convertirait en recommandation à la charité des fidèles? cette chasse qui ne donne de plaisir qu'à ceux qui ont de l'aisance, et qui devient un métier pour ceux qui n'en ont pas? ce droit de justice qui s'avilit sous l'infortune, et s'exerce mal? Un état si violent ne saurait durer : il finira par un autre encore plus violent. Ces terres vont passer dans les mains d'un haut et puissant seigneur qui veut agrandir son parc, ou dans celles d'un parvenu qui s'ennuie de porter son nom. » (L'abbé Coyer, *la Noblesse commerçante.*)

« Ces gentilshommes, que je suppose au nombre de quatre dans une famille sans fortune, pourraient dire à leur père :

« Pourquoi nous induire en erreur? Vous nous avez prêché dès le berceau que nous ne devions espérer ni bien ni considération que par la guerre et les périls : nous avons appris de bonne heure à jurer, à quereller, à insulter tout ce qui n'est pas noble, à manier les armes, à tirer sur les gardes de la chasse voisine, à dévaster des blés, à estropier des paysans, à confondre le droit avec la force; nous nous sommes fait des âmes de tigres. Nous voilà tout formés pour la guerre; mais nous nous apercevons que depuis que vous y avez envoyé notre aîné nous n'avons plus d'habit, et quelle peine encore n'avez-vous pas eue pour arracher cette lieutenance! Sans ce séigneur que vous n'osez nommer en face votre *cousin*, vous manquiez le but. Il y a trois siècles que la fortune n'a visité ce vieux château, et nulle apparence que la fantaisie lui en prenne. Que faire de nos épées, tandis que nous n'avons d'autre ennemi que la faim? »

« Leur père aurait été peut-être plus sensé, si, en descendant de son arbre généalogique, il leur eût dit : « Mes enfants, il est plusieurs voies pour arriver au bien et à la considération : la guerre, la robe, l'Église, la finance. Et, à n'envisager que la fortune, il y a encore le commerce, où avec peu de chose on fait beaucoup : il amène des richesses

innocentes que personne ne censure. La protection qu'en tout autre état il faut acheter, les grâces qui fuient à mesure qu'on les poursuit, l'intrigue, les bassesses, le crime, tout cela n'a rien à faire ici : on ne dépend que de soi-même, de son travail et de son industrie. » (L'abbé Coyer, *la Noblesse commerçante*.)

« Qui sont donc ceux que la cherté des denrées incommode dans une ville, dans un pays où il se trouve beaucoup d'argent ? Des rentiers bornés qui ne travaillent ni pour eux ni pour l'État; des gentilshommes qui s'amusent à compter leurs aïeux; des gens oisifs qui veulent subsister sans s'occuper : et voilà justement ceux que nous invitons au commerce, ou qu'ils cessent de se plaindre. Tout est cher pour quiconque puise toujours dans un tas qui ne se régénère point. » (L'abbé Coyer, *la Noblesse commerçante*, Ire partie).

Dans un *Placet au roi sur la taxe des isles*, l'auteur, après avoir dit que Sa Majesté l'a anobli, poursuit de la sorte :

« Mais tu me fis grand tort m'accordant cette grâce,
Je n'en suis que plus malheureux;
Car être gentilhomme et porter la besace,
Il n'est rien de si douloureux.

« Ce vain titre d'honneur que j'eus tort de poursuivre
Ne garantit pas de la faim :
Je sais qu'après la mort la gloire nous fait vivre,
Mais en ce monde il faut du pain.

« Je n'avais qu'un domaine au rivage du Rhône
Qui m'en donnait pour subsister;
On m'en veut dépouiller et me mettre à l'aumône,
Si je n'ai de quoi l'acheter...... »

(*Pensées ingénieuses des anc. et des mod.*, par le P. Bouhours, nouv. édit. Paris, Savoie, 1762.)

« Socrate, ce philosophe qui en mérita tant le nom puisqu'il cherchait sans cesse le bien de l'humanité, aperçut un jour des nuages sur le front d'Aristarque. « Comment ne serais-je pas triste, dit le noble affligé? Mes sœurs, depuis nos derniers troubles, mes nièces, mes cousines sont toutes venues fondre chez moi; j'en ai quatorze sur les bras, et il m'est impossible de les nourrir dans la nécessité présente. » Socrate lui montra, dans différents négoces, *Céramon, Nausicidès, Ciribus, Déméas, Menon,* qui en nourrissoient un bien plus grand nombre en s'enrichissant et prêtant encore à la république. « Fort bien, reprit Aristarque; mais mes parentes ont été élevées noblement : puis-je les occuper au travail? » Socrate termina le propos en lui disant : « Homme sensé! vous faites

donc consister la noblesse à ne faire que manger et dormir? » Aristarque ouvrit les yeux; il fit provision de laine; les dames travaillèrent, négocièrent, et bientôt la faim, la tristesse, l'humeur quittèrent la maison pour aller habiter celle d'un citoyen plein d'honneur et de paresse. » (L'abbé Coyer, *la Noblesse commerçante*, Ire partie.)

S'il faut en croire l'auteur des *Odes funambulesques* : « Il reste un descendant de Godefroy de Bouillon; il chante dans les chœurs de l'Opéra; et le dernier des comtes de Foix, M. Eugène Grailly, était acteur à la Porte-Saint-Martin. » (M. Théodore de Banville, préf., 1857.)

« O fortune! voilà bien de tes coups! N'est-ce pas le cas de dire avec le continuateur du *Roman de la Rose*.

« Fortune y met le ramanant,
Qui ne peult estre permanant,
Qui ses biens à son plaisir donne,
Ne prent garde à quelque personne
Que tout retolt et retouldra
Toutes les fois qu'elle voudra;
Car elle est trop fort variable,
Que d'ung varlet curant estable
Faict à la fois aussi grant compte,
Comme d'ung duc ou bien d'ung comte,

Ainsi qu'il est monstré dessus,
Du grant Néron ou de Cressus. »

(Jeh. de Méung.)

Nous lisons dans les *Règlements des hôpitaux généraux établis pour la conduite et pour le secours des pauvres enfermez*, Nyort 1684, que :

« Il y a parfois des *pauvres honteux* qui pourroient *secrètement* gaigner leur vie, si on leur donnoit de l'employ, tels que sont quelques *gentilshommes* ou quelques *damoiselles de qualité*, qui n'osent pas s'offrir à louage comme les *roturiers*. Il leur faut procurer *secrètement* quelque honnête employ qu'ils peuvent entreprendre en leur maison, comme seroit à *transcrire* et *copier des papiers*, que les clercs et copistes transcrivent, à *coudre pour des tailleurs des habits*, ou *pour des marchands des chemises*, et *d'autres semblables ouvrages*, dont on les juge *capables*, et que la charité industrieuse leur peut procurer et leur faire payer *secrètement*. »

Et dans le même livre, page 54, on définit ce que c'est que le *pauvre honteux :*

« Le *pauvre honteux* c'est une *personne de condition*, comme une *damoiselle*, ou la veuve de quelque avocat qui a perdu son bien, ou d'autres semblables. »

« Si vous étiez témoin, Monsieur, de la sécheressse que la littérature éprouve ici, vous plaindriez bien sincèrement les peines souvent infructueuses que je me donne pour vous intéresser, ou du moins vous amuser. Je suis forcé le plus souvent de fureter dans des portefeuilles particuliers, et je n'y trouve pas toujours des anecdotes aussi piquantes que celle-ci, qui regarde Mme de Maintenon, et que je n'ai encore vue nulle part, pas même dans ses *Mémoires*. Le philosophe peut faire des réflexions utiles en contemplant le point d'humiliation d'où cette femme est partie pour arriver à cette élévation qui lui a fait partager la couche d'un des plus grands rois. Dans tout l'éclat de sa faveur, c'est-à-dire, lorsque, par une ambition soutenue, elle eut amené Louis XIV à l'épouser, il parut un jour dans son antichambre un homme qui fendit la foule, et qui, l'abordant avec une hardiesse respectueuse, lui dit : « Il y a quarante ans, Madame, que je ne vous ai vue, et vous ne pouvez me reconnoître; mais vous ne pouvez m'avoir totalement oublié. Vous souvient-il qu'à votre retour des isles, vous vous rendiez tous les jeudis à la porte des Jésuites de la Rochelle, où, suivant l'usage de la plupart des communautés, de jeunes pères distribuaient de la soupe aux pauvres. Employé à mon tour dans cette distribution, je vous distinguai dans la foule des mendians. Je vous rapporte sans crainte un fait que vous écoutez sans rougir. Je fus frappé de la noblesse de votre phy-

sionomie. Vous ne me parûtes point faite pour un état si vil. J'observai votre embarras pour avoir part à l'aumône, et j'en eus pitié. — C'est donc vous, Monsieur, lui dit Mme de Maintenon, qui, pour m'épargner la honte d'être confondue avec ces misérables, fîtes apporter la soupe chez moi, en me témoignant mille regrets d'être bornée à un si médiocre secours? Vous me sauvâtes doublement la vie, et en me donnant cette nourriture, et en compatissant à ce que je souffrois d'être obligée de mendier publiquement. » Elle lui demanda ensuite ce qu'elle pouvoit faire pour lui, et lui présenta une bourse de cent pistoles, en lui promettant de la remplir tous les ans, jusqu'à ce qu'elle ait pu lui obtenir une place. Le roi étant entré chez elle dans ce moment, elle lui dit : « Vous voyez mon père nourricier, et vous ne serez plus surpris, Sire, si je vous importune quelquefois pour les orphelins. » (*Corresp. secr., polit. et litt.*, t. VI, 1778.)

Tristan l'Hermite (François), gentilhomme ordinaire de Gaston de France, et l'un des trente de l'Académie française, mort en 1665, à 54 ans, fut un triste exemple de ce qu'est la pauvreté chez un homme de qualité. C'est lui que Boileau désigne dans sa 1re satire :

« Passe l'été sans linge et l'hiver sans manteau. »

Tristan a fait lui-même son épitaphe :

« Ebloui de l'éclat de la splendeur mondaine,
Je me flattai toujours d'une espérance vaine;
Faisant le chien couchant auprès d'un grand seigneur,
Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paroître.
Je vécus dans la peine, attendant le bonheur,
Et mourus sur un coffre en attendant mon maitre. »

(L'Advocat, *Dict. histor.*)

« A Florence, où les mendiants foisonnent, on nous a montré, dit M. Eugène Guinot, un de ces mendiants, un vieillard d'une tournure très-originale dans son costume sordide, que l'on nous a dit être *gentilhomme*, un *marquis* tombé dans la misère, et qui a pris cet état par goût autant que par nécessité. Un parent éloigné, le seul qui lui restât, voulut lui faire une pension strictement nécessaire pour ses besoins. Il répondit qu'il n'engageait pas sa reconnaissance pour si peu, et qu'il aimait mieux avoir affaire au public en gardant son indépendance.

« Il trouve dans la mendicité une occupation qui le sauve de l'ennui, tout en sourlant à sa paresse et en donnant carrière à son esprit observateur et curieux. Les petites pièces de monnaies abondent dans la main qu'il tend avec aisance. Du reste, il est philosophe, et quand un étranger le rudoie en le

refusant, il sourit et hausse légèrement les épaules d'un air qui semble dire : Voilà un butor qui ne sait pas qu'il aurait eu l'honneur de faire l'aumône à un descendant des gonfaloniers de la république.

« Un jour, un riche étranger, à qui on avait appris que ce singulier mendiant était un homme de noble race, lui donna sa bourse amplement garnie. « Vous m'insultez, Monsieur, dit le mendiant. Je ne veux pas d'un bienfaiteur, mais d'un homme qui me fasse simplement l'aumône et avec qui je suis quitte quand je lui ai dit : « Dieu vous bénisse ! »

« Puis il prit un demi-paul dans la bourse et la rendit. » (Feuilleton du *Pays*, 1er novembre ; — Revue hors de Paris, — Florence, 24 octobre 1857.)

Le gentilhomme que la pauvreté poussait à labourer ses propres terres ne dérogeait point ; seulement, nous apprend Saint-Allais (1), il plantait son épée sur sa charrue pour se distinguer des autres laboureurs. Cette alliance de l'épée et de la charrue rappelle la belle devise du maréchal Bugeaud, duc d'Isly et membre de la Société libre d'agriculture de l'Eure :

ENSE ET ARATRO.

---

(1) *De l'ancienne France*, t. Ier.

On disait d'un homme qui ne faisait pas grand'-chère, qu'il était comme la pauvre noblesse, que lorsqu'il a mangé la soupe il a plus d'à-demi dîné.

C'est pitié de pauvre noblesse. « On n'a guère de velours pour 2 liards, disait-on, d'une personne de qualité mal habillée, ou qui fait les choses petitement. »

On disait encore : « Habit de velours et ventre de son, » pour distinguer un pauvre gentilhomme.

« Des gentilshommes de Beauce, pour montrer combien ils sont pauvres, on dit d'eux qu'ils sont trois à une épée. » *(Ducatiana.)*

« Pauvreté n'est pas vice et ne désennoblit point. » *(Sentence des institutions de Loisel.)*

On sait que c'est en faveur de la pauvre noblesse, qui n'avait point de quoi s'équiper, que Louis XI créa une compagnie de *gentilshommes au bec de corbin*, ainsi nommée d'une espèce de hallebarde dont ils étaient armés.

Les montres d'armes des XIVe et XVe siècles nous font voir une quantité de nobles, possesseurs de

fiefs, qui viennent accuser leur pauvreté en déclarant devant le lieutenant général du roi « qu'ils n'ont de quoy eulx armer ne habiller, attendu la petite revenue de leurs fiefs ».

Milton disait, en parlant d'un noble tombé dans la misère, que c'était un gentilhomme dépouillé de ses rayons.

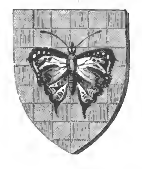






VIII

VARIÉTÉS



Si le financier manque son coup, les courtisans disent de lui : C'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru. S'il réussit, ils lui demandent sa fille. (La Bruyère.)

« En 1696, dit M. Goube dans son *Histoire du duché de Normandie*, t. III, Louis XIV créa cinq cents nobles dans le royaume. Les Normands, comme beaucoup d'autres, obtinrent des lettres de noblesse pour deux mille écus. Les édits de mai 1702 et décembre 1711 en établirent encore chacun cent nouveaux; enfin on obligea les gens riches et aisés de prendre des lettres de noblesse moyennant finances; de ce nombre fut Richard *Graindorge, fameux marchand de bœufs du pays d'Auge*, qui fut contraint, en 1577, d'accepter des lettres de noblesse pour lesquelles on lui fit payer *trente mille livres*. — De la Roque, en son *Traité de la Noblesse*, ch. XXI, dit en avoir vu les contraintes entre les mains de Charles Graindorge, sieur du Rocher, son petit-fils. »

« Quel mépris n'a-t-on pas pour un homme de *qualité* quel qu'il soit, qui, sans honneur et sans probité, brutal, impie, semble ne paroître dans le monde que pour l'accabler du poids tyrannique d'une illustre naissance qu'il déshonore par des abominations continuelles. » (Saint-Evremont.)

Jacques de Cambis, vicomte d'Alais, lieutenant

général des armées du roi Louis XIV, avait fait graver sur son épée ces mots :

« Je suis Cambis, pour ma foy,
Ma maîtresse et mon roy.
Si tu m'attends, confesse toy. (1) »

A cette épée si peu miséricordieuse d'un gentilhomme, on pourrait opposer cette autre sur laquelle nous avons lu ces modestes versets de l'Ecriture :

D'un côté,

* IN TE, DOMINE, SPERAVI. *

Et de l'autre,

* NON CONFVNDAR IN ÆTERNVM. *

« M. le prince de Charolais, ayant surpris M. de Brissac chez sa maitresse, lui dit : « Sortez. » M. de Brissac lui répondit : « Monseigneur, vos ancêtres auroient dit : Sortons. » (Chamfort.)

« Louis XII, répondant aux nobles de sa cour qui lui reprochaient son économie. « *J'aime mieux*, dit-il, *que mon économie fasse rire les courtisans, que si ma prodigalité faisoit pleurer mes peuples.* »

(1) Cette épée, dit Saint-Allais, est conservée dans la sacristie de l'église cathédrale d'Alais.

« Un gentilhomme de sa maison ayant maltraité un paysan, il ordonna qu'on ne lui servît que de la viande et du vin. Il le fit ensuite appeler, et lui demanda quelle était la nourriture la plus nécessaire. Le noble lui répondit que c'était le pain. « Eh! pourquoi donc, reprit le roi avec sévérité, êtes-vous assez peu raisonnable pour maltraiter ceux qui vous le mettent à la main. »

« Instruit du brigandage des militaires, il avait coutume de dire : « Le menu peuple est la proie du gentilhomme et du soldat, et ceux-ci sont la proie du diable. » (Dulaure, *Hist. crit. de la Noblesse.*)

« Quand un homme, dit de la Roque, a l'âme assez basse pour quitter l'éclat de la noblesse et s'adonner à un emploi honteux, comme de laquais et d'esclave, ne déroge-t-il pas à l'éclat de sa naissance? On peut dire justement que oui; car les services indignes que ces sortes de gens sont obligés de rendre sont si éloignés d'un tempérament généreux, que Plutarque a remarqué qu'un jeune enfant de Lacédémone qui avait été pris en course que les ennemis firent en son pays, se trouvant obligé d'aller vider le pot de chambre du maître qui l'avait en son pouvoir, se jeta par la fenêtre avec ce vase honteux, par l'horreur qu'il conçut d'un tel office. » (*Traité de la Noblesse.*)

« Un jour Grimod de la Reynière (auteur de l'*Almanach des Gourmands*) envoya cette lettre d'invitation à une centaine de gentilshommes, de gentillâtres et de demi-nobles, qui avaient sollicité l'honneur de s'asseoir à sa table :

« Vous êtes prié d'assister, mardi prochain, au « déjeuner que M. Grimod de la Reynière, avocat, « donnera, en l'hôtel de M. son père, aux vrais « représentants de la vraie noblesse française.

« On se réunira à midi. »

« *P. S.* Vous êtes prié d'envoyer auparavant, à « l'ordonnateur du festin, vos titres de roture « dûment signés et scellés de vos armes.

« Il suffira de prouver, dans ces titres, que vous « comptez parmi vos parents ou vos ancêtres un « marchand, ou un avocat, ou un gratte-papier, ou « un littérateur, ou un philosophe. Vous pouvez « adresser, comme pièce à l'appui, l'œuvre ou les « balances du marchand, le bonnet de l'avocat, le « canif du gratte-papier, l'écritoire du littérateur, « ou le brevet du philosophe, délivré par Voltaire, « J. J. Rousseau, d'Alembert, Diderot, ou tout « autre encyclopédiste; le tout restera déposé dans « les archives du cabinet héraldique de la roture. »

« On comprend que cette invitation ne fut acceptée par aucun de ceux à qui elle s'adressait; et le succulent déjeuner préparé pour les représentants de la vraie noblesse, n'eut d'autres convives que

les amis ordinaires de l'amphitryon. » (Le bibliophile Jacob, *Hist. des mystificat. et des mystif.*)

« Charles de la Rochefoucault, seigneur de Barbesieux, de Linières, etc., chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, conseiller au conseil d'Etat et privé, lieutenant général au gouvernement de Champagne et de Brie, vivoit sous le règne de Henri III, qui, voulant le faire chevalier du Saint-Esprit à la première promotion, le 31 décembre 1578, lui demanda un état de ses services militaires : il en remit un. « Je ne vois là, lui dit ce prince, que les siéges et les batailles où vous vous êtes trouvé sous les règnes de mon père et de mon grand-père. — Sire, répondit-il, nous combattions alors contre les Espagnols ou les Anglais : contre qui avons-nous combattu depuis? Quelles batailles, quels ennemis; à Saint-Denis, à Dreux, à Jarnac, à Moncontour! J'y ai vu quatre-vingt mille Français séparés en deux armées, sous les plus braves et les plus habiles chefs de l'Europe, s'élancer les uns contre les autres et s'égorger. Peut-on mettre au rang de ses services le massacre de ses parents, de ses amis, de ses compatriotes? » (M. G. D. L. T., *Dict. hérald.* 1777.)

« Je crois, disoit M... sur le duc de..., que son nom est son plus grand mérite, et qu'il a toutes

les vertus qui se font dans une parcheminerie. » (Chamfort.)

« Artus de *Cossé*, gouverneur de Paris, fut arrêté sur quelques soupçons, le 4 mai 1574, par ordre de Catherine de Médicis, et conduit à Vincennes : il y resta jusqu'au mois d'avril de l'année suivante. Henri III lui offrit alors des lettres patentes qui le déclaroient innocent de tout ce qu'on lui avoit imputé. « Trouvez bon, Sire, que je n'en veuille pas, répondit-il : un Cossé doit penser que personne ne l'a cru coupable. » (M. G. D. L. T., *Dict. hérald.*)

« Si la naissance donne un certain rang, il ne sert souvent qu'à faire éclater la petitesse d'un génie borné et la bassesse d'un cœur peu noble, dans un homme qui n'a rien de grand que le nom qu'il porte et qu'il déshonore. » (Le P. Palu, liv. V *des Fins dern. de l'homme.*)

« Il y a plus de différence entre un homme pauvre et un homme riche qu'entre un roturier et un gentilhomme. La fortune fait plus de nobles que la naissance ; et tel a prouvé authentiquement sa noblesse par ses haillons brodés d'or qu'il a produits. » (Saint-Evremont.)

« Les seigneurs et les gens de qualité me dépouillent, disait Charles-Quint; les gens de lettres m'instruisent, et les marchands m'enrichissent. »

Rien n'est plus propre à donner une haute idée de la souplesse des *nobles* courtisans que ce qui se passa au moment où Mazarin fit sa rentrée définitive dans Paris, après en avoir vaincu les frondeurs qui l'avaient forcé de s'éloigner plusieurs fois de cette capitale. « Les princes, les ambassadeurs, le parlement, le peuple, dit le président Hainault, tout s'empressa à lui faire sa cour. » « Ceux qui avoient été ses plus grands ennemis, dit aussi de la Porte dans ses *Mémoires*, furent les plus empressés à se produire et à lui faire la révérence. *Je vis une multitude de gens de qualité faire des bassesses si honteuses en cette rencontre, que je n'aurois pas voulu être ce qu'ils étoient à condition d'en faire autant.* » Et notez que de la Porte était premier valet de chambre de Louis XIV, plus zélé serviteur que courtisan; aussi ne s'enrichit-il pas dans son poste, dont tant d'autres auraient tiré bon parti.

« Je ne puis pas laisser tomber mon mouchoir, disait le jeune frère de la marquise de Pompadour, maîtresse en titre de Louis XV, qu'à l'instant des

cordons bleus ne se baissent pour se disputer l'honneur de le ramasser. »

« Combien de gens de qualité qui, malhonnêtes gens, seroient vertueux s'ils étoient nés dans la lie du peuple. » (Saint-Evremont.)

« Henri IV raillait assez souvent le connétable de Montmorency sur son ignorance, mais il admirait son bon sens; et on remarque sur le propos du grand dessein avorté par sa mort, qu'il disoit que tout lui pouvoit réussir par le moyen d'un connétable qu'il avait qui ne savait pas lire, et d'un chancelier qui ne savait pas le latin : il croyait ainsi du chancelier de Sillery. » (Le Laboureur, sur Castelnau.)

« Quand les ennemis étoient à Fismes (en 1650), Renaudot, le gazetier, disoit, en parlant de Château-Thierry: « Notre bourgeoisie se rassure plus que jamais, surtout depuis l'arrivée du vicomte d'Espaux, qui s'est jeté dedans cette ville avec une bonne partie de la noblesse du pays. »

« Apparemment que quelqu'un lui avait écrit cela pour se moquer de lui, car le vicomte n'y mena que des vaches, des moutons et des cochons pour les mettre en lieu sûr. » (Tallemant des Réaux, *Histor.*)

« Un grand d'Espagne, entrant dans une église, à Madrid, donna de l'eau bénite à une dame qui lui fit voir une main fort maigre et fort laide avec un beau diamant au doigt ; il dit assez haut pour être entendu de la dame : « J'aimerais mieux la bague que la main. — Et moi, dit la dame, en regardant le collier de l'ordre qu'il portait, j'aimerais mieux le licou que la bête. » (*Dict. d'anecd.*)

Dans son *Traité de la Noblesse*, de la Roque pose les questions suivantes, qui doivent paraître bien étranges à notre époque :

« 1° Si un gentilhomme qui s'est réduit en servitude basse, comme d'être laquais, valet de chambre, etc., déroge à sa noblesse ? » (Ch. CXLIII.)

« 2° Si le crime de fausse monnoie efface la noblesse ? » (Ch. CLIII.)

« 3° Si un gentilhomme est dégradé de sa noblesse par délit ou par condamnation infamante ? » (Ch. CLV.)

« 4° Si le larcin fait perdre la noblesse ? » (Ch. CLVI.)

« 5° Si l'on déroge par banqueroute ? » (Ch. CLVII.)

« 6° Si les publicains dérogent, et si le péculat fait déroger à la noblesse ? » (Ch. CLXI.)

A ces questions et autres semblables bien débattues autrefois, on ne serait pas embarrassé de répondre aujourd'hui sans hésitation.

A voir les ordres de chevalerie des temps passés, on peut dire qu'il y en avait de singulièrement intitulés, tels que :

En France : L'ordre du *Chardon de Bourgogne*.

— L'ordre du *Chardon Notre-Dame et de Saint-André*, dont le collier était fait de fleurs de lis et de chardons d'or et d'argent, avec la devise ESPÉRANCE, institué en 1368 par Louis II, duc de Bourbon, comte de Clermont.

— L'ordre du *Chien*, attribué aux barons de Montmorency. Le collier était fait de têtes de cerfs, et la devise était VIGILIS. Il fut plus tard réuni à celui du *Coq*, avec la devise VIGILES.

— L'ordre de la *Vache de Béarn* est attribué aux comtes de Foix, vicomtes de Béarn.

En Angleterre : L'ordre du *Bain*, érigé en 1399 par Henri IV, roi d'Angleterre, et dont l'origine est ainsi racontée : « Ce roi, étant au bain, fut averti qu'il y avait deux femmes veuves qui lui demandaient justice. Il quitta aussitôt son bain, en disant qu'il fallait préférer la justice qu'il devait à ses sujets à la récréation du *bain*. » Les chevaliers portaient un ruban rouge en écharpe.

— L'ordre de la *Jarretière*, établi par Edouard III, roi d'Angleterre, en 1347, pour vingt-six chevaliers, en faveur d'Alix, comtesse de Salisbury. La devise de cette jarretière, tombée au milieu d'un bal, à Bordeaux, est tirée d'Ovide : *Nobilitas sub amore jacet*. La jarretière de cette milice s'applique au

genou gauche. Elle est de soie bleue céleste brodée d'or, et quelquefois couverte de perles et de pierreries avec une boucle ou agrafe d'or, avec cette inscription : HONNY SOIT QUI MAL Y PENSE.

En ÉCOSSE : L'ordre du *Chardon et de la Rhue de Saint-André* a été aussi institué en Ecosse par le roi Jean V, pour la défense de la religion catholique et la protection des pauvres.

En DANEMARK : L'ordre de l'*Eléphant*, institué par Christierne, roi de Danemark, en 1478.

En SUISSE : L'ordre de l'*Ourset*, dit de *Saint-Gal*.

En ALLEMAGNE : Il y avait à Clèves un ordre appelé *Stultorum*, créé en faveur des sages.

De la Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, fait cette question : « Si c'est une preuve de noblesse d'être décollé? » (Ch. LXXXII.)

« En France, dit-il, on observe ordinairement que *Nobiles non suspenduntur, sed decapitantur, quod pœna suspensionis sit ignominiosior.* Ce n'est pas néanmoins un titre véritable de noblesse d'avoir la tête coupée, parce que souvent plusieurs non nobles sont punis de la sorte; mais aussi, ajoute cet auteur, la punition par un autre supplice ne fait pas perdre la noblesse à une famille. »

Ce serait une singulière preuve, en effet, de noblesse que de faire valoir un certain nombre de

têtes coupées dans une famille qui, par cette production, voudrait éloigner toute idée de roture.

« M. de....., promettoit je ne sais quoi à M. L....., et juroit *foi de gentilhomme;* celui-ci lui dit : « Si cela vous est égal, ne pourriez-vous pas dire : *Foi d'honnête homme?* » (Chamfort.)

« La différence qu'il y a entre un homme qui a de l'esprit et un bel esprit est la même que l'on met entre un gentilhomme et un hobereau : l'un a cent titres de noblesse qu'on ne lui peut disputer; l'autre en a un ou deux qu'on pourrait ne lui pas passer. » (Fléchier, *Réflexions sur les différents caractères des hommes.*)

« Un poëte, dit le P. Bouhours, a fait un joli quatrain sur ce que les fermiers généraux, au sujet de la capitation, ont été taxés comme les princes et mis dans leur classe :

« Qui désormais à la maltôte
Osera disputer le rang,
Depuis qu'elle va côte à côte
Avec tous les princes du sang? »

(*Pensées ingénieuses des anc. et des mod.*)

« Un gentilhomme qui s'abaisse jusqu'à prendre l'air et les manières d'un bourgeois, et un bourgeois qui s'élève jusqu'à prendre les manières et l'air d'un gentilhomme sont deux masques qui font rire tout le monde et qui le divertissent. » (Fléchier, *Réflexions sur les différents caractères des hommes.*)

« Un villageois allait à Paris avec son âne chargé de cotterets, qu'il y portoit vendre. La bête s'étant laissée cheoir avec sa charge dans un bourbier, il la frappait à grands coups de bâton pour la faire relever. Un gentilhomme vêtu d'écarlate, passant par là, lui dit : « Comment, coquin, n'as-tu pas honte d'outrager ainsi ce pauvre animal? Qui t'en feroit autant? Je te jure, si tu continues davantage, que de ton bâton même je te donnerai cinq cens coups sur les oreilles. » Le rusé villageois ôte aussitôt son chapeau, et affectant un air niais, dit : « Ah ! mon âne, je vous demande bien pardon, je ne sçavois pas que vous eussiez des amis en cour. » (*Roger Bontemps en belle humeur.*)

« On prétend qu'Edgard, étant sur le trône d'Angleterre, en 959, instruit des ravages des loups dans ses États, fit un édit par lequel chaque noble était obligé de lui donner tous les ans dix loups ou dix de leurs peaux; et, pour mieux les engager à faire cette chasse, il comprit dans ce règlement le prince

de Galles pour cent loups : en moins de dix ans, il n'y eut pas un de ces animaux en Angleterre. » (*Dict. hérald.*)

Nous ne savons pas si pareille mesure a été prise en France; mais ce que nous pouvons dire, c'est qu'il y a peu de gentilshommes, à les entendre, qui aient tué de petits loups.

Sous la première République, le duc de Bouillon ayant donné, dans son château de Navarre, un banquet à la garde nationale d'Evreux, un caporal des grenadiers de la garde nationale parisienne y chanta plusieurs couplets en manière de pot pourri, qui ont été imprimés. On y remarque ceux-ci à l'adresse du Prince :

« Les titres les plus glorieux
Ont illustré tous ses aïeux;
Il en est peu qu'on ne renomme :
Mais leur gloire a causé des maux;
Comme eux s'il n'est pas un héros,
Il est bien plus : il est un homme. »

« Privé du titre de seigneur,
Et regrettant ce mince honneur,
Maint sot se désespère :
Bouillon rit d'être sans vassal,
Tout citoyen est son égal,
Et tout pauvre est son frère. »

Et celui-ci à l'adresse de la Princesse, présente au festin :

« Vous, l'objet de sa vive flamme,
Et de qui l'amour lui suffit,
Maintenez toujours dans son âme
Le charme vrai qui la remplit ;
Ah ! comme lui, voyez sans peine
Quelques titres s'évanouir :
Pourquoi chérir une ombre vaine
Alors qu'on a tout pour jouir ? »

« Eh ! qu'importe la qualité
Ou le nom de TURENNE,
Jeune et brillante beauté ;
Partout n'est-on pas reine ? »

On lit dans une brochure (1789) que des courtisans présentèrent au roi Louis XVI une tasse de porcelaine, sur laquelle Louis XII, Henri IV et Louis XVI étaient représentés avec cette inscription au-dessous :

DOUZE ET QUATRE VALENT SEIZE.

« L'on pense, dit de la Roque, que ceux qui se mésallient méritent aussi de perdre la noblesse. On a toujours fulminé contre ceux qui épousent leurs servantes, comme il se voit dans les déclarations des rois et dans les arrêts du parlement. Il y a un arrêt du parlement de Paris en faveur de M. Antoine de Caradas, sieur du Héron, conseiller au parlement de Rouen, contre les enfants sortis du sieur de Rames, maître des comptes, et d'une femme domestique qu'il avoit épousée. En effet, la dignité de la noblesse ne doit pas être prostituée par une conjonction illicite : son sang généreux ne doit point être mêlé avec celui d'une personne vile et abjecte, et sa splendeur noircie par l'obscurité d'une condition basse. » (*Traité de la Noblesse.*)

Dans un rapport adressé au confesseur de Louis XIV, le P. Letellier, qui demandait à être renseigné sur l'état de la cour et de Paris, dès qu'il fut investi de sa charge en 1709, on trouve le passage suivant :

« La manie des mariages inégaux gagne de façon à inquiéter. On affirme que MONSEIGNEUR a épousé Mlle Chouin ; le maréchal de l'H....... et, après lui, le r.. de P...... auraient épousé tour à tour la fille d'une blanchisseuse déjà veuve de je ne sais qui. Le prince de C.... vient de s'unir secrètement à la veuve d'un procureur. La petite Lison,

qui chantait dans les chœurs de l'Opéra, est aujourd'hui la femme du ......, maréchal de France. Des gens dignes de foi m'ont affirmé le mariage de l'arc....... de P...., du H....., avec la duchesse de Lesdiguières. On nomme quatre dames de la cour comme ayant légalisé par des hymens de conscience leurs coupables liaisons avec des écuyers et moins encore. Mme de S..... est à la veille d'épouser le premier clerc de son procureur. Mlle de la R............ avait bien certainement épousé G........, ancien domestique de son frère. »

Le rapporteur ajoute : « Ce sont choses que je n'ose dire qu'à vous. Votre Révérence comprend le péril de la matière ; il serait digne d'elle de conduire le roi à punir ces unions illicites, inconvenantes, qui troublent la paix des familles, l'ordre des successions, et sont autant d'atteintes portées aux bonnes mœurs. » (J. Peuchet, *Mém. tirés des archives de la police de Paris.*)

« L'auteur du *Commerce ennobli* a fort bien remarqué que « le noble qui se mésallie ne laisse pas à ses enfants la même qualité, le même poids de noblesse qu'il a reçu. S'ils veulent occuper des places pour lesquelles il faut présenter une généalogie, on les voit demander des grâces et rougir. » (L'abbé Coyer, *la Noblesse commerçante.*)

« J'aurais pu placer mes enfants en tel chapitre, disait un seigneur françois ; mais Madame, en montrant sa femme, m'a fermé cette porte. — *Dites donc aussi que je vous ai fermé la porte de l'hôpital,* » répondit cette femme avisée.» (L'abbé Coyer, *la Noblesse commerçante.*)

« Dans le désordre présent, je ne blâme point le sang des demi-dieux de se mêler à celui des traitans. La première raison, la première nécessité, c'est de vivre. Chassez la pauvreté, on ne trahira plus les aïeux. » *(Id.* et *ibid.)*

La Houssaye, dans ses *Mémoires historiques*, rapporte le fait suivant :

« *Catherine Chabot*, fille de *Jacques*, marquis de *Mirebeau*, épousa en secondes noces un président au parlement de Metz, homme de naissance bourgeoise ; une dame de ses amies lui demanda comment elle avait pu se décider à une telle mésalliance, à épouser ce *présidenteau.* Catherine Chabot crut s'excuser aux yeux de cette dame, en lui avouant qu'elle était grosse avant son mariage. « Ah ! Madame, s'écria la questionneuse, *six bâtards vous auraient moins déshonorée qu'un enfant légitime venu d'un tel mariage.* »

« Un gentilhomme qui se rabaissoit par mariage et qui se marioit à une femme roturière et non noble, dit René, roi de Sicile, comte d'Anjou, devoit subir la punition, qui étoit qu'en plein tournois tous les autres seigneurs, chevaliers et écuyers se devoient arrêter sur lui et tant le battre qu'ils lui fissent dire qu'il donnoit cheval et qu'il se rendoit. » (Saint-Foix, *Supplém. aux Essais histor. sur Paris*, 1763.)

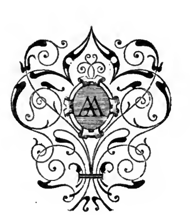
« On disait à M. l'évêque de la Rochelle qu'il n'avait plus de parents pour soutenir sa famille; il dit : « Elle est assez ancienne pour finir. » (*Menagiana.*)





TABLE

DES MATIÈRES.



Ce présent Livre fut achevé d'imprimer
le XX AVRIL M DCCC LVIII,
à Evreux, par **A. HÉRISSEY,**
pour **A. AUBRY,** libraire,
rue Dauphine,
à Paris.




GALARDI

